

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

Atlas à échelle fixe - 1/1500

altéreo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

1

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 510 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 400 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	930 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Création rue liaison Lycée Lafayette Kologne (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 310 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	830 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D15	Emplacement réservé	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ciganes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equalem	Département	1 000 m²
E9	Déviation RD20	Equalem	Département	1 000 m²
E10	Déviation RD20	Equalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 630 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

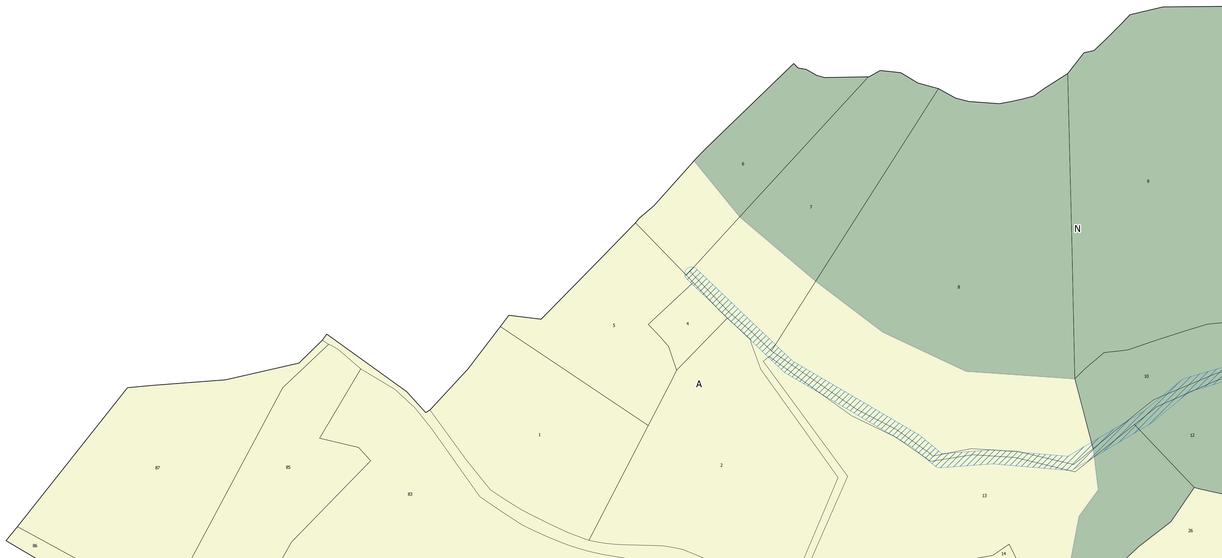

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

2

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Création rue liaison Lycée Lafayette Kologne (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteil	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	830 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D15	Création parking	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligeras (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 010 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

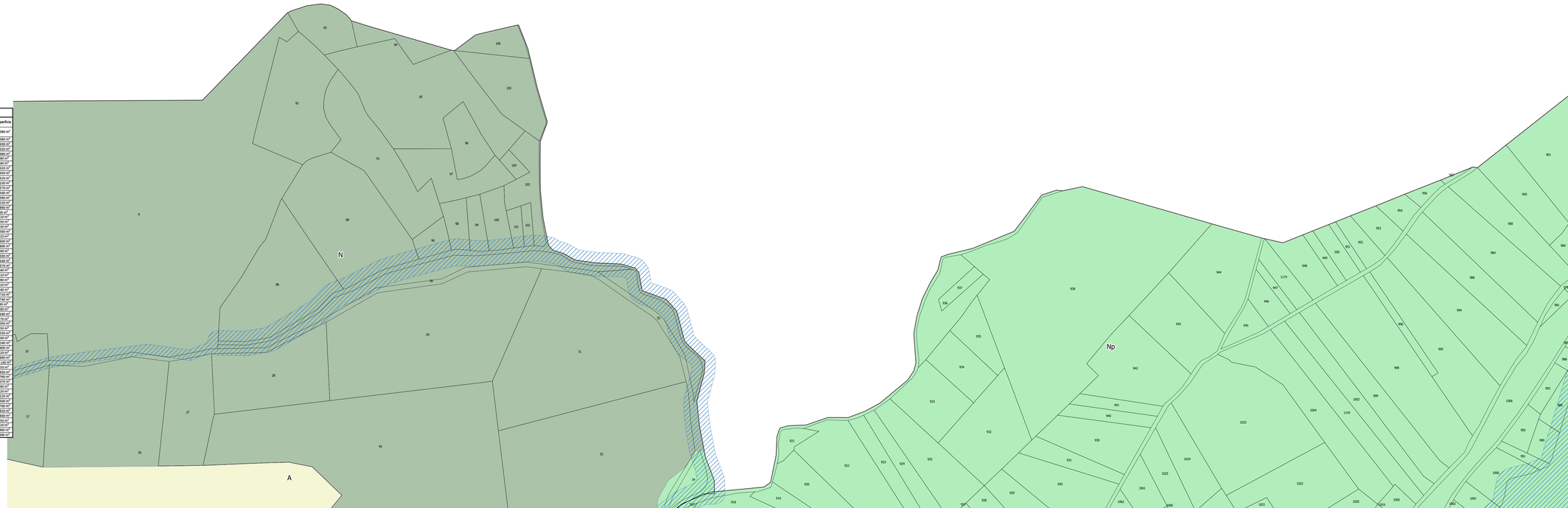

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

3

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 000 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rottagis (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 020 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	180 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 870 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 260 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local technique ou parking	Lamothe	Commune	1 020 m²
G1	Création d'un espace paysagé devant la mairie	Lubilhac	Commune	920 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

4

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 400 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Nicolin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lojanne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'agaise (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agaise (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 540 m²
D6	Création d'un chemin piéton Aléchauchet sur chemin de l'agaise	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	220 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Création d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 370 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 610 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

5

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Calcaire (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 000 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Suzanne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 020 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 670 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 950 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aviaire mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking	Lavaudieu	Commune	1 000 m²
H1	Création d'un parking public au carrefour de la mairie	Lubilhac	Commune	920 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beaulire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

6

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 400 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	930 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Guynemer Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 100 m²
D15	Création parking	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigonne (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville Equilen	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equilen	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equilen	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equilen	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equilen	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equilen	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equilen	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equilen	Département	90 m²
E9	Déviation RD20	Equilen	Département	1 000 m²
E10	Déviation RD20	Equilen	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equilen	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equilen	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 310 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 520 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

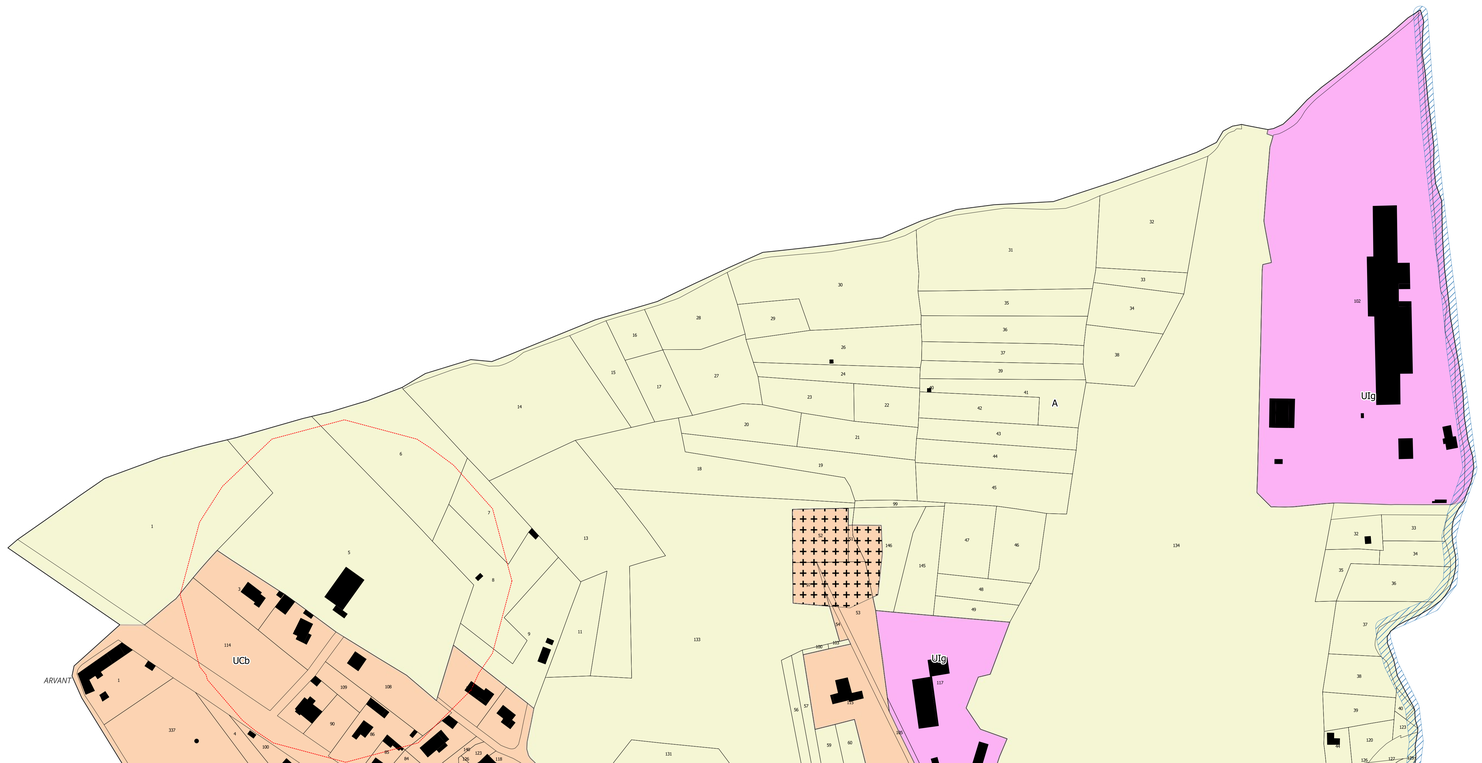

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

7

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Elargissement rue Rat Lycée Supreme Kobagna (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 310 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D15	Création parking	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equipiers	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equipiers	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equipiers	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equipiers	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equipiers	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equipiers	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equipiers	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equipiers	Département	1 000 m²
E9	Déviation RD20	Equipiers	Département	1 000 m²
E10	Déviation RD20	Equipiers	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equipiers	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equipiers	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 620 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

8

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 400 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	930 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Création rue bat d'un tronçon Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzel	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	830 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D15	Création bassin de rétention	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equipem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equipem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equipem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equipem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equipem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equipem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equipem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equipem	Département	1 000 m²
E9	Déviation RD20	Equipem	Département	1 100 m²
E10	Déviation RD20	Equipem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equipem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equipem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 510 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

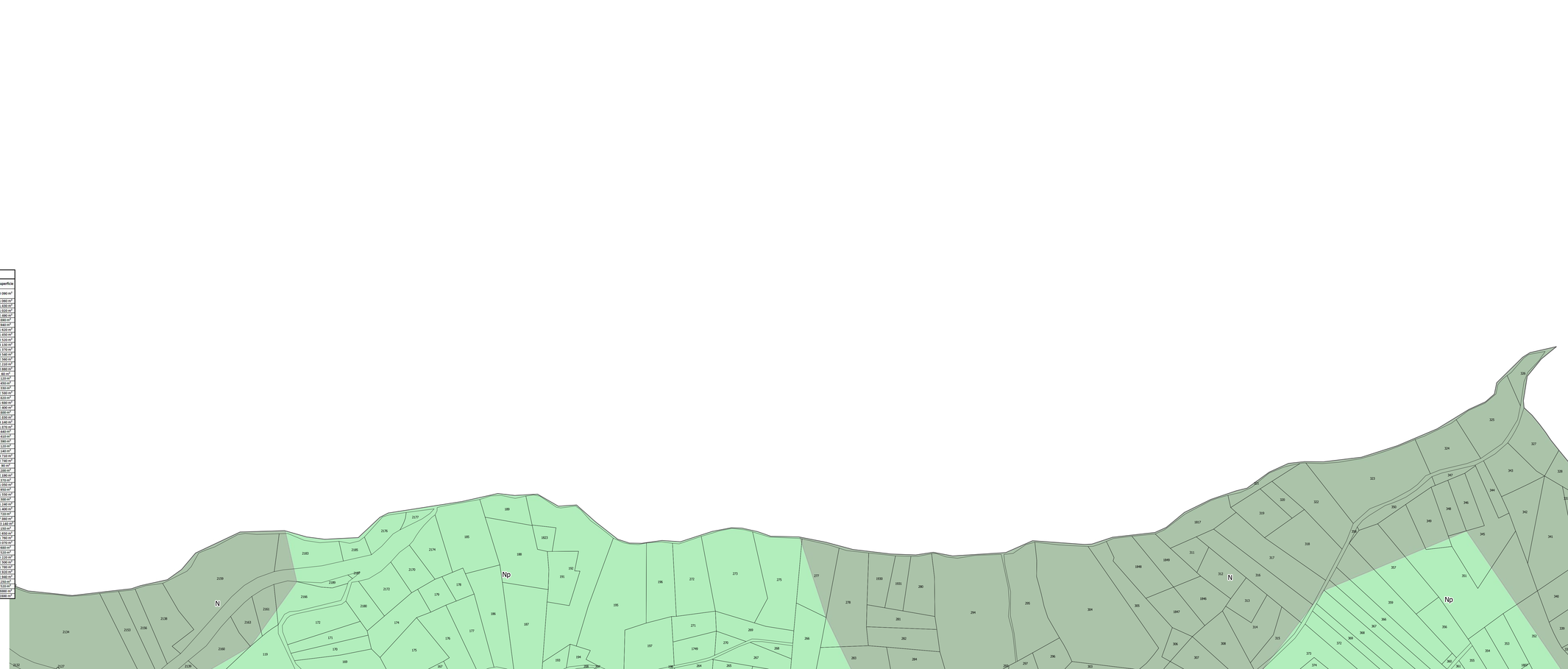

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

9

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Création rue liaison Lycée Lafayette Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Création parking	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m³
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m³
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligeras (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	600 m²
E10	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 620 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

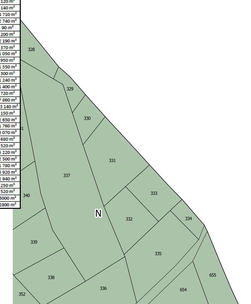

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

10

Echelle : 1:1 500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 910 m²
B4	Elargissement rue du Calzadar (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Guiyanne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D6	Création d'un chemin piéton Bellevichoir sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 880 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	480 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²



BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

11

Echelle : 1:1 500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 170 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	810 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B9	Elargissement rue Bat'ard Sulpice Rollaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansit	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 480 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 220 m²
D15	Création du tagamento sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E12	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 330 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 100 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	193 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludéac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 760 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K3	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

12

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 400 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Bollagha (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agage (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'agage	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de l'agage	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D15	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 530 m²
D16	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	900 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création d'espace paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 140 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	650 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	200 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3900 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

13

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 460 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean-Marie Klinkon (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lucienne Rolleglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	3 170 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 550 m²
C3	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
C4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
C5	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
C6	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
C7	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
C8	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
C9	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
C10	Création d'un chemin piétion (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
C11	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
C12	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
C13	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 800 m²
C14	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
C15	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
C16	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
C17	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
C18	Elargissement d'une voie des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	830 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	510 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aviesse mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	800 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cellibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cellibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cellibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cellibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a cellibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Voie a cellibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 960 m²
J1	Espace vert à valoriser	Vent Beaujeu	Commune	520 m²
K1	Création 1ºEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création 1ºEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

14

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	960 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement Impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lucienne Rolleglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	3 150 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 700 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	320 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 320 m²
D15	Création de lagements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D17	Elargissement Chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	420 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignerie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	920 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 360 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 090 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 620 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
J1	Equipement sportif (stade) (7 mètres)	Saint Beauzire	Commune	5 210 m²
J2	Equipement sportif (stade)	Saint Beauzire	Commune	820 m²
K1	Création STEP (Rhins à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

15

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE
- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES
- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS
- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasc (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasc	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de l'Agasc	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 530 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Lignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création d'un espace paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 220 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	650 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 830 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement entre (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

16

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcaillat (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 400 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Guiyanne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 170 m²
D6	Création d'un chemin piéton Alchouchoul sur Chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
E1	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	1 600 m²
E13	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Création parking et d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à caliber (5 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (5 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 610 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création 2*3P (Rimes à niveaux)	Agnat	Commune	5900 m²
K2	Création 1*3P	Agnat	Commune	2990 m²

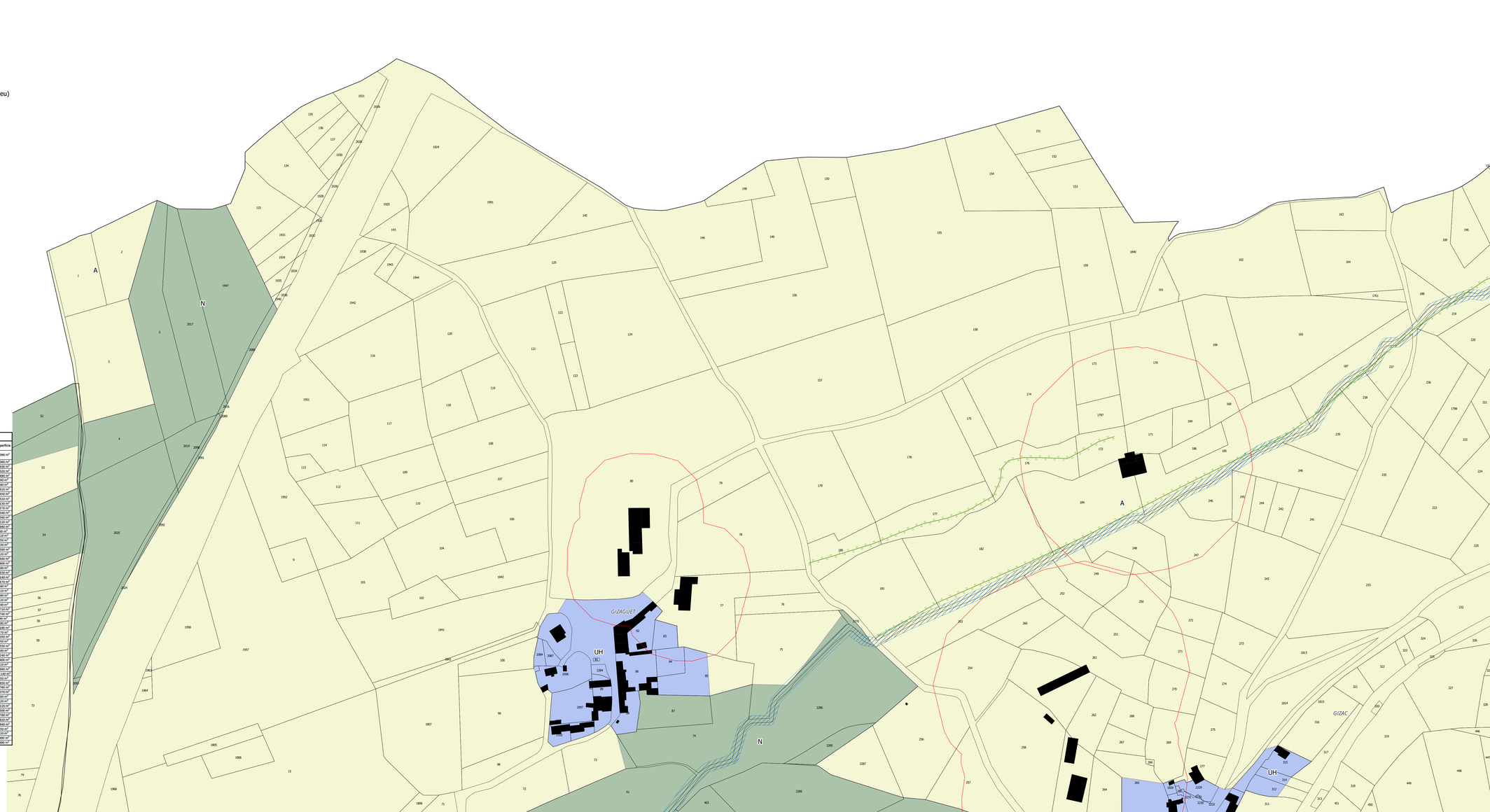

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

17

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 080 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	843 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 020 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 480 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	890 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 870 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniseve mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local techniques ou public	Lamothe	Commune	1 000 m²
G1	Création d'un parking public au cimetière	Lavaudieu	Commune	920 m²
H	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 340 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 410 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2890 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

18

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du cavalier (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollaglia (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'agnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de l'agnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 530 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigonnes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création parking paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 140 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a caliber (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement sente (0 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

19

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rotaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	1 530 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 370 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	320 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 320 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	825 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignerie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 230 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	520 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 620 m²
I5	Voie a caliber (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Voie a caliber (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 980 m²
J1	Espace vert à valoriser	Saint Beauzire	Commune	620 m²
K1	Création 1TSP (Rimes à noseau)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création 1TSP	Agnat	Commune	2000 m²

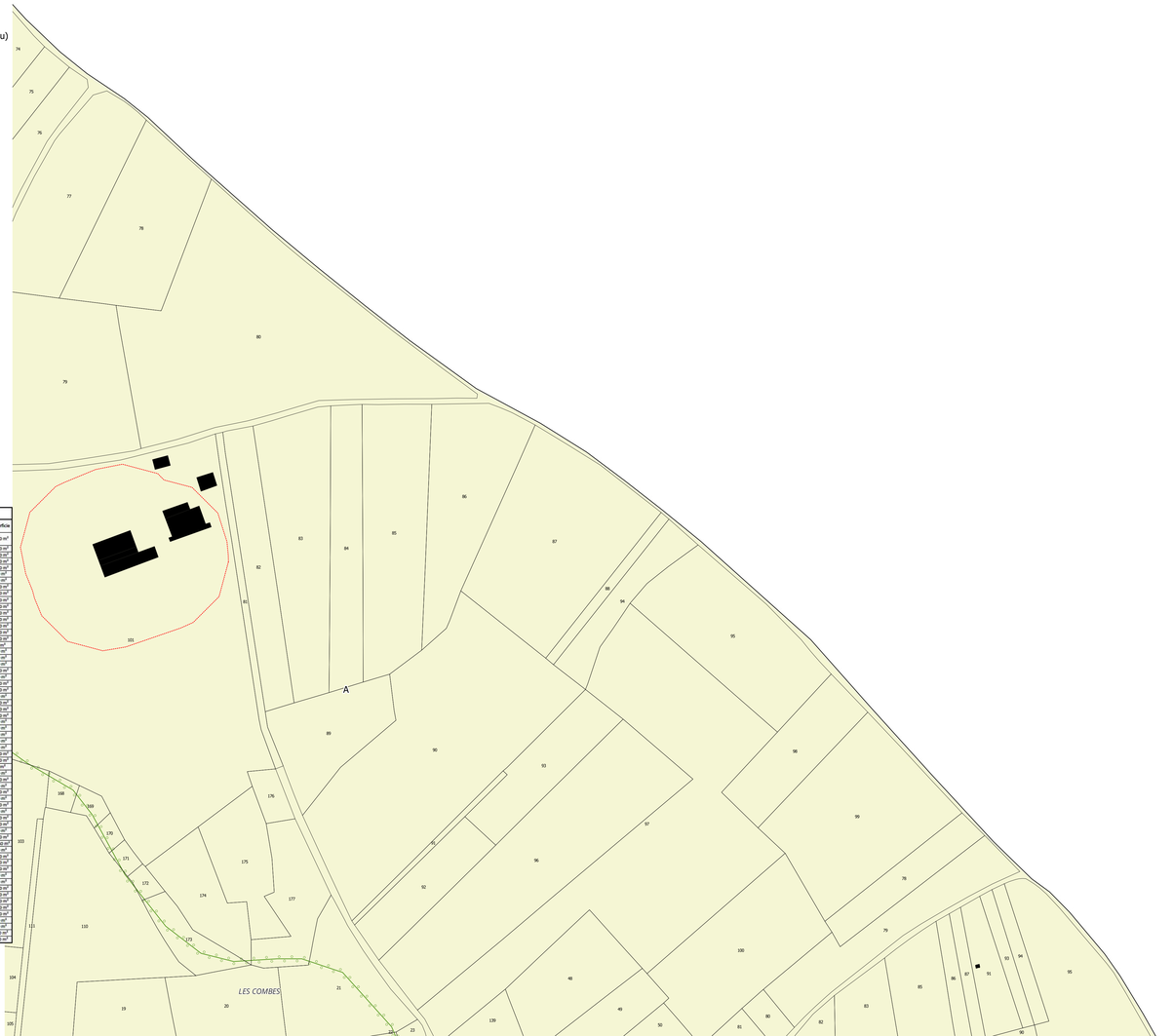

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

20

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Création voie bd Lucien Salzmann Kobagia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 310 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 160 m²
D15	Création bassin de rétention	Cohade	Commune	4 100 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ingénes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equipem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equipem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equipem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equipem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equipem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equipem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equipem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equipem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equipem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equipem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equipem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equipem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 310 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

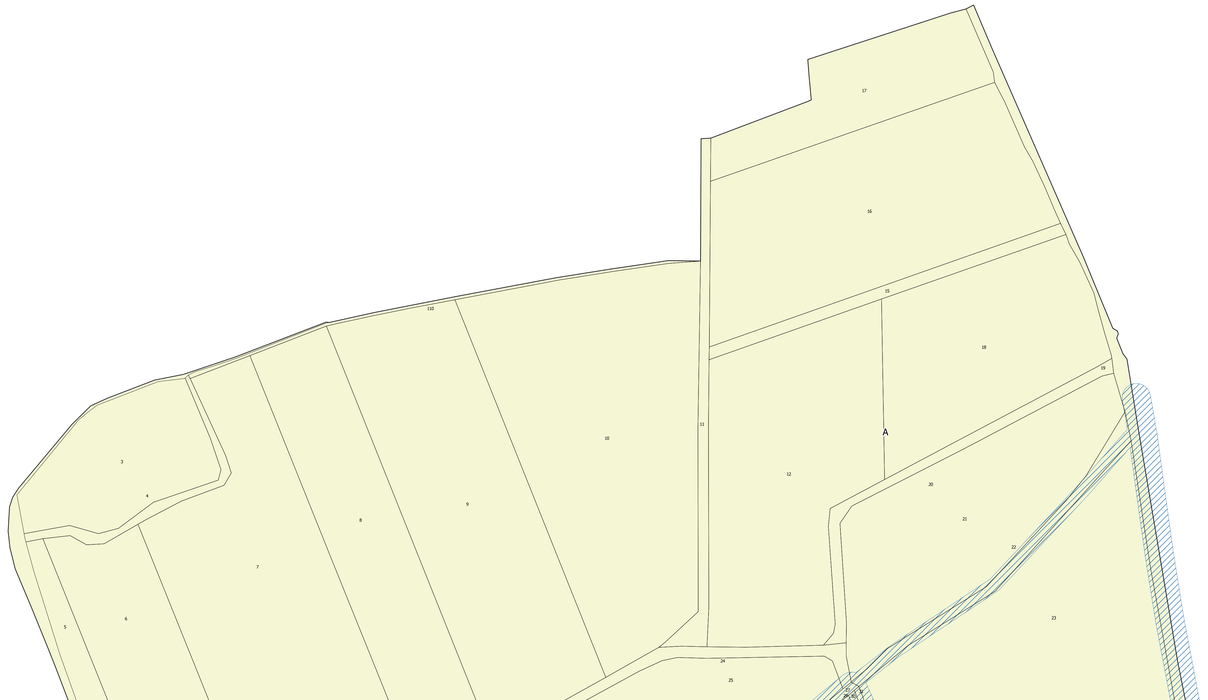

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

21

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B4	Elargissement rue du Cavalet (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 980 m²
B6	Elargissement rue Louis Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Rat sur rue Suzanne Kolbiguy (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 320 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	520 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 350 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 370 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Esplantin	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Esplantin	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Esplantin	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Esplantin	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Esplantin	Département	1 020 m²
E6	Déviation RD20	Esplantin	Département	570 m²
E7	Déviation RD20	Esplantin	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Esplantin	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Esplantin	Département	990 m²
E10	Déviation RD20	Esplantin	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Esplantin	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Esplantin	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	11 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aviseve mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 220 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 760 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 340 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3090 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2090 m²

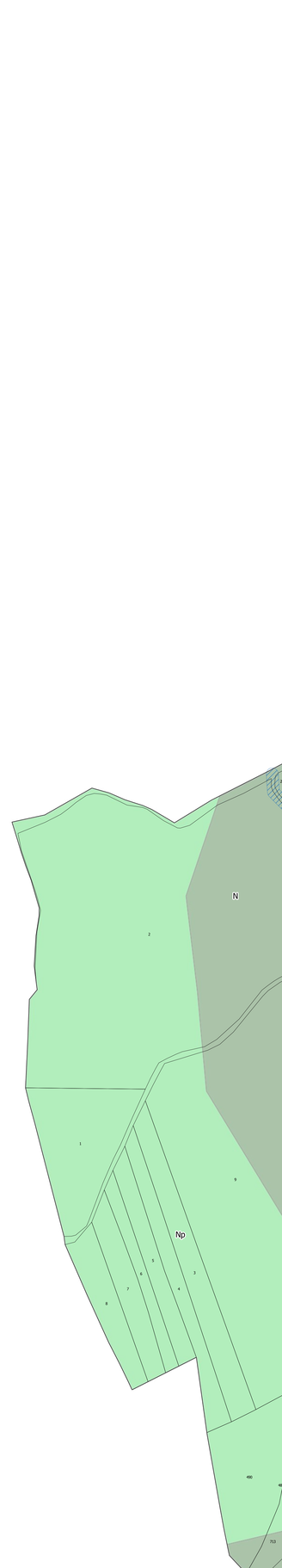

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

22

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lucienne Rolleglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	3 570 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 150 m²
C3	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	650 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 800 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 330 m²
D15	Création de lagements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 350 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	860 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 230 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	510 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 090 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aviesse mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	2 940 m²
J1	Equipement sportif (terrain 2 mètres)	Reilhac	Commune	1 600 m²
J2	Equipement sportif (terrain 2 mètres)	Saint Beauzire	Commune	670 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

23

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Haut-Prieuré-Saint-Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Lieuze Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Elargissement rue Jean Baptiste Rolland (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 310 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaleilles	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 580 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de l'agage (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agage (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 060 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'agage	Cohade	Commune	40 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de l'agage	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une rose (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	530 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 160 m²
D15	Aménagement d'une voie de desserte	Cohade	Commune	1 100 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pantas (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	665 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equalens	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equalens	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equalens	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equalens	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equalens	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Equalens	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equalens	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equalens	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equalens	Département	1 000 m²
E10	Déviation RD20	Equalens	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equalens	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equalens	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

24

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- U1a1 - Zones d'activités
- U1a1p - Zones d'activités
- U1a2 - Zones d'activités
- U1a2p - Zones d'activités
- U1a3 - Zones d'activités
- U1b - Zones d'activités
- U1c - Zones d'activités
- U1d - Zones d'activités
- U1e - Zones d'activités
- U1f - Zones d'activités
- U1g - Zones d'activités
- U1h - Zones d'activités
- U1i - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Nourricorte Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 170 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lycaine Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 540 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 480 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création du lotgements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E12	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 600 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 000 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aviseve mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	510 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

25

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

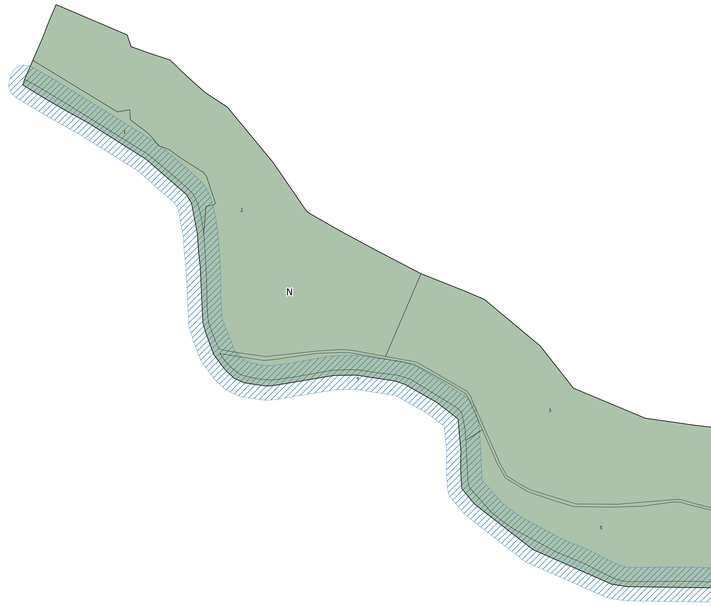

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	930 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Création d'un espace vert sur la parcelle Kobagria (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaliot	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 200 m²
D15	Emplacement réservé	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	465 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligones (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 620 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

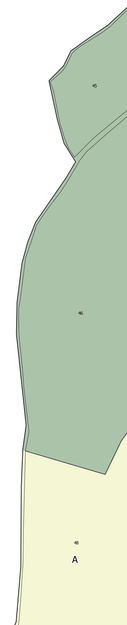

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

26

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-lès-Saint Pierre	Commune	3 080 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 690 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	580 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B8	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Impasse Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 230 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 630 m²
D15	Création d'un parking	Cohade	Commune	1 170 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 180 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 300 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 340 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 000 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aviveve mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	660 m²
M1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à cailloir (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à cailloir (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à cailloir (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 730 m²
I4	Voie à cailloir (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à cailloir (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 620 m²
I6	Elargissement virage (3 mètres)	Paulhac	Commune	260 m²
I7	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

27

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

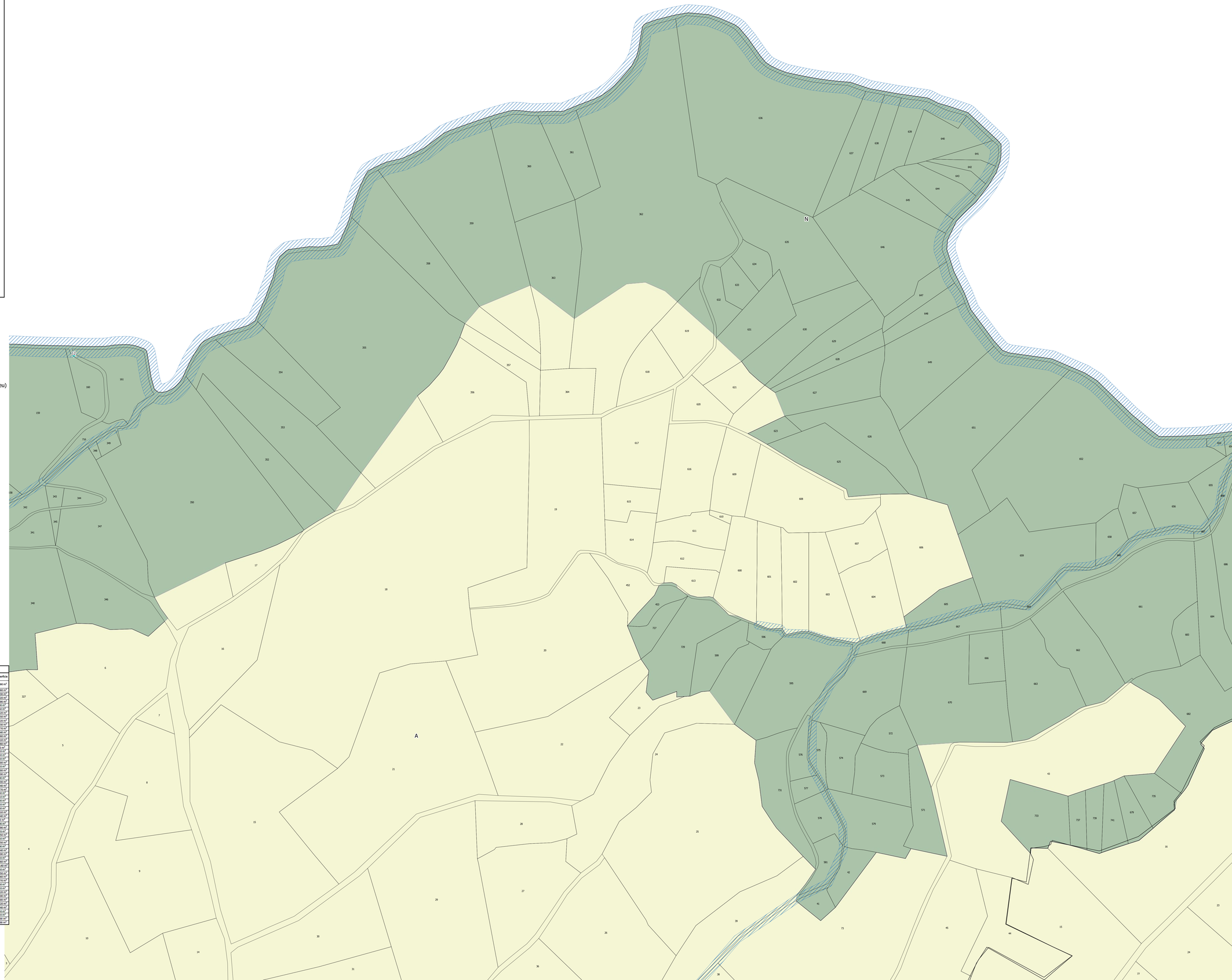

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Lieuse Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Création rue liaison Lycée Agricole (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D15	Emplacement réservé	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	460 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligneras (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 200 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 520 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

28

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	800 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Lucienne Rollegnia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	5 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanlat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	400 m²
D7	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 930 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Prairies (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des cigonnes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Esplanès	Département	1 200 m²
E2	Déviation RD20	Esplanès	Département	200 m²
E3	Déviation RD20	Esplanès	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Esplanès	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Esplanès	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Esplanès	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Esplanès	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Esplanès	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Esplanès	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Esplanès	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Esplanès	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Esplanès	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 170 m²
F6	Création stationnement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 670 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
M1	Espace public en accompagnement de la mairie	Vieille Brioude	Commune	920 m²
I1	Voie à caliber (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie à caliber (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à caliber (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 340 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	150 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

29

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 550 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Pierre Mendès France (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 400 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	810 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lucienne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansit	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 160 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 580 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 460 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 220 m²
D15	Création du lagarmetto sociale	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E12	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 100 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 430 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 200 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	510 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

30

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Calcolier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 880 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	640 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Création rue Rat Lane Sabrina Kobagia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 310 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion déboucharit sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 690 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Création parking	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	460 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigonnes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 100 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 310 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 520 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

31

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement Bd Jean Jaurès (Sortie Sud) (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B4	Elargissement rue du Calcaire (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 000 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	843 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Suzanne Rotlagia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 000 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 470 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Amenagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniseve mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking	Lavaudieu	Commune	1 000 m²
H1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	820 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 560 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

32

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 040 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B4	Elargissement rue du Lycée (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 080 m²
B5	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 040 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Rat sur Suzanne Kolbiguy (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 530 m²
B10	Création espace récréatif et soins	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chassiet	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 560 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 350 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 970 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ingenes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 010 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	390 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public accompagnement de la mairie	Ludéac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 120 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 760 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 700 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 360 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2200 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

33

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Julianne Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 690 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 320 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 180 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 170 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	1 740 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	650 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Cimetière paysager	Lamothe	Commune	1 970 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Leyvaux	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2806 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

34

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-de-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	390 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat zir et Lucienne Rolland(3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanet	Commune	3 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 110 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour du chemin de Flagnac	Cohade	Commune	920 m²
D6	Création d'un cheminement piéton le long du chemin de Flagnac	Cohade	Commune	1 210 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 930 m²
D17	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D23	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	580 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigales (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 320 m²
D22	Création équipement public stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 700 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	590 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 810 m²
F4	Création d'un parc et d'un espace paysager	Lamothe	Commune	3 350 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	660 m²
M1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3090 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2060 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

35

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calzébet (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lucienne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et toilets	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton du Bourg à Flagnac	Cohade	Commune	1 480 m²
D6	Création d'un chemin piéton Ecl/vestiaut sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchat (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	220 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Equalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Equalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Equalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equalem	Département	900 m²
E10	Déviation RD20	Equalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equalem	Département	1 600 m²
E12	Déviation RD20	Equalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Création d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à caliber (5 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 810 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création 2*3P (Tilmes à noiseux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création 1*3P	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

36

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiare	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont et Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Fagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D4	Aménagement du chemin de Fagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Fagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Fagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D15	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	900 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigales (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création parking paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 140 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	1610 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 350 m²
I5	Voie à cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement sente (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3900 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

37

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Jacqueline Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 220 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Création d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equirain	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equirain	Département	1 240 m²
E3	Déviation RD20	Equirain	Département	350 m²
E4	Déviation RD20	Equirain	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equirain	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Equirain	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equirain	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equirain	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equirain	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Equirain	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equirain	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equirain	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Réserve incendie	Lamothe	Commune	1 230 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Leyvaux	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5900 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2906 m²

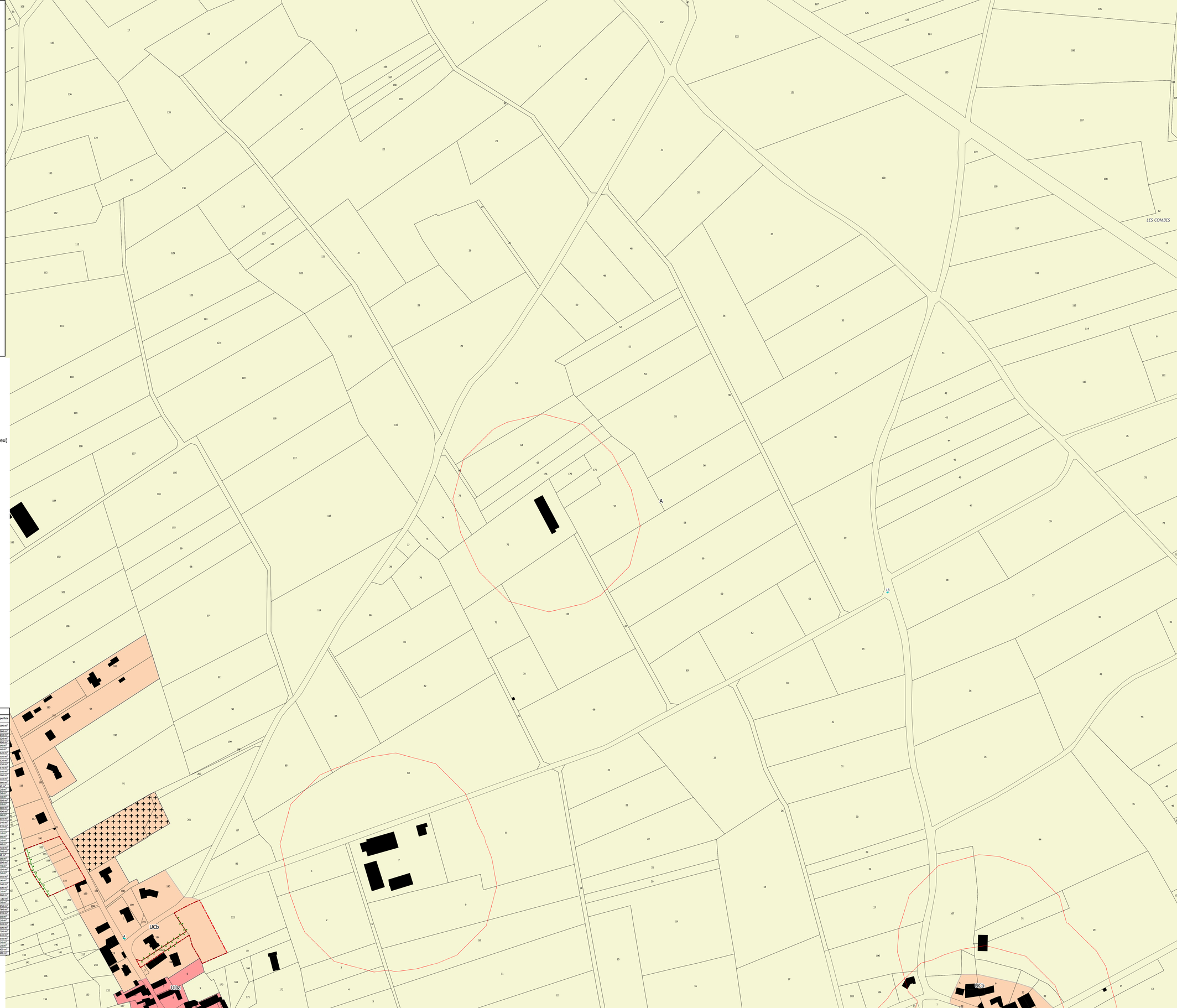

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

38

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollagia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'agage (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agage (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'agage	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de l'agage	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D15	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 530 m²
D16	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Lignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
E13	Création espace paysager et zone de stationnement	Espalem	Département	1 220 m²
F1	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F2	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	650 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

39

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

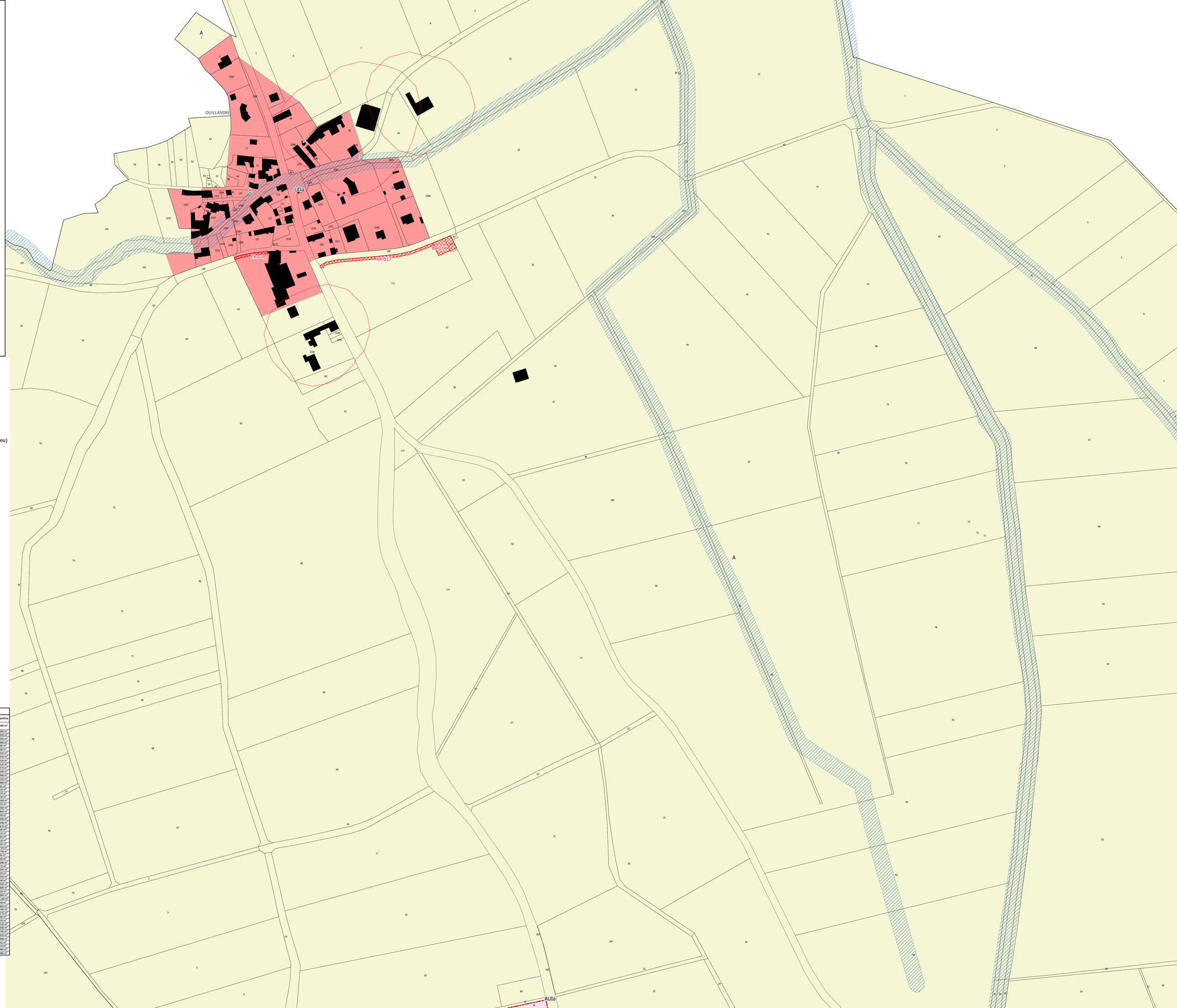

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 880 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Création voie bat cur rue Guiomar Kobaga (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion dédoublant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Acquisition bâti	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigonnes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	1 520 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Pauhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

40

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

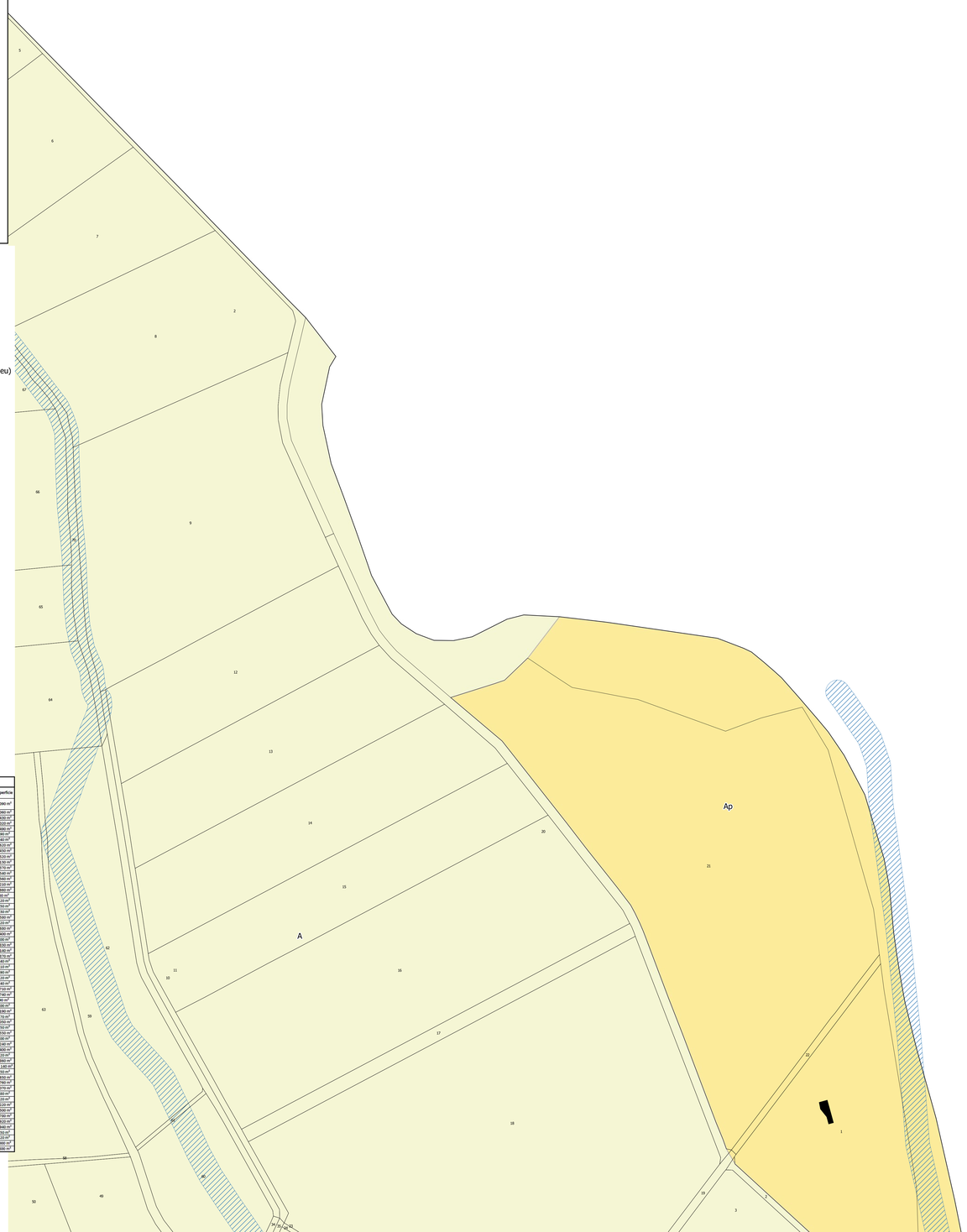

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Sous-étude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcaillat (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Jo(anne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D6	Création d'un chemin piéton (6)Accueillant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D22	Création équipement public stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 600 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Création parking et d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 810 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
I7	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
J1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2990 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

41

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

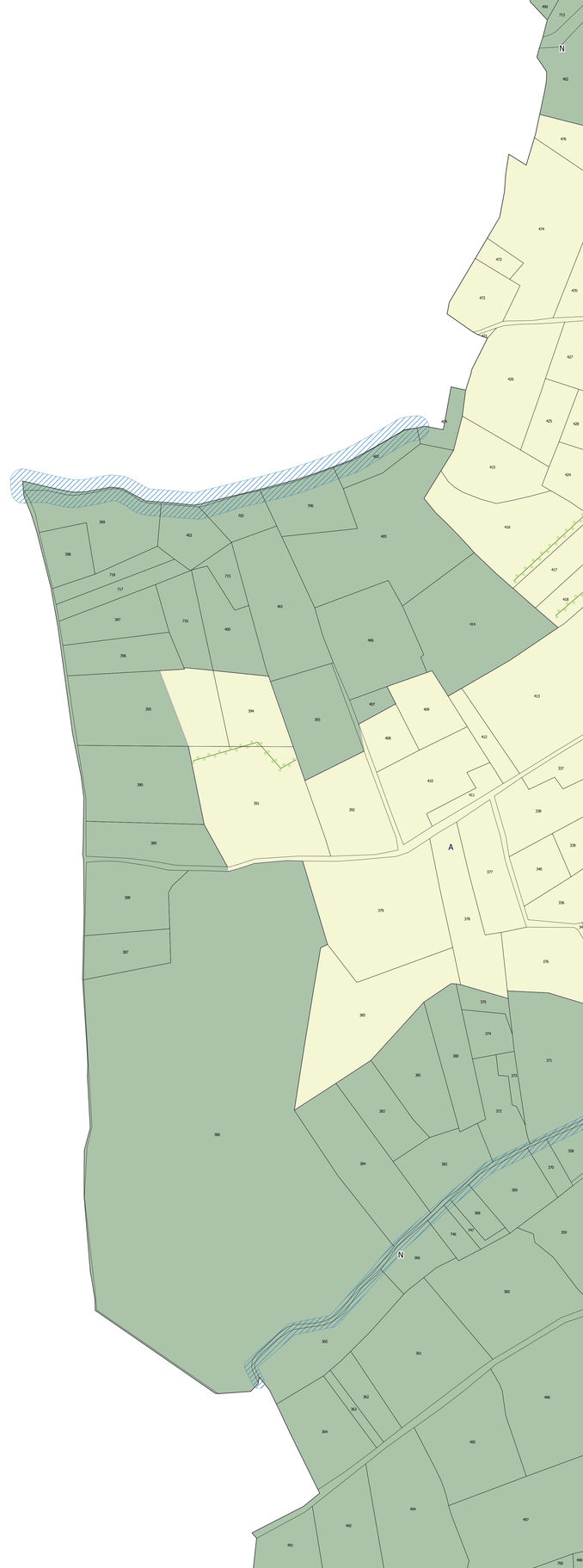

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (artic R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Suzanne Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Création d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 020 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E12	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Départements	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Départements	1 740 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Départements	300 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Départements	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Départements	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Départements	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Départements	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Départements	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Départements	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Départements	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Départements	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Départements	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rute	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création d'un bassin	Lamothe	Commune	1 270 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Levevileu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
I7	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2906 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

42

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Roure Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 690 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	850 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 210 m²
B8	Elargissement rue Jean Moulin (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 650 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Jacqueline Rodagna (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaut	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (0 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piétion (0 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (0 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (0 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (0 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 630 m²
D15	Création d'un cheminement	Cohade	Commune	1 130 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (0 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 370 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (0 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (0 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (0 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	1 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	3 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager.	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	660 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludilhac	Commune	520 m²
H	Voie à calibrer (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
G	Voie à calibrer (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
G	Voie à calibrer (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 730 m²
H	Voie à calibrer (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 620 m²
H	Voie à calibrer (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 260 m²
I6	Emplacement réservé (0 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
I1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3900 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1890 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

43

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollagia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanet	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 480 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	110 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	650 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 530 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Cigales (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création d'espace paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 140 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	650 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (3 mètres)	Paulhac	Commune	350 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

44

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal sir et Lucienne Rolleigts (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	2 500 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 430 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion Allobouchet sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	520 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	650 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 370 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (1 mètre de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	920 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 230 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 520 m²
I5	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 420 m²
J1	Equipement touristique	Vent Beaulire	Commune	870 m²
K1	Création 1ITSP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3060 m²
K2	Création 2ITSP	Agnat	Commune	2006 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

45

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Solomir Kologrip (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Création parking	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligeres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equalem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

46

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

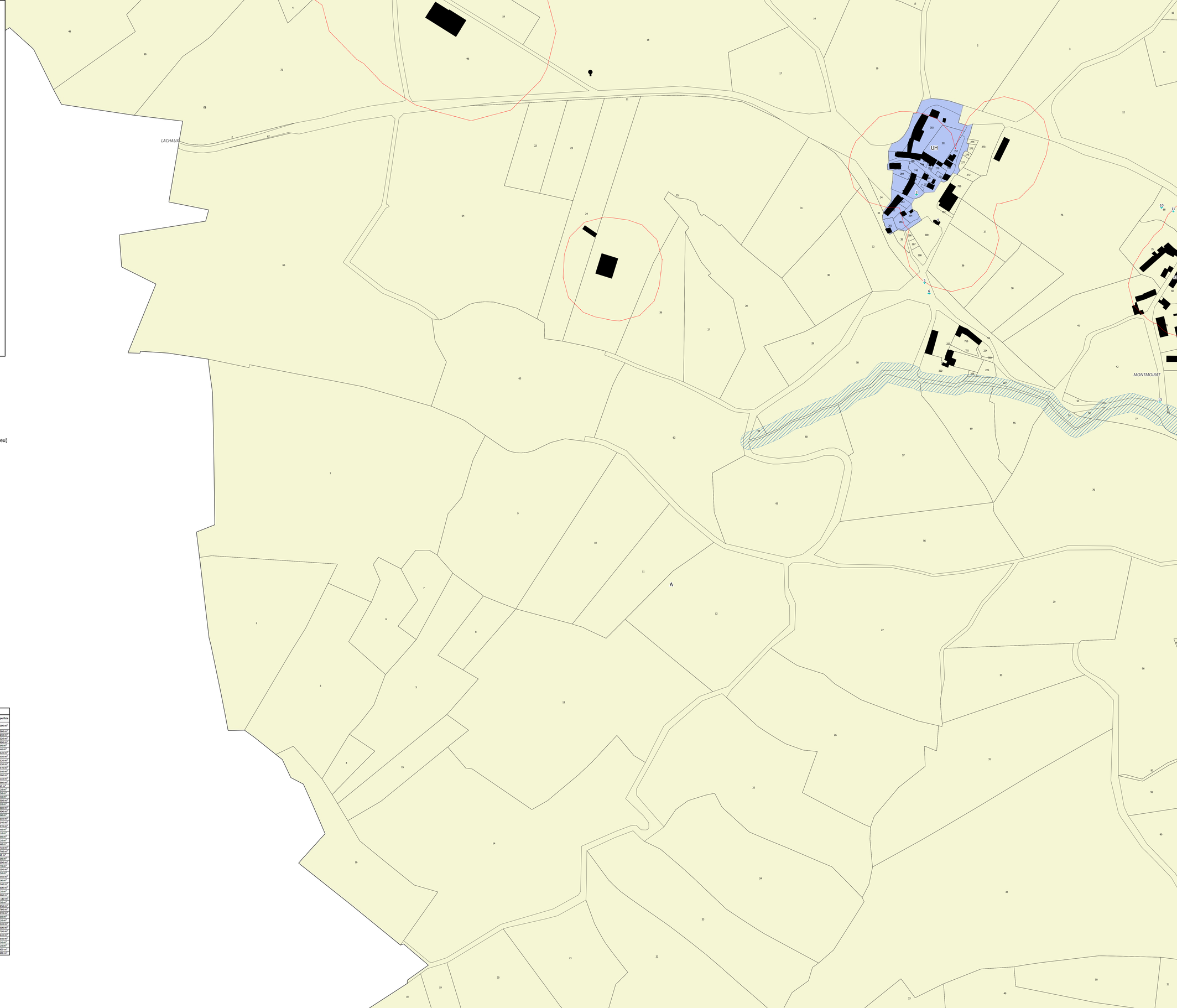

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 660 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Ecr et Suzanne Rottagnia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 830 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 470 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local technique ou public	Lamothe	Commune	1 000 m²
G1	Elargissement de la voie permet accès mairie	Léotoing	Commune	920 m²
H	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I5	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

47

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcalbar (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 400 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Mace (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Nicolin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lucienne Robagla (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D6	Création d'un chemin piéton Rochechouit sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	510 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	360 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 600 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public ou accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2990 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

48

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du cloutier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Lucien Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Création voie liaison rue Jean Jaurès/rue Kobaga (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanet	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 060 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 100 m²
D15	Elargissement rue du Bouchet	Cohade	Commune	1 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 670 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (1 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigoines (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 200 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 140 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 630 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	210 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

49

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	640 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Création/extension rue Jean Valjean/ rue Victor Hubaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de l'agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 060 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	830 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D15	Création parking	Cohade	Commune	2 430 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	460 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligones (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	710 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 620 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

50

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 170 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	820 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lucarne Rollagia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 200 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 460 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 220 m²
D15	Création du lagarenti sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 530 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 210 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 760 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

51

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- U1a1 - Zones d'activités
- U1a1p - Zones d'activités
- U1a2 - Zones d'activités
- U1a2p - Zones d'activités
- U1a3 - Zones d'activités
- U1b - Zones d'activités
- U1c - Zones d'activités
- U1d - Zones d'activités
- U1e - Zones d'activités
- U1f - Zones d'activités
- U1g - Zones d'activités
- U1h - Zones d'activités
- U1i - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	960 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement Impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Suzanne Rotsaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	3 750 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 100 m²
C3	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D15	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D17	Création de lagements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D18	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D19	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	420 m²
D20	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D21	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D22	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D23	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	920 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 320 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	510 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 090 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	1 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	930 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
J1	Espace vert (3 mètres de plateforme)	Saint Beauzire	Commune	1 020 m²
J2	Espace vert (3 mètres de plateforme)	Saint Beauzire	Commune	820 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

52

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Calcaire (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 080 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lucienne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 480 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 270 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking	Lavaudieu	Commune	1 000 m²
H1	Création d'un parking public au niveau mairie	Lubilhac	Commune	920 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

53

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Frères (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 000 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	843 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Suzanne Rottaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 520 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 470 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local technique ou parking	Lamothe	Commune	1 600 m²
G1	Création d'un espace public paysagé au centre du village	Léotoing	Commune	820 m²
H	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 560 m²
J	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
K	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
L	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
M	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
O	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

54

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 680 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B9	Elargissement rue Bat Ier et Suzanne Rottagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 020 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	180 m²
D22	Création equipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 170 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking public	Lavaudieu	Commune	1 600 m²
H1	Création d'un parking public devant la mairie	Malvières	Commune	920 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

55

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiare	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Lavaudieu Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanet	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 630 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agage (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 060 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'agage	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de l'agage	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigonnes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création équipement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 140 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 830 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement sente (2 mètres)	Paulhac	Commune	350 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2080 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

56

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calcaliet (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Lussia Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B9	Elargissement rue Bal sir et Sulpice Rotaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanet	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 690 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Création d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 220 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	970 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 180 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E2	Création équipement public - stade	Espalem	Commune	4 710 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	180 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création d'un giratoire	Lamothe	Commune	1 270 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aireeve marine	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2900 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

57

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcaliar (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lojanne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D6	Création d'un chemin piéton Bellechauf sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 010 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	520 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 600 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création equipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public ou accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2990 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

58

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Haut-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcaliar (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Nicolin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lojanne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D6	Création d'un chemin piéton Rétrochaud sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	900 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Création d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2950 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 610 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (3 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5880 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

59

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Calcaire (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 080 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Prolongement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lucienne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace végétalisé et talets	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 340 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 020 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 770 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniseire mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking	Lavaudieu	Commune	620 m²
H1	Création d'un parking public au cimetière mairie	Léotoing	Commune	920 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

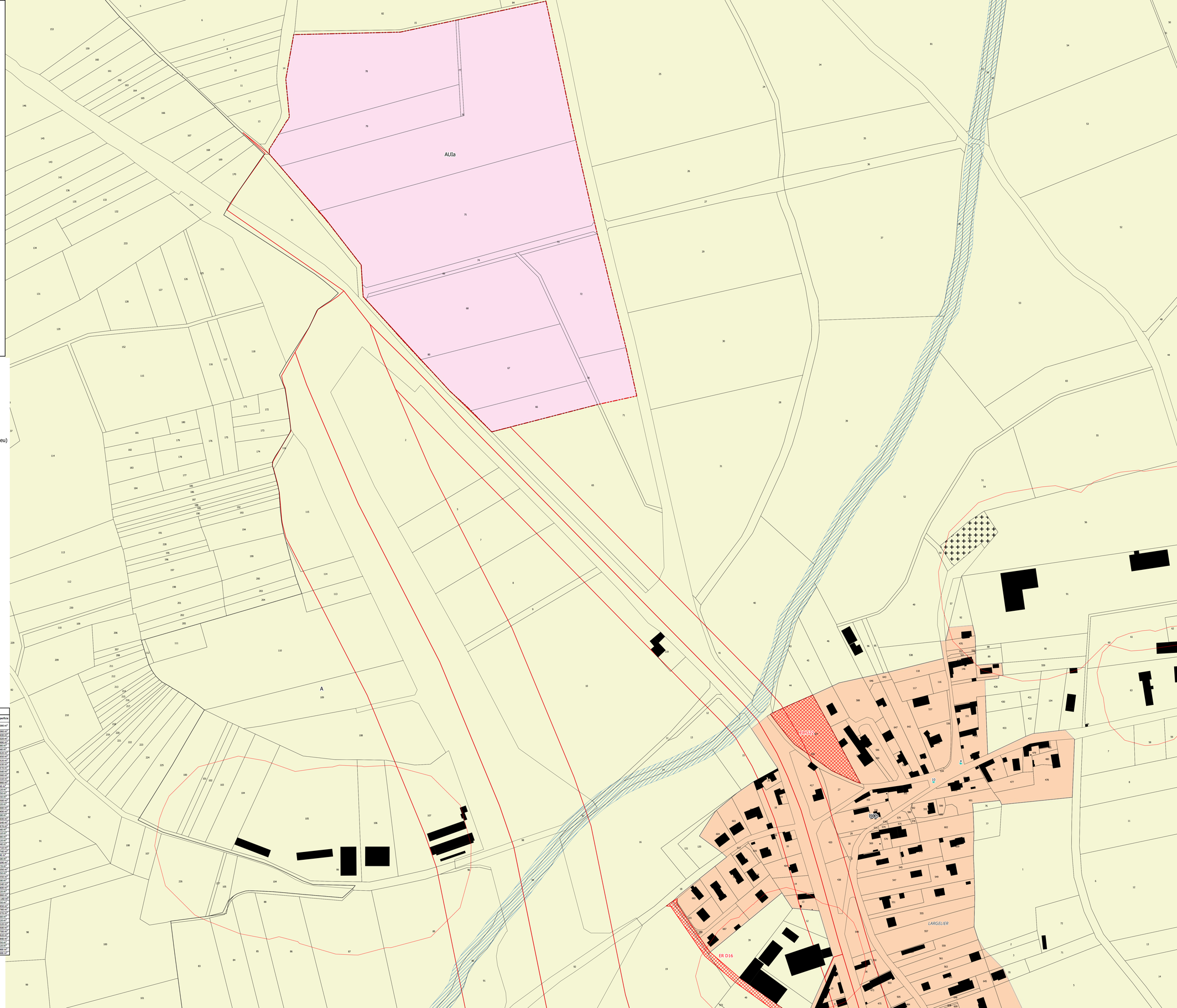

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

60

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid / Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 460 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean-Marie à Brioude (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rolseglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	3 370 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 550 m²
C3	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	310 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
J1	Espace vert (6 mètres de plateforme)	Reilhac	Commune	1 020 m²
K1	Création parking et espace	Saint Beauzire	Commune	670 m²
L1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
L2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

61

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lucienne Robagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 220 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 686 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 180 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Esplanès	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Esplanès	Département	1 240 m²
E3	Déviation RD20	Esplanès	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Esplanès	Département	3 190 m²
E5	Déviation RD20	Esplanès	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Esplanès	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Esplanès	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Esplanès	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Esplanès	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Esplanès	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Esplanès	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Esplanès	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 000 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	650 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création d'un giratoire	Lamothe	Commune	1 270 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	524 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2806 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

62

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollagia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 490 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	650 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	320 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D15	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 530 m²
D16	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D17	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 670 m²
D18	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D20	Réserve incendie	Cohade	Commune	800 m²
D21	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D22	Elargissement rue des Cigonne (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D23	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 770 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création d'un espace paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 200 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	1810 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aresse marie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	200 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

63

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionnicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Aménagement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 080 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	843 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 050 m²
B9	Elargissement rue Bat'zor et Lucienne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 140 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 320 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 480 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 470 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	270 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 350 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 260 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local technique ou parking	Lamothe	Commune	1 150 m²
G1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme) aniveau mairie	Lubilhac	Commune	920 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 700 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2890 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

64

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Calcaillet (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollagia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D4	Aménagement du chemin de l'église (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	650 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	960 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigones (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création parking paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 600 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	1610 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	1 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliborer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliborer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliborer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliborer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 810 m²
I5	Voie a caliborer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement sente (3 mètres)	Paulhac	Commune	350 m²
J1	Espace vert a réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Vieget	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Vieget	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

65

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 310 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Sulpice Rollagia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Création d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 010 m²
D8	Aménagement d'une voie (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 180 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	1 740 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 350 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	350 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création d'un parking	Lamothe	Commune	1 270 m²
F6	Création stationnement public : stationnement public ou aireve mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public ou accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2906 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

66

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

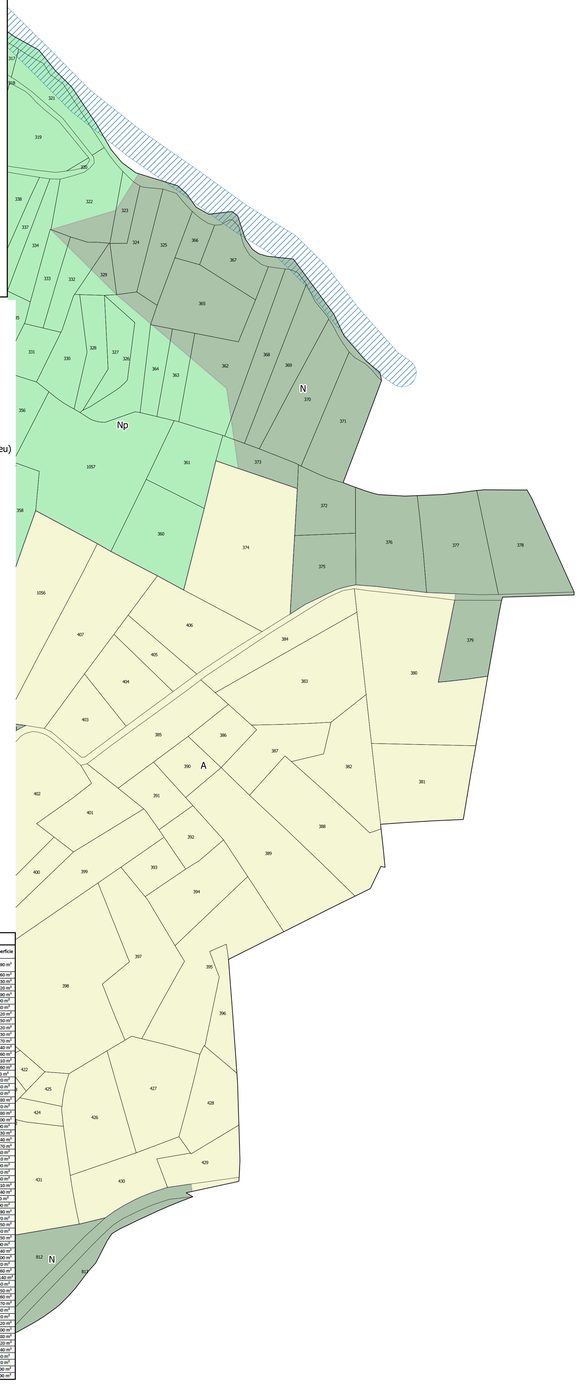

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	390 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B9	Elargissement rue Rel Air et Suzanne Rollaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace mortuaire et locaux	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	900 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigonne (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création d'espace paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 200 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aresse mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	200 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5900 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

67

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Supreme Kobagna (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 310 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D15	Création parking	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligoires (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 520 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²



Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

68

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chaseur	Reunionicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 660 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Suzanne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour du chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 020 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 670 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	670 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 350 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local technique ou parking	Lamothe	Commune	1 500 m²
G1	Création d'un parking public devant la mairie	Lavaudieu	Commune	920 m²
H1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	3 220 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	2 500 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	3 780 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	3 320 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	2 840 m²
I5	Elargissement voirie (2 mètres)	Peyrluc	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

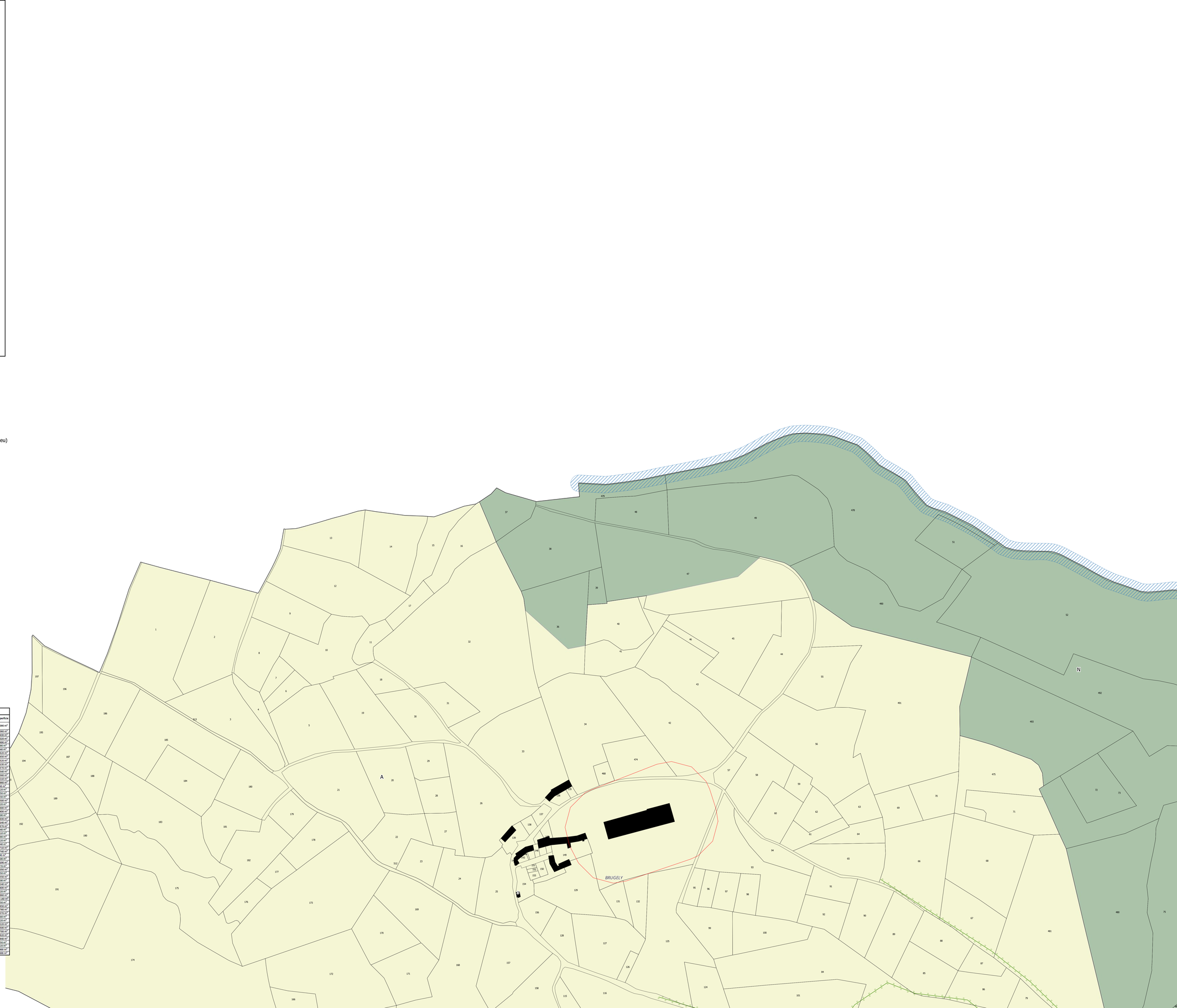

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

69

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean-Marie A (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal sir et Suzanne Rotlegria (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	2 500 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 430 m²
C3	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	320 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (1 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 090 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie a calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 620 m²
I5	Voie a calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Voie a calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 980 m²
J1	Equipement à vocation touristique	Vent Beaulire	Commune	820 m²
K1	Création 1*3P (fermes à rosseaux)	Agnat	Commune	3060 m²
K2	Création 1*3P	Agnat	Commune	2006 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

70

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 880 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Suzanne Rollagnie (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	600 m²
D7	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 930 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Prantes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Lignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 000 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	590 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 830 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 770 m²
F6	Création stationnement public stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	820 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	510 m²
I1	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I5	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	150 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

71

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frères (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 240 m²
B8	Elargissement rue Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 010 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Jacqueline Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 230 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaut	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création d'une voie de desserte	Cohade	Commune	1 170 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Hurtes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	1 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	3 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 010 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 340 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	660 m²
M1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludilhac	Commune	510 m²
G	Voie à cadrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
G	Voie à cadrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
H	Voie à cadrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
H	Voie à cadrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
H	Voie à cadrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 620 m²
N	Elargissement virage (3 mètres)	Paulhac	Commune	210 m²
I1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3900 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1890 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

72

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Elargissement Bv le Val Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 000 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	843 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rottagis (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 220 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 020 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 870 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	670 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local technique ou parking public	Lamothe	Commune	1 600 m²
H1	Création d'un espace paysager devant mairie	Lissac	Commune	510 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 700 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2890 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

73

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B4	Elargissement rue du Cavalet (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 080 m²
B5	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 480 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Rel sur Isaurine Aldegrin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 320 m²
B10	Création espace récréatif et soins	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteil	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 560 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Pantes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 010 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	870 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	390 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 780 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Leyssac	Commune	520 m²
G	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 120 m²
H	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 760 m²
J	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
K	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
L	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
I1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3090 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2200 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

74

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lucienne Rotaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	1 370 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 500 m²
C3	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 800 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	310 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 620 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
J1	Equipement sportif (terrain 5 mètres)	Saint Beauzire	Commune	1 520 m²
J2	Equipement sportif (terrain 5 mètres)	Saint Beauzire	Commune	620 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

75

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-lès-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du cloutier (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Lieutar Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue marx-Dormoy (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Salomon Kolagria (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de l'agasc (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agasc (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'agasc	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de l'agasc	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 160 m²
D15	Aménagement d'une voie	Cohade	Commune	1 100 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	460 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 000 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 530 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	210 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

76

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 910 m²
B4	Elargissement rue du Calcalbar (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lojzanne Kobaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton Bellevue - Flagnac	Cohade	Commune	1 870 m²
D6	Création d'un chemin piéton Alchevchort sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 250 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 110 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	220 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	940 m²
E10	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Création d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	480 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2990 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

77

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement Bv le sur Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 080 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 000 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rottagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 020 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 470 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 700 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 260 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aviaire mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking	Lavaudieu	Commune	1 000 m²
H1	Création d'un espace paysager accueil	Malvières	Commune	920 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

78

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 880 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Lucarne Rollegrin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	1 000 m²
D7	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 930 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Prunes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	640 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligneux (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	540 m²
D22	Creation équipement public stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	1 200 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	590 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 170 m²
F6	Création stationnement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	800 m²
H1	Espace public et accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	920 m²
I1	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I5	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 340 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	150 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

79

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 610 m²
B4	Elargissement rue du Lavoir (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 080 m²
B5	Elargissement rue Lavoisier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 440 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 610 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Rel sur Lucaine Aidiagrie (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Creation espace récréatif et soors	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chassat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 560 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 970 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equalem	Département	1 150 m²
E6	Déviation RD20	Equalem	Département	870 m²
E7	Déviation RD20	Equalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equalem	Département	390 m²
E10	Déviation RD20	Equalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	11 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 780 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludéac	Commune	520 m²
G	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 120 m²
H	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
H	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
N	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 940 m²
N	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3090 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2200 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

80

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 260 m²
B5	Elargissement rue Lieutar Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	930 m²
B6	Elargissement rue Jean-Marie Bach (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean-Baptiste Rousset (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Création/extension rue Rat Lycée Supérieur Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 100 m²
D15	Aménagement d'une voie	Cohade	Commune	1 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigognes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	3 000 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 520 m²
I5	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 810 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

81

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calzadar (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lucienne Robagla (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D6	Création d'un chemin piéton Aléchouchoux sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (4 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	540 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equilhem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equilhem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equilhem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equilhem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Equilhem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Equilhem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equilhem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equilhem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equilhem	Département	900 m²
E10	Déviation RD20	Equilhem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equilhem	Département	3 800 m²
E12	Déviation RD20	Equilhem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 610 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

82

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Sulpice Rotlaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 686 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Création d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 220 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	780 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E2	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	800 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 050 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création cimetière	Lamothe	Commune	3 270 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2906 m²

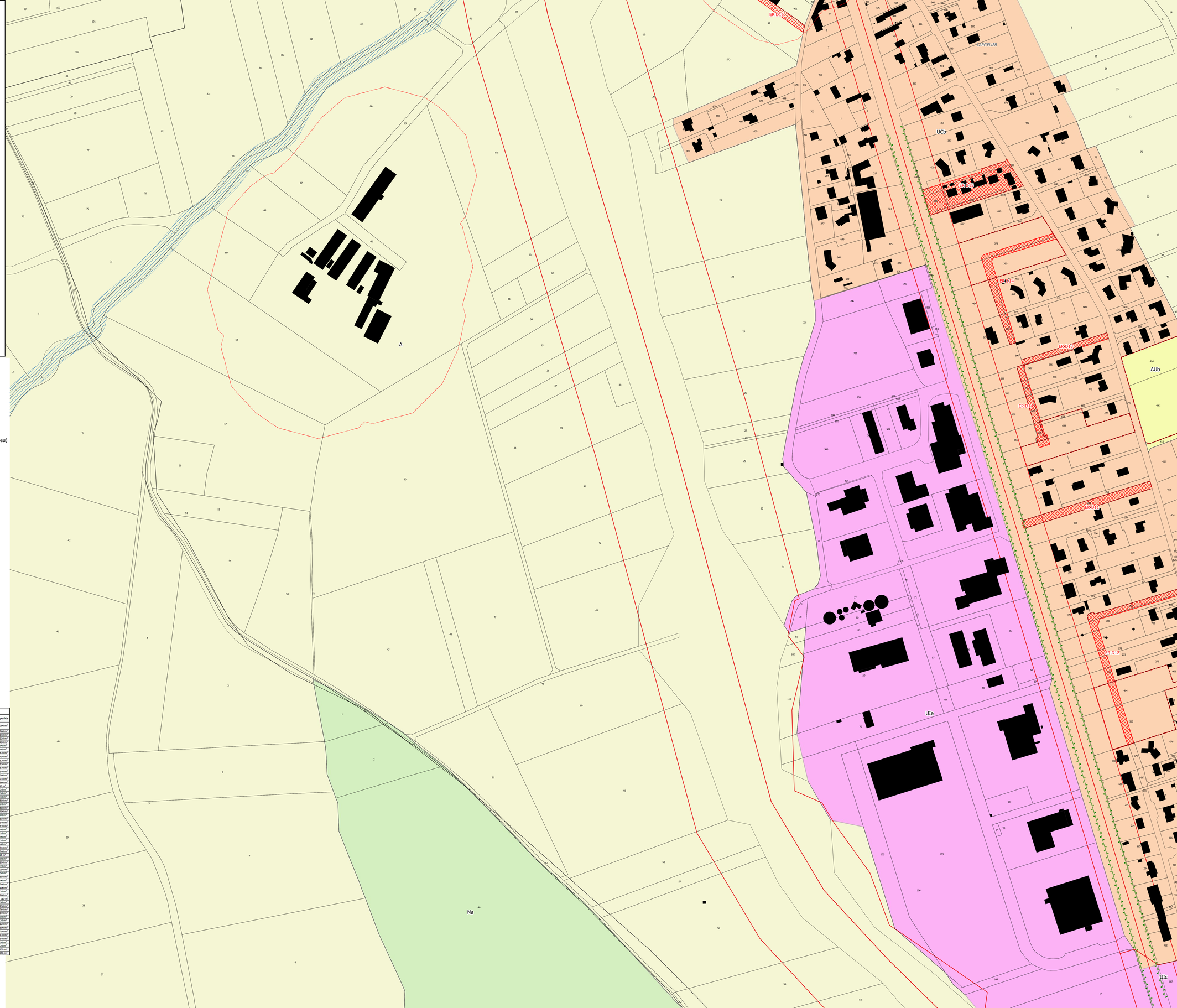

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

83

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 060 m²
B4	Elargissement rue du Cloutier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 060 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	843 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Ayr et Suzanne Rottagia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 010 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	230 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 770 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	470 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 160 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking public	Lavaudieu	Commune	1 600 m²
H1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Malvillac	Commune	920 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 700 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

84

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rotaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	3 150 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 470 m²
C3	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 160 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	520 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	530 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 800 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Esplanès	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Esplanès	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Esplanès	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Esplanès	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Esplanès	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Esplanès	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Esplanès	Département	80 m²
E8	Déviation RD20	Esplanès	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Esplanès	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Esplanès	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Esplanès	Département	1 240 m²
E12	Déviation RD20	Esplanès	Département	520 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 090 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aviesse mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
J1	Equipement sportif (terrain 2 mètres)	Saint Beauzire	Commune	1 630 m²
J2	Equipement sportif (terrain 2 mètres)	Saint Beauzire	Commune	820 m²
K1	Création 1ºISP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3060 m²
K2	Création 2ºISP	Agnat	Commune	2006 m²

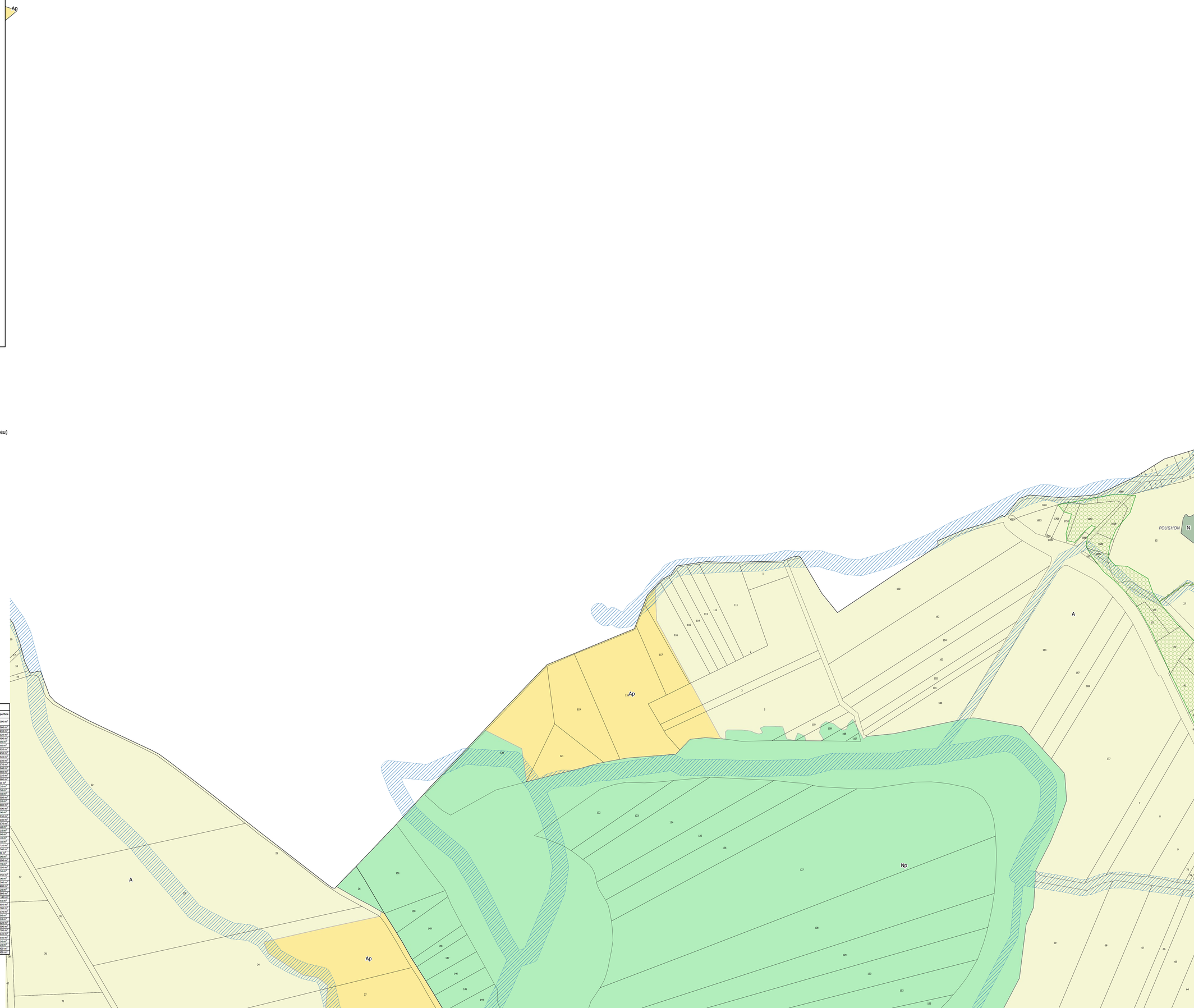

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

85

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean-Marie Jr (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Sq'anne Rotaegia (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 530 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (0 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	530 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 530 m²
D15	Création de lagements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Création d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (0 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (1 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Départements	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Départements	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Départements	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Départements	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Départements	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Départements	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Départements	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Départements	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Départements	920 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Départements	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Départements	1 240 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Départements	520 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caillover (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caillover (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caillover (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caillover (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caillover (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
J1	Equipement sportif (0 mètres)	Saint Beauzire	Commune	4 210 m²
J2	Equipement sportif (0 mètres)	Saint Beauzire	Commune	820 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

86

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calzadar (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louisa Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Nicolin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lucienne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'agrae (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agrae (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D6	Création d'un chemin piéton dévhouchant sur chemin de l'agrae	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	320 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	580 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 600 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Création d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	3 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 610 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	150 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

87

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boisé classé
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 460 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lycienne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	2 500 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 410 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	720 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 320 m²
D15	Création de lagements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Création d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 090 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 620 m²
I5	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 980 m²
J1	Equipement à vocation touristique	Vent Beaurre	Commune	610 m²
K1	Création 1ºEP (filins à noseaux)	Agnat	Commune	3060 m²
K2	Création 1ºEP	Agnat	Commune	2060 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

88

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 880 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	800 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Suzanne Rollegrin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 960 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme) sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	1 600 m²
D7	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Prairies (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D20	Elargissement rue de la Boucharit (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des cigarres (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	1 200 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	590 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 470 m²
F6	Création stationnement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	820 m²
M1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	920 m²
I1	Voie à cailloux (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à cailloux (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie à cailloux (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à cailloux (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à cailloux (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	150 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

89

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- NI - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Nourrissole Saint Pierre	Commune	3 080 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 690 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 210 m²
B8	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 600 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Jacqueline Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansalt	Commune	3 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	650 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création d'un parking public	Cohade	Commune	1 630 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	3 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 120 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	170 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager.	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	660 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludilhac	Commune	510 m²
I1	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 750 m²
I4	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 260 m²
I6	Elargissement sente (3 metres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

90

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

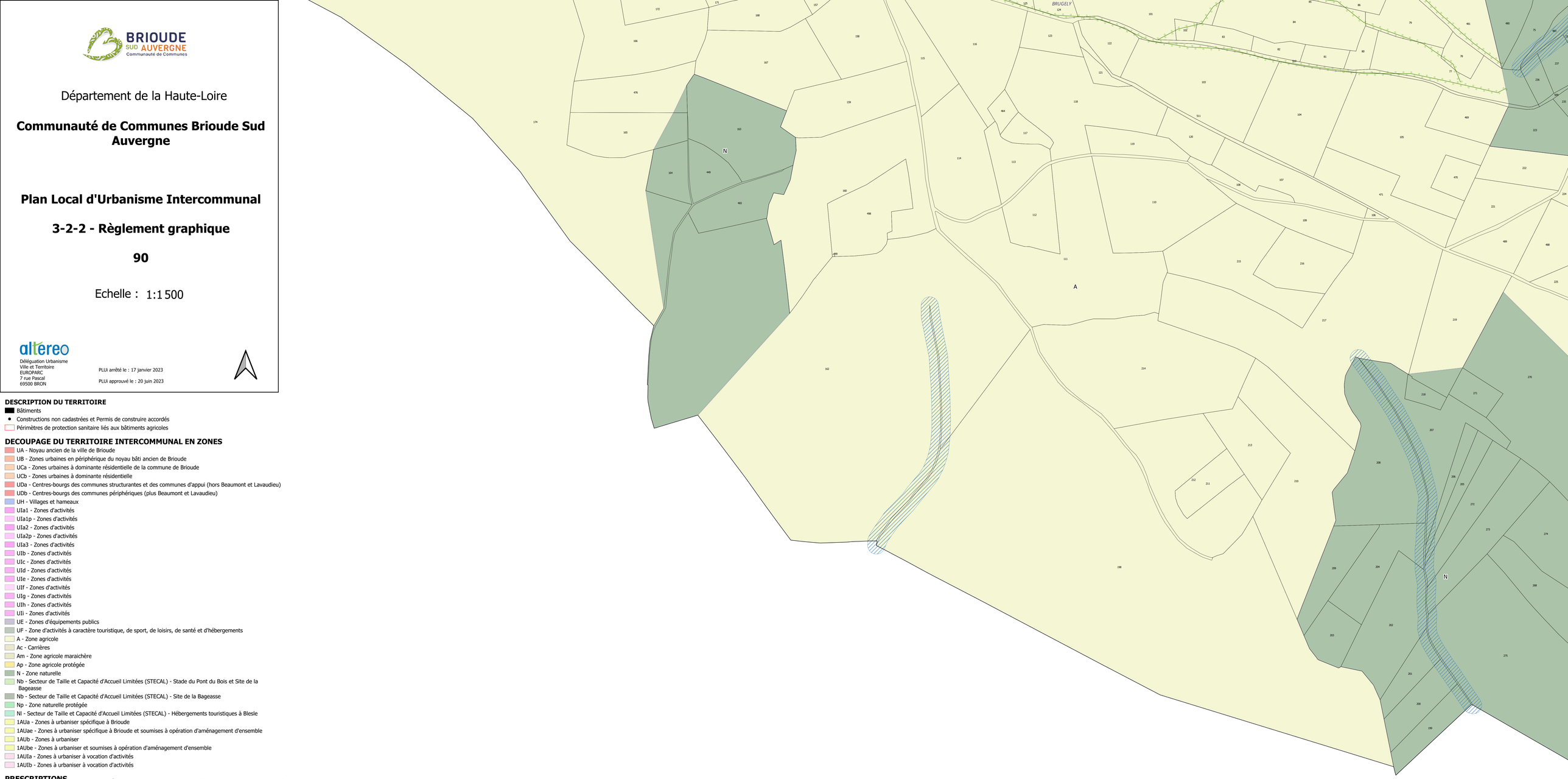

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rotaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	3 370 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 760 m²
C3	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D9	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétion (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 800 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherit (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	510 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
J1	Espace vert (3 mètres de marges)	Saint Beauzire	Commune	1 230 m²
J2	Espace vert à valoriser	Saint Beauzire	Commune	620 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

91

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 010 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 140 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	800 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Suzanne Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 200 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 480 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création du lagrements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E13	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 450 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aviseve mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I3	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 760 m²
I4	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2090 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

92

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B4	Elargissement rue du Cavalet (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 080 m²
B5	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 610 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Rat sur Lauzeme Kobaga (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 530 m²
B10	Création espace récréatif et soins	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 560 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion dévolu/haut sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	520 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élevage/avenant	Cohade	Commune	450 m²
D8	aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	830 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligneys (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeiem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeiem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeiem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeiem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeiem	Département	1 150 m²
E6	Déviation RD20	Equeiem	Département	870 m²
E7	Déviation RD20	Equeiem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equeiem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equeiem	Département	390 m²
E10	Déviation RD20	Equeiem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeiem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeiem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 780 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public accompagnement de la mairie	Ludilhac	Commune	520 m²
G	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	3 220 m²
H	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	2 700 m²
I	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	2 700 m²
J	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	3 920 m²
K	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	1 940 m²
N	Elargissement voirie (2 mètres)	Pauhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2200 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

93

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- U1a1 - Zones d'activités
- U1a1p - Zones d'activités
- U1a2 - Zones d'activités
- U1a2p - Zones d'activités
- U1a3 - Zones d'activités
- U1b - Zones d'activités
- U1c - Zones d'activités
- U1d - Zones d'activités
- U1e - Zones d'activités
- U1f - Zones d'activités
- U1g - Zones d'activités
- U1h - Zones d'activités
- U1i - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 880 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Suzanne Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanlat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	1 000 m²
D7	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 930 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Prunes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des cigarres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	1 200 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	250 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 280 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	590 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 900 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 470 m²
F6	Création stationnement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	820 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	920 m²
I1	Voie à cailloir (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à cailloir (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie à cailloir (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à cailloir (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à cailloir (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 340 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	150 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

94

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Nourrissole Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre hsitorique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Lissac Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 110 m²
B8	Elargissement rue Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Impasse Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 230 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	650 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 630 m²
D15	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 170 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Hurtes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	480 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	1 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 330 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 330 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	830 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 340 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	15 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aireau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	660 m²
M1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	920 m²
N	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
O	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
N	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 750 m²
N	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
N	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 260 m²
N	Elargissement voirie (3 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
I1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
S1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3900 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1090 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

95

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Sainte Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 920 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 400 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Moral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lucienne Rottaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Création d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E12	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	1 470 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	3 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 550 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création d'un bassin	Lamothe	Commune	3 470 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aireve marine	Lamothe	Commune	1 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beaurire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2806 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

96

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 000 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Suzanne Rotkaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 200 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 470 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniseie mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking	Lavaudieu	Commune	1 600 m²
H1	Création d'un parking public au pied de la mairie	Lubilhac	Commune	820 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 700 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

97

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Fagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 000 m²
D4	Aménagement du chemin de Fagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 400 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Fagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Fagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 530 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	900 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création espace paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 140 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aviesse mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliborer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliborer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliborer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliborer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a caliborer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

98

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 910 m²
B4	Elargissement rue du Calzalier (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lojanne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Fragiac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Fragiac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton Fragiac/Chanteloube	Cohade	Commune	1 130 m²
D6	Création d'un chemin piéton Alchevalhaut sur chemin de Fragiac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création ds logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D21	Elargissement rue de Lignore (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	220 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	1 550 m²
F4	Création parking et d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 910 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création equipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public ou accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (3 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

99

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Elargissement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 080 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Suzanne Rotagria (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 220 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 020 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	830 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	620 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 670 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking	Lavaudieu	Commune	1 000 m²
H1	Création d'un parking public devant la mairie	Malvalet	Commune	920 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement entrée (2 mètres)	Peyrluc	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5080 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1890 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

100

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Conil (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 080 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bat Ezr et Suzanne Rollaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 530 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Creation equipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 670 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local technique ou poste	Lamothe	Commune	120 m²
G1	Création d'un parking public devant la mairie	Lubilhac	Commune	920 m²
H	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

101

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	800 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Rel sur et Lucarne Rollegre (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanlat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	400 m²
D7	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 930 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Prairies (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligneras (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Creation équipement public stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	930 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 930 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 670 m²
F6	Création stationnement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 970 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	820 m²
H1	Espace public ou accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	920 m²
I1	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 340 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	150 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

102

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- U1a1 - Zones d'activités
- U1a1p - Zones d'activités
- U1a2 - Zones d'activités
- U1a2p - Zones d'activités
- U1a3 - Zones d'activités
- U1b - Zones d'activités
- U1c - Zones d'activités
- U1d - Zones d'activités
- U1e - Zones d'activités
- U1f - Zones d'activités
- U1g - Zones d'activités
- U1h - Zones d'activités
- U1i - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 170 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	810 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lucienne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansit	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 160 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 480 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	6 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 660 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	880 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 760 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

103

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Lès-Randan Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Sulpice Rotlegria (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	3 150 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 530 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 480 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétons débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 320 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	830 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherl (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ugonas (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	510 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 560 m²
I3	Voie a cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Voie a cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 820 m²
J1	Equipement à définir	Vent Beaulire	Commune	620 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

104

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B4	Elargissement rue du Cocher (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 380 m²
B5	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 460 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Rat qui sait sa lame Kollagia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chasset	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 560 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	520 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 350 m²
D15	Création des lotgements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherl (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 150 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 350 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	390 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 780 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 120 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 200 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

105

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 210 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 060 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat'ard Sylvanie Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 670 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking	Lavaudieu	Commune	1 000 m²
H1	Création d'un parking public devant école mairie	Malvières	Commune	510 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 700 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beaurire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2890 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

106

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lucienne Rotsaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	1 500 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 370 m²
C3	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 980 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D15	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D23	Création de lagements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D17	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D18	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	420 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D20	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D21	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D22	Elargissement rue des Cigonia (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D12	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie a cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Equipement public (6 mètres)	Paulhac	Commune	1 960 m²
J1	Elargissement à sente	Saint Beauzire	Commune	610 m²
K1	Création 1ITSP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3060 m²
K2	Création 1ITSP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

107

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcalbar (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Suzanne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D6	Création d'un chemin piéton Rétrochaud sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	820 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Prunes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	900 m²
E10	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	1 600 m²
E12	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 050 m²
F4	Création d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2760 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création equipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public ou accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 810 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Vignet	Commune	5880 m²
K2	Création STEP	Vignet	Commune	2890 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

108

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-la-Ronce Saint Marie	Commune Commune	3 090 m² 1 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcaliet (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 400 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lucienne Robagla (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 170 m²
D6	Création d'un chemin piéton Rochechouit sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 530 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Prunes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 020 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	540 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	940 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 600 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 450 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 010 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aireve marne	Lamothe	Commune	3 170 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 610 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à realiser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2990 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

109

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- U1a1 - Zones d'activités
- U1a1p - Zones d'activités
- U1a2 - Zones d'activités
- U1a2p - Zones d'activités
- U1a3 - Zones d'activités
- U1b - Zones d'activités
- U1c - Zones d'activités
- U1d - Zones d'activités
- U1e - Zones d'activités
- U1f - Zones d'activités
- U1g - Zones d'activités
- U1h - Zones d'activités
- U1i - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUta - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUtb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionnicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 170 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	820 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Sulpice Robaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 160 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 350 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création du tagamento sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (2 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 100 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	370 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludilhac	Commune	510 m²
I1	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2090 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

110

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B4	Elargissement rue du Cavalet (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 080 m²
B5	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 440 m²
B6	Elargissement rue Louis Macé (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Rat sur Le Lucarne Kobagrie (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et soins	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 560 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	450 m²
D8	aménagement d'une voie (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 370 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligneys (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equalem	Département	1 010 m²
E6	Déviation RD20	Equalem	Département	870 m²
E7	Déviation RD20	Equalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equalem	Département	390 m²
E10	Déviation RD20	Equalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	11 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 780 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	920 m²
H.	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
H.	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 760 m²
H.	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 700 m²
H.	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
H.	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
H.	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
I1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2300 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

111

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement rue Pierre Mendès France (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 330 m²
B4	Elargissement rue des Frênes (12 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 600 m²
B5	Elargissement rue du clocatier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B6	Elargissement rue Loizea Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	800 m²
B8	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Nicolin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 400 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Suzanne Noblagis (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteil	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 360 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 110 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 080 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	520 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	510 m²
D9	Création d'un chemin piétonnier (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 100 m²
D10	Création d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 010 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 930 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 350 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Prairies (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	640 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ugnes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	1 200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 170 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	390 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 780 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aveaux mairie	Lamothe	Commune	670 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
G2	Création d'un parking public à proximité de la mairie	Lavaudieu	Commune	1 200 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 110 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beazire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3990 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2990 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

112

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

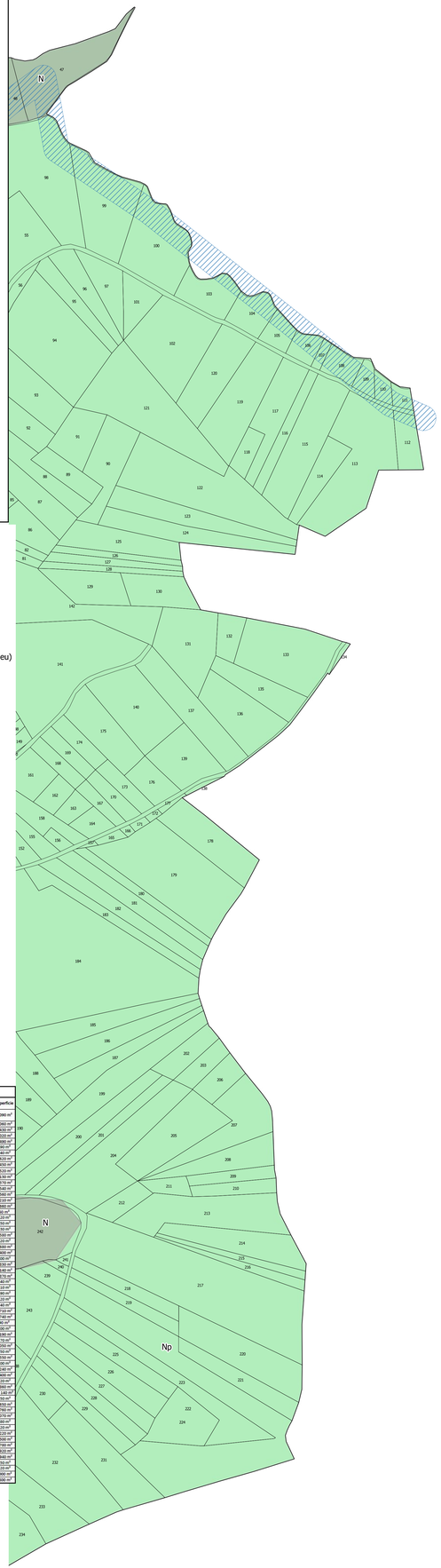

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Calcalhar (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollaglia (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace mortuaire et locaux	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 400 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	520 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	650 m²
D8	Aménagement d'une voie (0 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (0 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (0 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 530 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (0 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	900 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigonne (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création d'espace paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 500 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à caliber (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à caliber (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie à caliber (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (0 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STOP (Rtres à nosseau)	Agnat	Commune	5900 m²
K2	Création STOP	Agnat	Commune	2980 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

113

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Elargissement rue Bel air en Sapinier Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 310 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteil	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D15	Création parking	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligeres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 000 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	400 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 520 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²



BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

114

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Haut Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 800 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Création rue liaison Lycée Lafayette Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	830 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D15	Création parking	Cohade	Commune	2 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligneres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	600 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 620 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

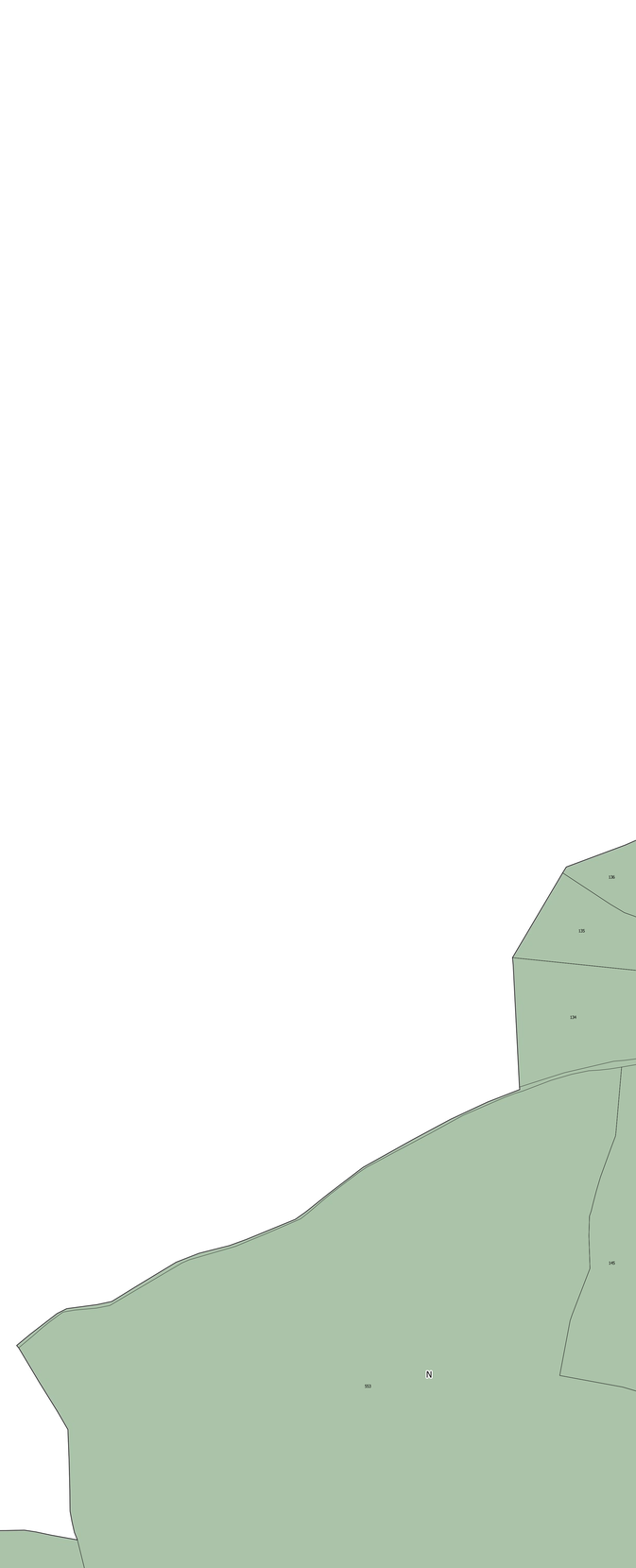

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

115

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiare	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Nourrissole Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 510 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 400 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	810 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lucarne Robagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 160 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 600 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 220 m²
D15	Création du lagarnotis sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 330 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 180 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	510 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

116

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 400 m²
B5	Elargissement rue Louisa Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Suzanne Rottaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanot	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	1 470 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 350 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	1355 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création d'un STEP	Lamothe	Commune	3 270 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Leyvaux	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	524 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2906 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

117

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-la-Ronzière Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 010 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 120 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lucienne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 200 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 460 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 370 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E12	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 340 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	370 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aviaire mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 110 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 760 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

118

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B4	Elargissement rue du Lavoir (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 880 m²
B5	Elargissement rue Pierre Curie (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 440 m²
B6	Elargissement rue Louis Aliod (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 890 m²
B9	Elargissement rue Rat sur Lucaine Ardagna (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 530 m²
B10	Creation espace récréatif et soins	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 560 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	40 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Prantes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	620 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	390 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludéac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 120 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 220 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2300 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

119

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 660 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rottaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 330 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 470 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Amenagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou anxiene mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking	Lavaudieu	Commune	1 600 m²
H1	Création d'un parking public au carrefour de la mairie	Léotoing	Commune	810 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 560 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à realiser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

120

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Lieutar Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Solonne Rollagie (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion déboucharet sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 160 m²
D15	Elargissement rue du Bouchet	Cohade	Commune	1 100 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	465 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignerie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 000 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F2	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F3	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F4	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F5	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F6	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F8	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	1 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	3 520 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Pauhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

121

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement Bd le Val Georges Saint (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 000 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 060 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	843 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 530 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 470 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 260 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Extension local technique ou parking	Lamothe	Commune	1 500 m²
G1	Création d'un parking public au cimetière de la mairie	Lavaudieu	Commune	820 m²
H1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 560 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

122

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L51-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Sulpice Rotlaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Création d'une voie et d'un chemin piéton	Cohade	Commune	1 220 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création stationnement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 560 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Réserve incendie	Lamothe	Commune	1 270 m²
F6	Création stationnement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	524 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beaurire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2906 m²

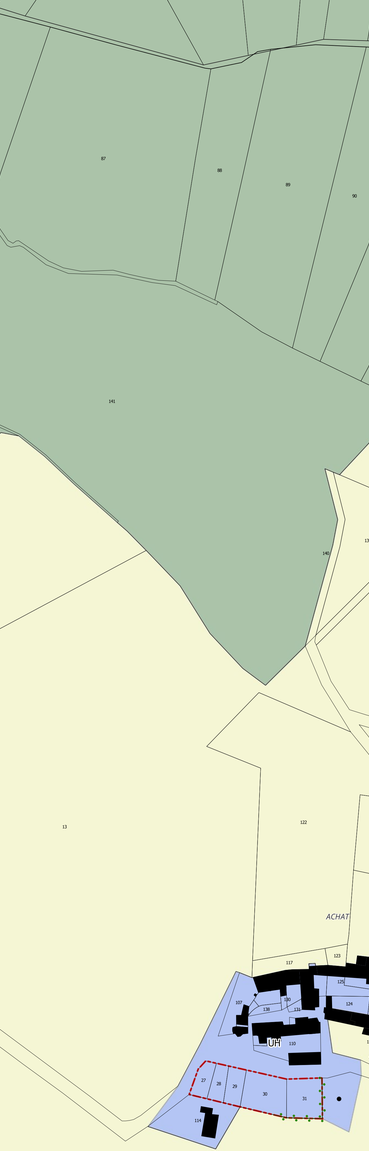

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

123

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 490 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 240 m²
B8	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 910 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Jacqueline Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaleilles	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 880 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création d'un parking public	Cohade	Commune	1 370 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	1 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	3 330 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 300 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 340 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	660 m²
M1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludilhac	Commune	510 m²
G	Voie à cailloter (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
G	Voie à cailloter (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
G	Voie à cailloter (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
H	Voie à cailloter (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
H	Voie à cailloter (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 240 m²
N	Stationnement visiteur (3 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
I1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

124

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Elargissement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 440 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	843 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Suzanne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sécurisé	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 020 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 870 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 260 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local technique ou parking	Lamothe	Commune	1 600 m²
G1	Création d'un parking devant école mairie	Lubilhac	Commune	920 m²
H	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 560 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
J1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
J2	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J3	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2890 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

125

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	800 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Lucienne Robagnia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	5 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 080 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	1 500 m²
D7	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 930 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Prairies (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherit (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des cigognes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	1 200 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	20 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	590 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 930 m²
F5	Création d'un parking	Lamothe	Commune	1 170 m²
F6	Création stationnement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 670 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Vieille	Commune	920 m²
I1	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 340 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	150 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

LE ROZIER

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

126

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Lucienne Rolleglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 100 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétons débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	650 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 800 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de lagements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement rue des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	420 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigonnes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	320 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 090 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	880 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
J1	Equipement sportif (terrains 2 mètres)	Saint Beauzire	Commune	1 520 m²
J2	Equipement sportif	Saint Beauzire	Commune	620 m²
K1	Création 1TSP (filins à noeeux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création 1TSP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

127

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L51-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcaliar (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Kiaca (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lozanne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton Bellevue-Flagnac	Cohade	Commune	1 230 m²
D6	Création d'un chemin piéton Bellevue/haut sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	820 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchat (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 610 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	47 020 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	940 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 660 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 880 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliboer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliboer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliboer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliboer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 610 m²
I5	Voie a caliboer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert a realiser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5880 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2490 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

128

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 880 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Prolongement rue Bel air vers Supermi Kobaga (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	830 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D15	Création parking	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierlys (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ugnes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	860 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 130 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	3 000 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caréner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie à caréner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 560 m²
I3	Voie à caréner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à caréner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 310 m²
I5	Voie à caréner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 420 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	210 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

129

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue Jos Privat (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 000 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 000 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	843 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lucienne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	520 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	1 020 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 010 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	310 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	220 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 870 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 780 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local technique ou jeunesse	Lamothe	Commune	1 020 m²
G1	Création équipement public : parking et accès	Lavaudieu	Commune	830 m²
H1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à realiser	Saint Beaulze	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

130

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Suzanne Rotlaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 686 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Création d'une voie d'un chemin piéton (6 mètres)	Cohade	Commune	1 210 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 180 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E1	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Departement	2 740 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Departement	1 240 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Departement	300 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Departement	3 190 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Departement	570 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Departement	1 050 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Departement	950 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Departement	1 550 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Departement	500 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Departement	1 140 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Departement	1 300 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 850 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création d'un parking	Lamothe	Commune	1 270 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	510 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beaurire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

131

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B4	Elargissement rue du Lycée (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 080 m²
B5	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 440 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Rat sur rue Suzanne Kolbiguy (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 330 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chassiet	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 560 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 890 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 350 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 010 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	670 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	390 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	11 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 120 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3090 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2090 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

132

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcalar (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lozanne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (4 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D6	Création d'un chemin piéton Rétrocession sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Prunes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 110 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	520 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	1 550 m²
F4	Création d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2910 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 370 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public ou accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 610 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (3 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert a réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

133

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Elargissement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 080 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Suzanne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 340 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	630 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 480 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	890 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Creation equipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 770 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	2 310 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local technique ou parking	Lamothe	Commune	1 020 m²
G1	Création d'un parking public devant école mairie	Léotoing	Commune	920 m²
H	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I5	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

134

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre hotorique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 260 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue jean-blacé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Création rue bat d'un tuyenne Kobaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzel	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de l'agisac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agisac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'agisac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'agisac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une rose (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 160 m²
D15	Aménagement d'une voie de desserte	Cohade	Commune	1 100 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pantas (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equirem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equirem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equirem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equirem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equirem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equirem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equirem	Département	930 m²
E8	Déviation RD20	Equirem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equirem	Département	1 000 m²
E10	Déviation RD20	Equirem	Département	3 140 m²
E11	Déviation RD20	Equirem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equirem	Département	710 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

135

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 010 m²
B4	Elargissement rue du Cézelier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 120 m²
B6	Elargissement rue Jean Klaus (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	800 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Sulpice Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 220 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 460 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création du lagarnerio sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Prantes (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 600 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	500 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

136

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 880 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	640 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Création nouvelle rue liaison Lycée Lafayette-Rollagia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 310 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 890 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	830 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D15	Création parking	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	460 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigognes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	1 000 m²
E10	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	710 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 310 m²
I5	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

137

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

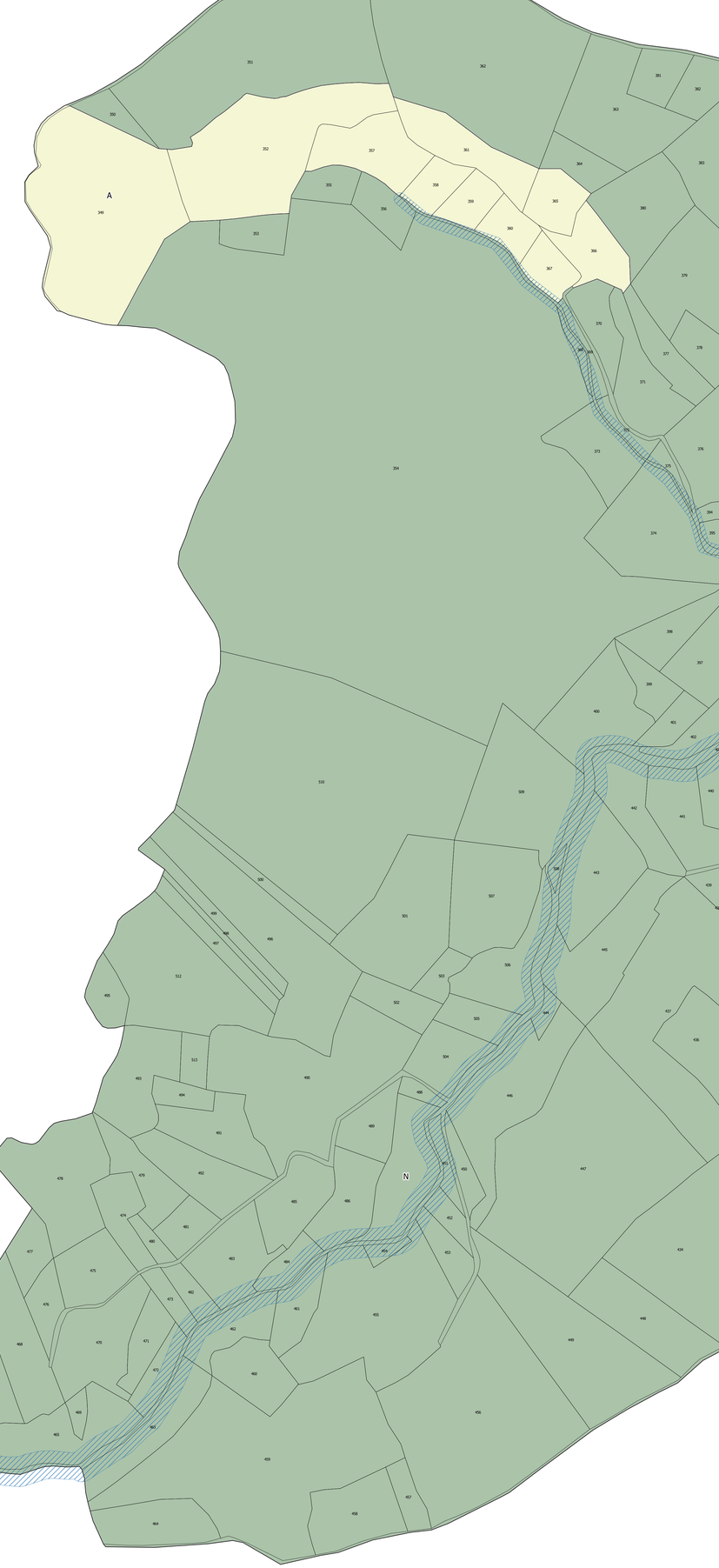

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 000 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rottagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 830 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 670 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création cave de terroirs ou producteurs	Lavaudieu	Commune	1 500 m²
H1	Création d'un parking public au carrefour de la mairie	Léotoing	Commune	920 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Peyrluc	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

138

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

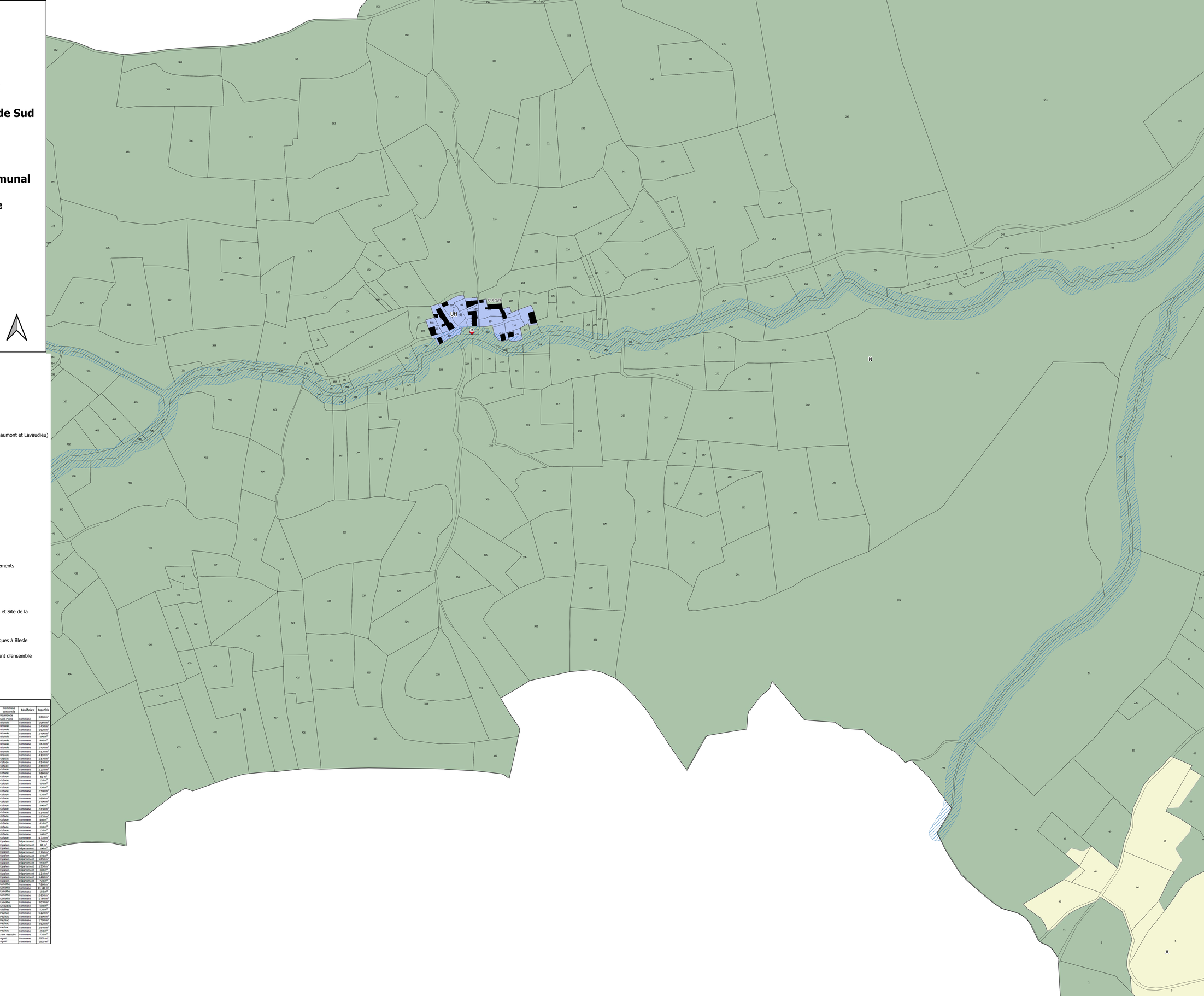

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- U1a1 - Zones d'activités
- U1a1p - Zones d'activités
- U1a2 - Zones d'activités
- U1a2p - Zones d'activités
- U1a3 - Zones d'activités
- U1b - Zones d'activités
- U1c - Zones d'activités
- U1d - Zones d'activités
- U1e - Zones d'activités
- U1f - Zones d'activités
- U1g - Zones d'activités
- U1h - Zones d'activités
- U1i - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionsite Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 010 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 170 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lycaine Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 140 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 480 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 220 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E13	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 450 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

139

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-la Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 690 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	860 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Red zur et Lucienne Rollegia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 510 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
B11	Création d'un parking public	Brioude	Commune	1 520 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 310 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 920 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 530 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (2 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Création d'une voie des Portes (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 230 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	990 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des vignerie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	930 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 480 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	660 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 760 m²
I4	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 660 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Création STEP (filtres à roseaux)	Saint Beauzire	Commune	3000 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Vieille	Commune	3000 m²
L1	Création STEP	Vieille	Commune	3000 m²
L2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

140

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 880 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	640 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Création rue Bel Levat Supérieur Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaleilles	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Création voie de desserte	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	465 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligneras (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 080 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 200 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloux (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie a cailloux (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloux (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloux (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie a cailloux (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	1 520 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Pauhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

141

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	520 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigales (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création équipement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 140 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 830 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	150 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Vergongheon	Commune	3060 m²
K2	Création STEP	Vergongheon	Commune	2080 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

142

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Haut-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean-Marie X (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Lucienne Rotsaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	2 500 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 470 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétons débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de lagements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigonia (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	920 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 090 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 940 m²
J1	Equipement à vocation touristique	Vent Beaulire	Commune	620 m²
K1	Création 1ºEP (fibres à noyeaux)	Agnat	Commune	3060 m²
K2	Création 1ºEP	Agnat	Commune	2006 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

143

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollagia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 160 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Fagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D4	Aménagement du chemin de Fagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Fagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Fagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 320 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	960 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 700 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création d'espace paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 200 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	11 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aresse mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement entre (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

144

Echelle : 1:1 500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
1-3 allée des Ginkgos
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

Modification n°1 le : 9 décembre 2025

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
R1	Création d'un local d'hiver	Reconnaissie		5 000 m²
R2	Extension parking rentrée hivernale	Saint Pierre	Commune	1 000 m²
R3	Elargissement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
R4	Elargissement rue des Ecoles (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 610 m²
R5	Elargissement rue du Cloutier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 400 m²
R6	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
R7	Elargissement rue Pierre Semard (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
R8	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
R9	Elargissement impasse Jean Macon (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
R10	Elargissement rue Bel Air et Ruisseau Rotagès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 530 m²
R11	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
R12	Agrandissement du cimetière	Chanet	Commune	1 150 m²
01	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 [illegible] m²
02	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 940 m²
03	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
04	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
05	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	60 m²
06	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
07	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 [illegible] m²
08	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	220 m²
09	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 580 m²
R10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
R11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
R12	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 [illegible] m²
R13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
R14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 820 m²
R15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
R16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 [illegible] m²
R17	Création d'un parking des Portes (13 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 [illegible] m²
R18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
R19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
R20	Elargissement rue de la Bouchet (13 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
R21	Elargissement rue des Ingenes (13 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
R22	Création parking public - stade	Cohade	Commune	1 [illegible] m²
41	Déviation RD20	Espalem	Département	1 740 m²
42	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
43	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
44	Déviation RD20	Espalem	Département	1 190 m²
45	Déviation RD20	Espalem	Département	1 [illegible] m²
46	Déviation RD20	Espalem	Département	1 650 m²
47	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
48	Déviation RD20	Espalem	Département	1 520 m²
49	Déviation RD20	Espalem	Département	690 m²
410	Déviation RD20	Espalem	Département	1 [illegible] m²
411	Déviation RD20	Espalem	Département	1 490 m²
412	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
41	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 860 m²
42	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
43	Création d'un abri bus	Lamothe	Commune	1 [illegible] m²
44	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	1 930 m²
45	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
46	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	1 070 m²
01	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	580 m²
02	Création d'un cheminement piéton vers le centre	Lavaudieu	Commune	1 [illegible] m²
1	Voie à sablier (8 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	1 220 m²
2	Voie à sablier (8 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	1 500 m²
3	Voie à sablier (8 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	1 780 m²
4	Voie à sablier (8 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	1 930 m²
5	Voie à sablier (8 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	1 [illegible] m²
6	Stationnement voirie (2 mètres)	Peyrluc	Commune	250 m²
7	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
R1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3600 m²
R2	Création STEP	Agnat	Commune	2800 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

145

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Revermont Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calcalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lucienne Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Création d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 520 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	1 740 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	3 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Réserve incendie	Lamothe	Commune	1 270 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	524 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2900 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

146

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L51-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lucienne Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanoir	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 220 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Création d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	780 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	1 780 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	3 390 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	650 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création d'un bassin	Lamothe	Commune	3 270 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Leyvaux	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beaurire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5900 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2900 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

147

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Lueyze Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 460 m²
B9	Création d'un accès rue Jean Baptiste Kobagia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaut	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion déboucharnt sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 100 m²
D15	Elargissement chemin des Pierres	Cohade	Commune	1 530 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 670 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (1 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 500 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 520 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

148

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Calcaire (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 000 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Suzanne Rotkaptz (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 470 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 260 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local technique ou parking	Lamothe	Commune	1 660 m²
G1	Création de voie pour accès au cimetière	Lubilhac	Commune	820 m²
H	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 560 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

149

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

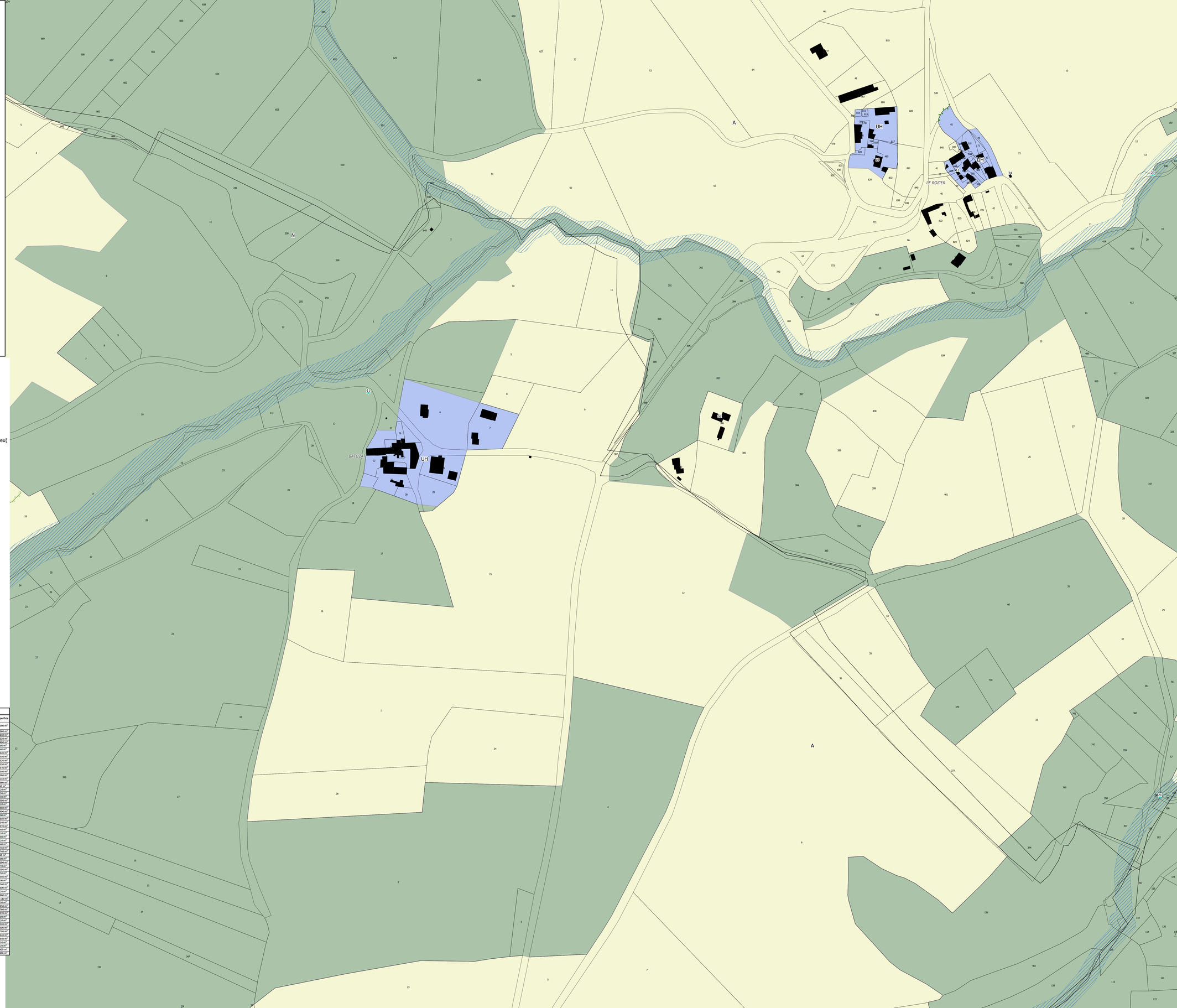

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 010 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 170 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	820 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Soleil (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 200 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 480 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création du lagarenis sociale	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2090 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

150

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 010 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Lucaine Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	5 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanlat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	610 m²
D7	Création d'une voie de desserte	Cohade	Commune	810 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 930 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherit (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigonas (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Creation équipement public stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	20 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	590 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 930 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 470 m²
F6	Création stationnement public stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	820 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	920 m²
I1	Voie à cailloir (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à cailloir (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie à cailloir (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à cailloir (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à cailloir (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 340 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	150 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beaulire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

151

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Lueyse Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Koca (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Création nouvelle rue par Lucien Kolaga (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaut	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 060 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	40 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élevement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 100 m²
D15	Emplacement réservé	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 670 m²
D17	Elargissement chemin des Pierlas (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	460 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchat (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equipem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equipem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equipem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equipem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equipem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equipem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equipem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equipem	Département	1 010 m²
E9	Déviation RD20	Equipem	Département	2 200 m²
E10	Déviation RD20	Equipem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equipem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equipem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

152

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcaliet (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lojzanne Kobaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanet	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D6	Création d'un chemin piéton Bellevueheut sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 630 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	520 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 140 m²
D22	Création d'un équipement public : stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	360 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 350 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	1 010 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 610 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

153

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 040 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 300 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B4	Elargissement rue du Lycée (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 160 m²
B5	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 440 m²
B6	Elargissement rue vieux block (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Valorat (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 890 m²
B9	Elargissement rue fret col et Suzanne Aldegag (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 330 m²
B10	Création espace récréatif et soors	Brioude	Commune	4 330 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chassol	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 560 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétons débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pantes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 530 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	510 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 810 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

154

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louisa Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Sulpice Rotlaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Création d'un chemin piéton (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 210 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E2	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	1 850 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création d'un parc	Lamothe	Commune	3 270 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	510 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2906 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

155

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre hictorique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 460 m²
B5	Elargissement rue Lieuse Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	930 m²
B6	Elargissement rue Jean Koca (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Création nouvelle rue liaison Kobaya (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 310 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanet	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 980 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	40 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 160 m²
D15	Aménagement d'une voie	Cohade	Commune	1 530 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pantas (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equalens	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equalens	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equalens	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equalens	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equalens	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equalens	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equalens	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equalens	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equalens	Département	930 m²
E10	Déviation RD20	Equalens	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equalens	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equalens	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 520 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 620 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

156

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 200 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	930 m²
B6	Elargissement rue Jean-Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean-Baptiste Rousset (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Création d'un nouveau tour de ville Sud-Est (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaleilles	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 060 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 160 m²
D15	Elargissement chemin des Pierres	Cohade	Commune	1 530 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigarres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 730 m²
I4	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 510 m²
I5	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 520 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	210 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

157

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcaillat (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lojzanne Kobagha (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 130 m²
D6	Création d'un chemin piéton Allée/Haut sur Chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue de Lignore (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equalens	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equalens	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equalens	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equalens	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Equalens	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Equalens	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equalens	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equalens	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equalens	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Equalens	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equalens	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equalens	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 810 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	3 550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 610 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	150 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

158

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement de la rue Georges Lafont (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 000 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 050 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Suzanne Rotlagia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 020 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	310 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	4 170 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 710 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local technique ou garage communal	Lamothe	Commune	1 000 m²
G1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Lubilhac	Commune	920 m²
H	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2890 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

159

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Lieutar Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean-Marie Valat (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean-Baptiste Rousset (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Elargissement rue Rat-Lan et Supreme Kobaga (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chassol	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Aménagement du chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pantas (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigales (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	2 100 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	970 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 520 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	210 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

160

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frères (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B4	Elargissement rue du Lycée (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 080 m²
B5	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 980 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Rat sur Suzanne Kolbiguy (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chassiet	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 890 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	520 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élaxen/avenant	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 350 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 370 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherl (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 020 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	390 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aviseve mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
G	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 120 m²
H	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 760 m²
G	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
H	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
G	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
H	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
I1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

161

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	640 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Elargissement rue Rue Lucien Salomon Kohaghi (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 510 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteil	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (4 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	830 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D15	Création de la voie	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Joyeux (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 000 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 310 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 520 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

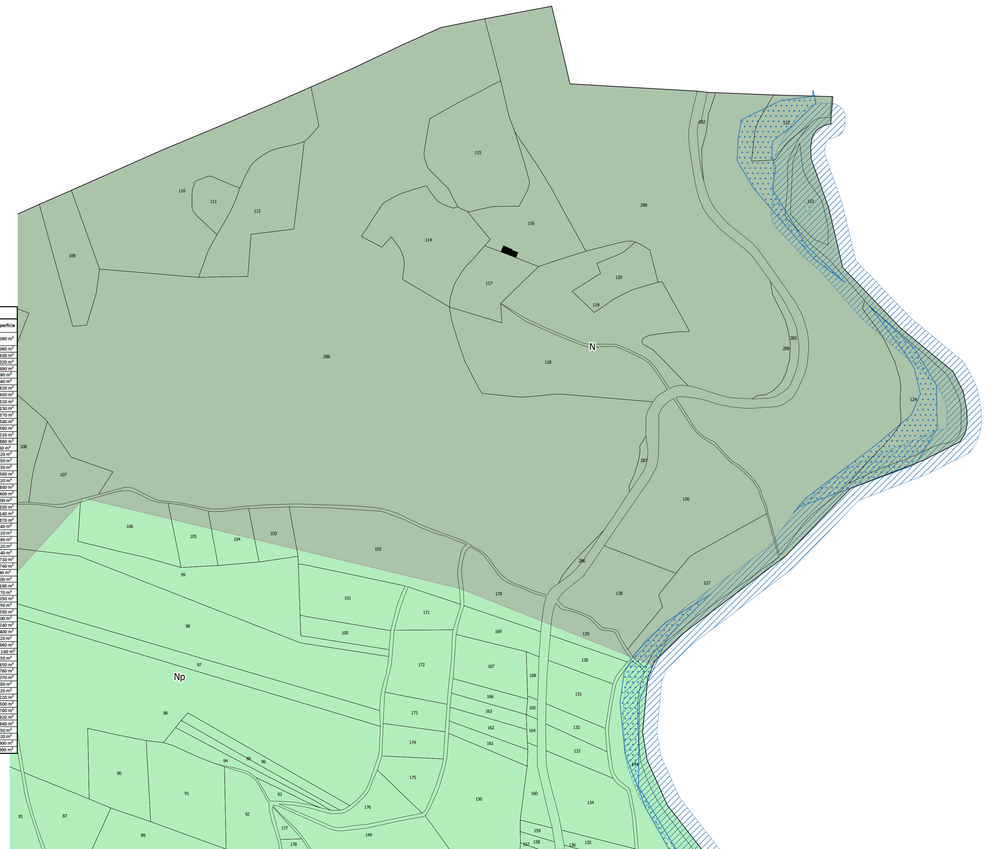

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

162

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

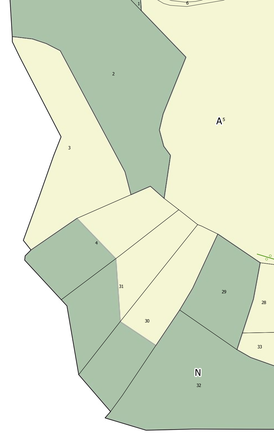

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Guerre Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Emplacement réservé	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherl (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligonis (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

163

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

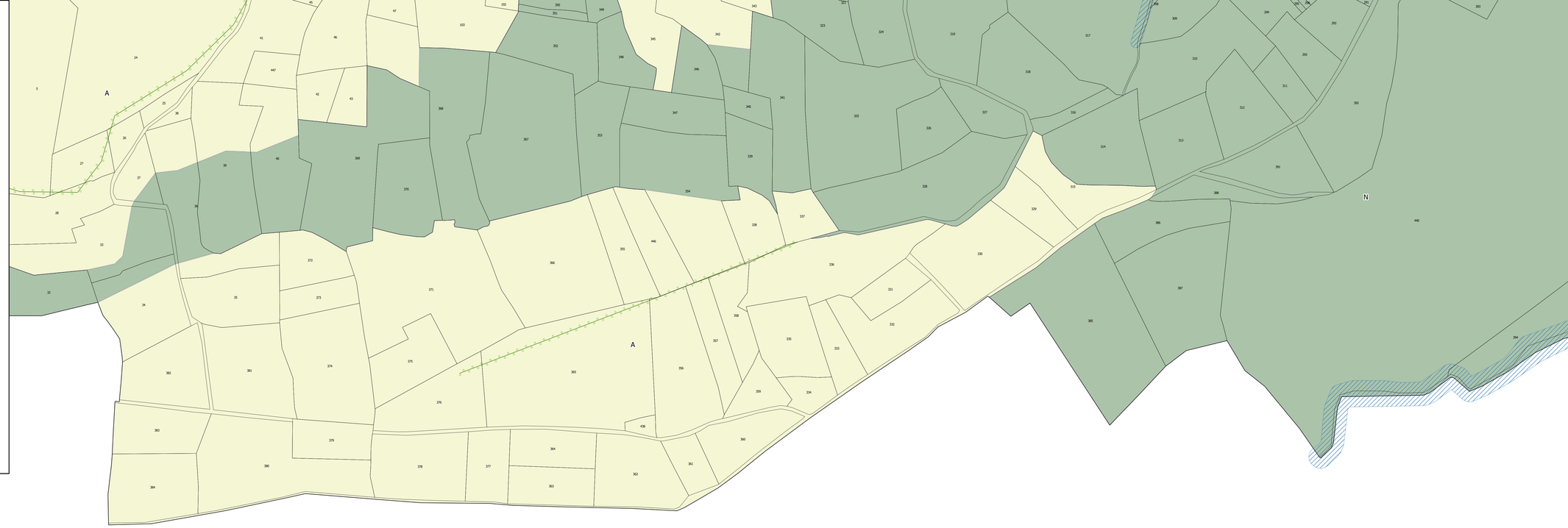

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	930 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Guynemer Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Création réserve incendie	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherl (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligonis (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

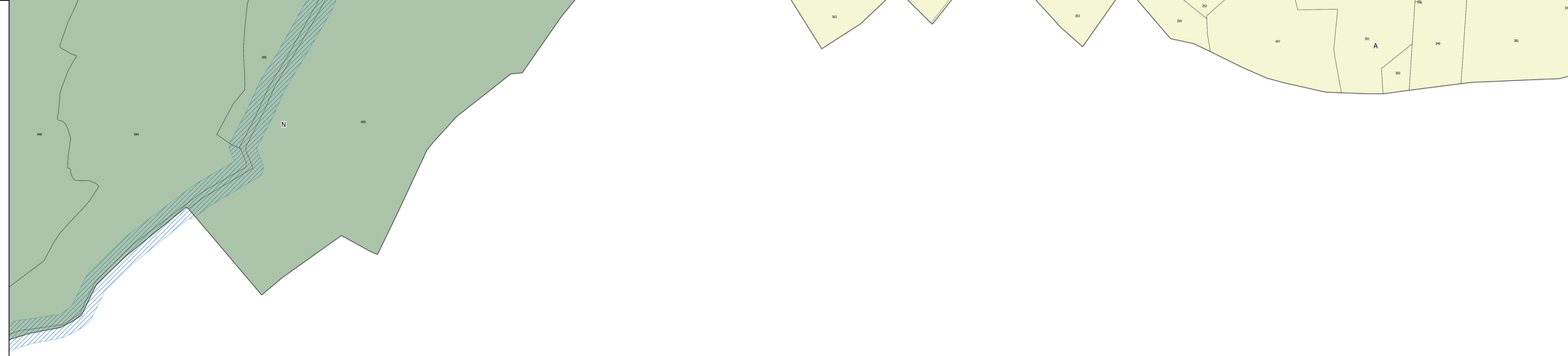

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

164

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	930 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Guerre Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Emplacement réservé	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherl (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligonis (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

165

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023



DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Salomon Kohagne (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 310 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Création bassin de rétention	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pantys (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ugènes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

166

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 010 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 120 m²
B6	Elargissement rue Jean Klein (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	800 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Sulzaine Rollagria (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 080 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 830 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 760 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2090 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

167

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L51-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcalbar (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 400 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lucienne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D6	Création d'un chemin piéton Alchevehoit sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equilaire	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equilaire	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equilaire	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equilaire	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Equilaire	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Equilaire	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equilaire	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equilaire	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equilaire	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Equilaire	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equilaire	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equilaire	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliboir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à caliboir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliboir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliboir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 630 m²
I5	Voie à caliboir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

168

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B4	Elargissement rue du Lavoir (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 080 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 660 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Rat sur rue Suzanne Kolbiguy (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chassiet	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	520 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	460 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue du Cigarou (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	620 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	390 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 950 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
G	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 120 m²
H	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
J	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
K	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
N	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3090 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

169

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Haut-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	960 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Sq'anne Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	3 700 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 530 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour aux chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 320 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	420 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (1 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	520 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 090 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aviesse mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloux (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
J1	Equipement sportif (stade) (7 mètres)	Saint Beauzire	Commune	5 210 m²
J2	Equipement sportif (stade)	Saint Beauzire	Commune	870 m²
K1	Création 1ºEP (fibres à noseaux)	Agnat	Commune	3060 m²
K2	Création 1ºEP	Agnat	Commune	2006 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

170

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Suzanne Rotlagia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 170 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 320 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	910 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equirain	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equirain	Département	1 240 m²
E3	Déviation RD20	Equirain	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Equirain	Département	3 190 m²
E5	Déviation RD20	Equirain	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Equirain	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equirain	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equirain	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equirain	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Equirain	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equirain	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equirain	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	165 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création cimetière	Lamothe	Commune	3 270 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	1 170 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	524 m²
I1	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2900 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

171

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 080 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Ezr et Suzanne Rollaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagiac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagiac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagiac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagiac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 530 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 270 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniseie mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local technique ou poste EDF	Lamothe	Commune	120 m²
G1	Création d'un parking public devant école mairie	Lissoire	Commune	920 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1890 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

172

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Nourrissole Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 690 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Rel sur et Lycienne Rollagnais (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
B11	Création parking centre ville	Brioude	Commune	1 530 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 330 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piétion (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 900 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création du tagnements assiduo	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	980 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignerie (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 600 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 260 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou anxexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	660 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 760 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Création STEP (filtres à roseaux)	Saint Beauzire	Commune	2 000 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

173

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Lès-Randan Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Calzalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rotagia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanet	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Fagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D4	Aménagement du chemin de Fagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Fagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Fagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	960 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigonnes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 120 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 810 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Vergongheon	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Vergongheon	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

174

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calzalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Nicolas (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lojzanne Robagla (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanet	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 170 m²
D6	Création d'un chemin piéton Bellechaud sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 370 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	620 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 020 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	540 m²
E1	Aménagement équipement public - stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	900 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2350 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 810 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	230 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création 2*3P (Mines à noiseux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création 1*3P	Agnat	Commune	2690 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

175

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Dutrut (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 660 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Suzanne Rottagis (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sassis	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 330 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 330 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	180 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 670 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniseve mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local technique ou garage	Lamothe	Commune	1 000 m²
G1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Lubilhac	Commune	920 m²
H	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 330 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2890 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

176

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

N

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du cézallier (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Nouvis (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B9	Elargissement rue Bat AV et Suzanne Rollagia (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 310 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigognes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création parking paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 660 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloner (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloner (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloner (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloner (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloner (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (0 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3900 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2080 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

177

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcaillat (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lozanne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanet	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 320 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 020 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	520 m²
E1	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	980 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	1 600 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	720 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	7 380 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	13 140 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	1 010 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	230 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Vignet	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Vignet	Commune	2990 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

178

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcaliat (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Guiyanne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 020 m²
D6	Création d'un chemin piéton (6mètres)reliant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	520 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D22	Création d'un équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equilhen	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equilhen	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equilhen	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equilhen	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Equilhen	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Equilhen	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equilhen	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equilhen	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equilhen	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Equilhen	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equilhen	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equilhen	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 610 m²
I5	Voie à caliber (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création 2*3P (Mines à noiseux)	Vignet	Commune	5060 m²
K2	Création 1*3P	Vignet	Commune	2690 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

179

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Lieutar Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Elargissement rue Rat Lycée Supreme Kobaga (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaut	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 890 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 460 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Elargissement rue du Cézalier	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	910 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	1 520 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Pauhac	Commune	210 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

180

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Lès-Valence Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	960 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lucienne Rotsaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	3 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 150 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	530 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de lagements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Création d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 320 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	870 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	860 m²
E10	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	1 140 m²
E12	Déviation RD20	Equeurdreville-Hainneville	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 090 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloner (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie a cailloner (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloner (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloner (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 820 m²
I5	Voie a cailloner (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
J1	Equipement public : cimetière (3 mètres)	Saint Beauzire	Commune	1 520 m²
J2	Equipement public : cimetière (3 mètres)	Saint Beauzire	Commune	810 m²
K1	Création 1ºEP (fil nu à noeud)	Agnat	Commune	3060 m²
K2	Création 1ºEP	Agnat	Commune	2060 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

181

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 460 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	690 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Suzanne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 110 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Création d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	320 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 180 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E1	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E13	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 560 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	180 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création d'un parc	Lamothe	Commune	5 270 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2906 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

182

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement Bv le Val Giorgio (sud) (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 060 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Sylvaine Rollagnia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création equipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 770 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création equipement public : stationnement public ou aviaire mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point accueil	Lamothe	Commune	1 000 m²
H1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme) mairie	Léotoing	Commune	920 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2890 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

183

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	640 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Elargissement rue Rat Lan Tulpinn Kobaga (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 890 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Elargissement rue du Cézallier	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pantas (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigales (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 010 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	510 m²
I1	Voie a cattérer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie a cattérer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cattérer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cattérer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 910 m²
I5	Voie a cattérer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2300 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

184

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 120 m²
B6	Elargissement rue Jean Klein (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Sylvaine Rollagia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 220 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 480 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	480 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	60 m²
D20	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E12	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 810 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	370 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aviseve mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 760 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2090 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

185

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

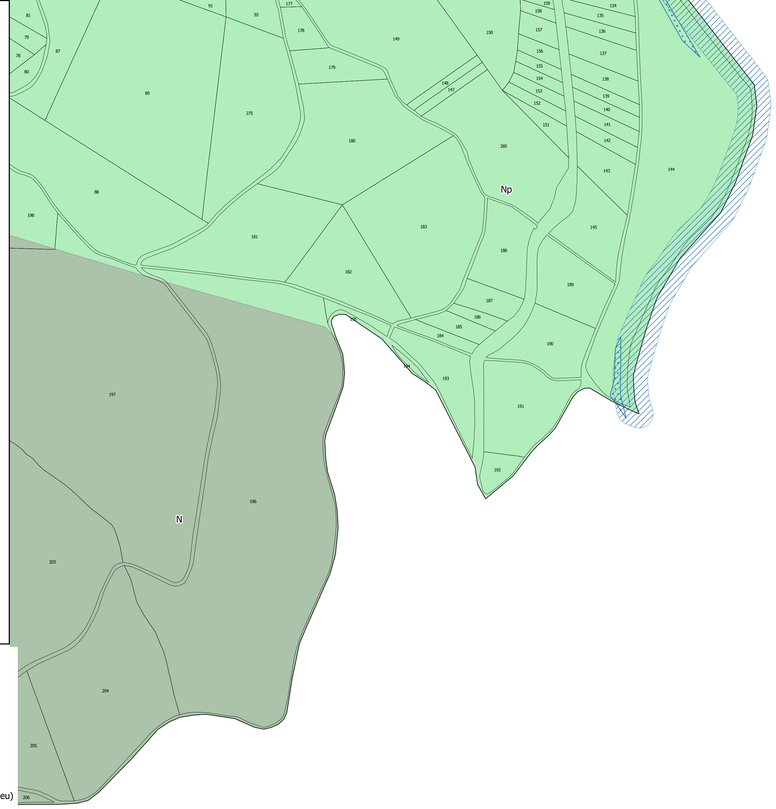

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Guerre Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 200 m²
D15	Création parking	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligeras (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

186

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Elargissement rue Bel air en Sapinier Kobagna (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 310 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chassol	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	830 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D15	Création de voirie	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligones (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 000 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 620 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

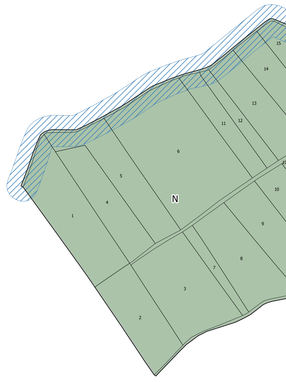

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

187

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

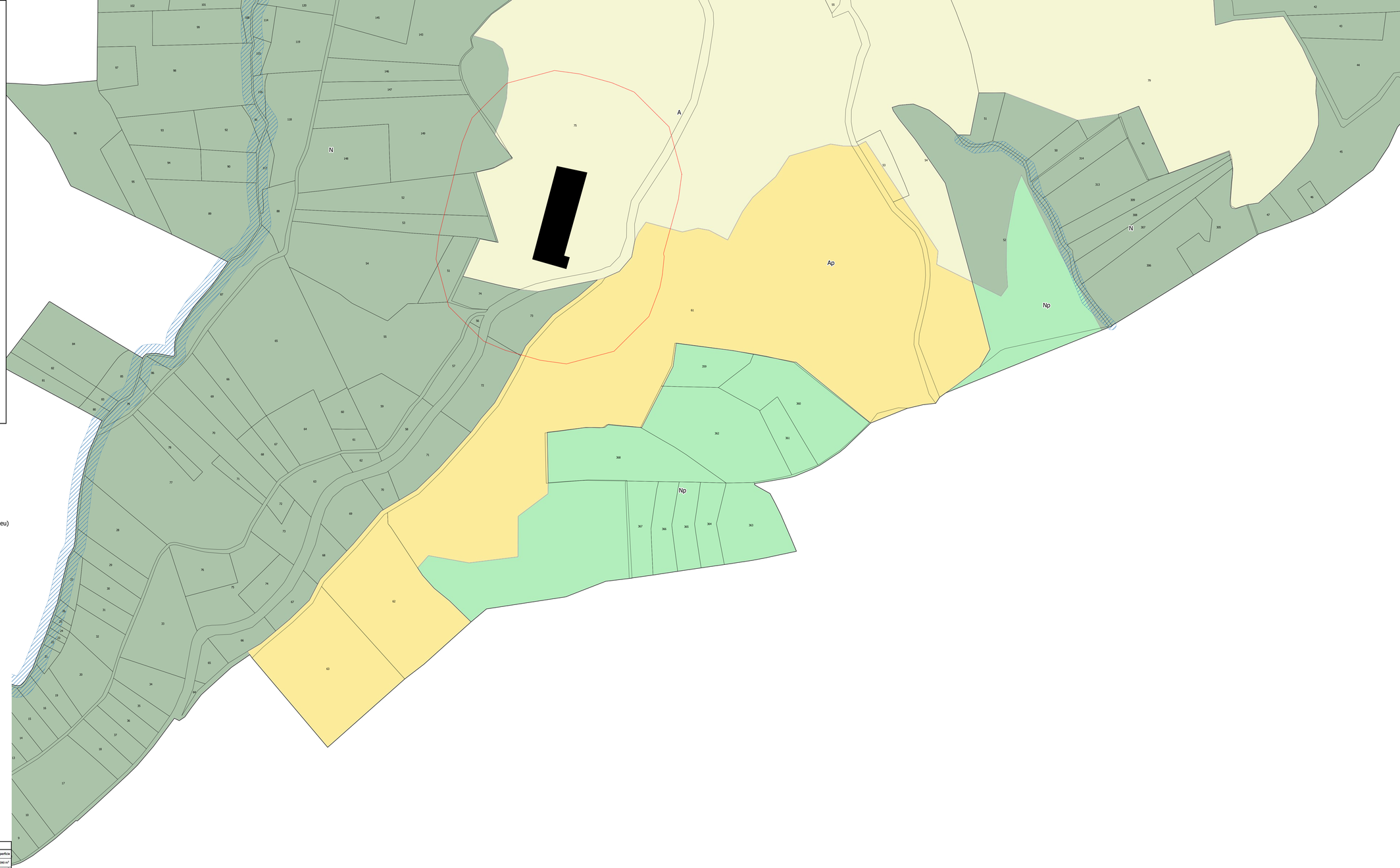

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calzalier (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lozanne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D6	Création d'un chemin piéton Bâchouchoit sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
E1	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	720 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	7 380 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	13 140 m²
F4	Création parking et d'un espace paysager	Lamothe	Commune	1 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	2 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

188

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

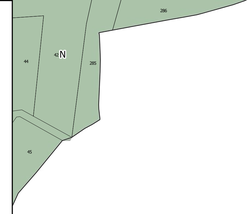

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	930 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Guerre Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Emplacement réservé	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherl (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligonis (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

189

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023





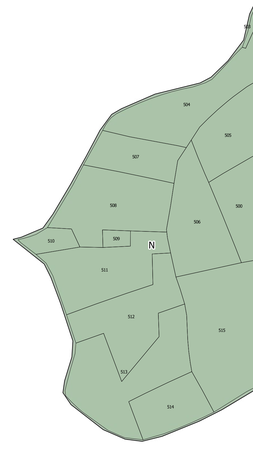

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Elargissement rue Rat Lycée Supreme Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chassot	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Création bassin de rétention	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherl (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ugènes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

190

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiare	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunion de Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Suzanne Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanet	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 686 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	850 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	780 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E2	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	650 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création d'un parc	Lamothe	Commune	5 270 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	524 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement sente (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2606 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

191

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint-Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 580 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue jean klaca (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Lucaine Rollagnia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	400 m²
D7	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 930 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	6 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Prunes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	640 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Lignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Creation équipement public stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	1 200 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 280 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	590 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 670 m²
F6	Création stationnement public stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	800 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	920 m²
I1	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	150 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

192

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionnicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Frères (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 080 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat'ez et Lucienne Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	180 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 670 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking	Lavaudieu	Commune	1 000 m²
H1	Création d'un parking au cimetière et mairie	Malvières	Commune	920 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

193

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 665 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	843 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Suzanne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 340 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	830 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création equipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 670 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création equipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking	Lavaudieu	Commune	1 600 m²
H1	Création d'un parking public au niveau de la mairie	Malvalet	Commune	920 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement entre (2 mètres)	Peyrluc	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2890 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

194

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

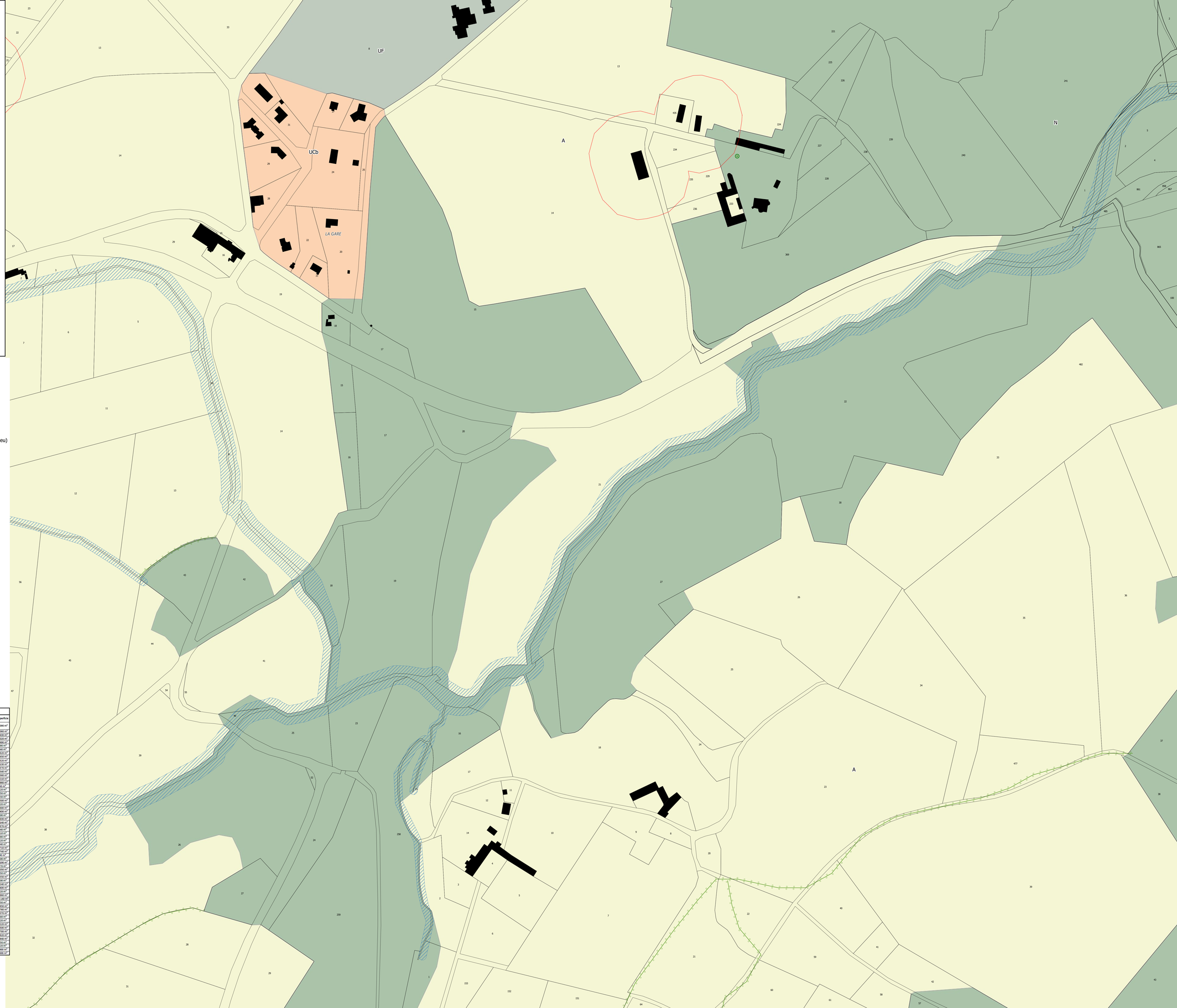

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Lousse Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	640 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Création rue liaison rue Jean Jaurès/rue Antoine Arbogast (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D15	Création parking	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierlys (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigales (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	860 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 100 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 520 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

195

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Rel Air et Lucienne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 520 m²
D6	Création d'un chemin piéton Aléchauchaut sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	820 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	220 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Création d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 410 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

196

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B4	Elargissement rue du Lycée (12 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Gustave Eiffel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 600 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 610 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Rat sur rue Suzanne Kolbaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 530 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteil	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 350 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Pantes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equalens	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equalens	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equalens	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equalens	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equalens	Département	1 150 m²
E6	Déviation RD20	Equalens	Département	670 m²
E7	Déviation RD20	Equalens	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equalens	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equalens	Département	390 m²
E10	Déviation RD20	Equalens	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Equalens	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equalens	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
G	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 120 m²
H	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 760 m²
J	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
K	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
M	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
I1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3090 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2200 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

197

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 210 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 880 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Sylvaine Rollagnie (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 960 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme) au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	1 600 m²
D7	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 930 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Prantes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchat (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Lignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Creation équipement public stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	1 200 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 280 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	590 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 930 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 470 m²
F6	Création stationnement public stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	820 m²
M1	Espace public ecs accompagnement de la mairie	Vieille Brioude	Commune	920 m²
I1	Voie à cailloir (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à cailloir (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à cailloir (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 760 m²
I4	Voie à cailloir (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à cailloir (2 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 340 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	150 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

198

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 010 m²
B4	Elargissement rue du Cézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 120 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	820 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 030 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Vulcaine Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 550 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 160 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchat (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 810 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 760 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2090 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

199

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Moral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Jacqueline Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 320 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	1 740 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	180 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création d'un giratoire	Lamothe	Commune	1 270 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aireve mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Leyvaux	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	524 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
I7	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2900 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

200

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Lycée (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 360 m²
B5	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Rat sur Sauzeme Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 530 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteil	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 560 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 350 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Prartes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equipiers	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equipiers	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equipiers	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Equipiers	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equipiers	Département	1 150 m²
E6	Déviation RD20	Equipiers	Département	110 m²
E7	Déviation RD20	Equipiers	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equipiers	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equipiers	Département	390 m²
E10	Déviation RD20	Equipiers	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Equipiers	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equipiers	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 120 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 220 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 760 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

201

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-la-Bourmoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lucienne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaut	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 530 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Prunes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	510 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	320 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equilpens	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equilpens	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equilpens	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Equilpens	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Equilpens	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Equilpens	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equilpens	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equilpens	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equilpens	Département	940 m²
E10	Déviation RD20	Equilpens	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equilpens	Département	3 800 m²
E12	Déviation RD20	Equilpens	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2350 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	3 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 078 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 610 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

202

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Revermont	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Saint Pierre	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Suzanne Rotlaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanet	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Création d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 020 m²
D8	Aménagement d'une voie (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 180 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	1 740 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 350 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	190 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 430 m²
F5	Création d'un bassin	Lamothe	Commune	3 270 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Leyvaux	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	524 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2906 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

203

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 350 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollagia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Fragnac (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D4	Aménagement du chemin de Fragnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 490 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Fragnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Fragnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	900 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligneras (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création d'espace paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 600 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	1810 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aviesse mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 810 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement entre (3 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

204

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement rue Pierre Mathonière (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 600 m²
B4	Elargissement rue du cézallier (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 370 m²
B5	Elargissement rue Lucien Michel (2 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Lucarne Rollagès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteil	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 560 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 360 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétons débouchant sur Chemin de Flagnac	Cohade	Commune	520 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	510 m²
D9	Création d'un chemin piétons le long de la départementale	Cohade	Commune	2 100 m²
D10	Création d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 010 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 350 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Prairies (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 170 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	670 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	390 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aveaux mairie	Lamothe	Commune	870 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	820 m²
G2	Création d'un parking public à côté de la mairie	Lavaudieu	Commune	1 600 m²
I1	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 110 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 760 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (3 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beazire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3990 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2300 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

205

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont, Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 400 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	340 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Elargissement rue Jean Lurçat et Solomon Kobaga (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'agasc (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agasc (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'agasc	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'agasc	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 160 m²
D15	Aménagement d'une voie de desserte	Cohade	Commune	4 100 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierlas (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	860 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	860 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 520 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

206

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du cavalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 870 m²
B9	Elargissement rue Bal Ezr et Suzanne Rotlaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E1	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	1 870 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E13	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 000 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	650 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création d'un parc	Lamothe	Commune	3 270 m²
F6	Création stationnement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Leyvaux	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	524 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
I7	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2906 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

207

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- NI - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le Saint Pierre	Commune	3 000 m²
B1	Extension parking centre hsitorique	Brioude	Commune	1.000 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1.630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1.020 m²
B4	Elargissement rue du Calzalor (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2.690 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1.310 m²
B8	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2.600 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Duzanne Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3.520 m²
B10	Création espace récréatif et sssirs	Brioude	Commune	4.130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansat	Commune	3.570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4.540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2.560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2.110 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3.660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	650 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2.500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1.660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2.400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2.630 m²
D15	Création d'une voie de desserte	Cohade	Commune	1.170 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1.370 m²
D17	Elargissement chemin des Hortes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	480 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4.710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2.740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2.180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1.050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1.100 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	930 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1.240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1.400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7.990 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13.140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2.650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1.760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3.070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	660 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5.220 m²
I2	Voie à caliber (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2.500 m²
I3	Voie à caliber (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1.700 m²
I4	Voie à caliber (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3.920 m²
I5	Voie à caliber (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1.760 m²
I6	Stationnement visiteur (3 mètres)	Paulhac	Commune	240 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

208

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Dézeiller (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 170 m²
B6	Elargissement rue Jean Klein (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	810 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lucienne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 200 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 480 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 220 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (2 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	2 300 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

209

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Jarel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 610 m²
B4	Elargissement rue du Lavoir (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue du Cros (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 660 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Rat sur sl Suzanne Kolbaga (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 890 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	520 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	850 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 370 m²
D17	Elargissement chemin des Prairies (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 150 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	670 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aviseo mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 120 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 280 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 760 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3090 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

210

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calzadar (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lozanne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et toilets	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D6	Création d'un chemin piéton Bellevoisin sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	360 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 310 m²
I5	Voie a caliber (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	230 m²
J1	Espace vert a realiser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création CTSP (Stries à noisean)	Vignet	Commune	5000 m²
K2	Création CTEP	Vignet	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

211

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement Impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rotaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	3 370 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 550 m²
C3	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de l'agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétons débouchant sur chemin de l'agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 800 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 150 m²
D15	Création de lagements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	920 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloter (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie a cailloter (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloter (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloter (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloter (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Voie a cailloter (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 980 m²
J1	Equipement sportif (terrain de tennis)	Vent Beaulire	Commune	620 m²
K1	Création 1ITSP (fibres à noyeux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création 1ITSP	Agnat	Commune	2000 m²

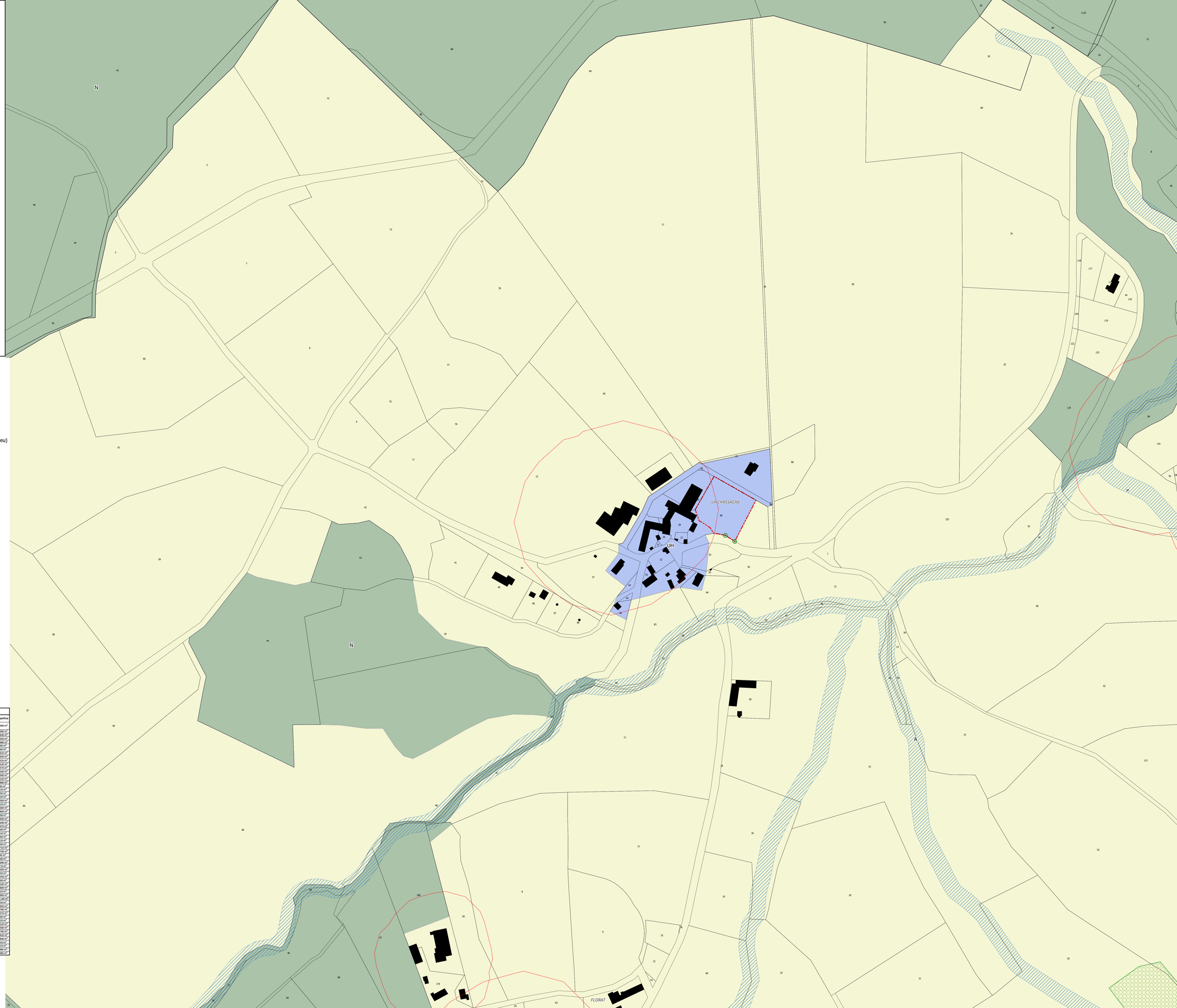

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

212

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calzabar (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lojanne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Fragaux (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Fragaux (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton Fragaux - Les Ages	Cohade	Commune	1 120 m²
D6	Création d'un chemin piéton Aléchauchat sur chemin de Fragaux	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 250 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	900 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 600 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 350 m²
F4	Création d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2910 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création equipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public ou accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 810 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2990 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

213

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- U1a1 - Zones d'activités
- U1a1p - Zones d'activités
- U1a2 - Zones d'activités
- U1a2p - Zones d'activités
- U1a3 - Zones d'activités
- U1b - Zones d'activités
- U1c - Zones d'activités
- U1d - Zones d'activités
- U1e - Zones d'activités
- U1f - Zones d'activités
- U1g - Zones d'activités
- U1h - Zones d'activités
- U1i - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 010 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 170 m²
B6	Elargissement rue Jean Klein (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	800 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Sucarne Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif Bellevis	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 810 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	500 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 760 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2090 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

214

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionnicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 510 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 400 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	810 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lucarne Robagla (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piétons (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 240 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	580 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création du logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 430 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	370 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

215

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du cécubier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 880 m²
B5	Elargissement rue Lusaze Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue jean blanc (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Elargissement rue Rat Lan Solomon Kobagia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une rose (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 160 m²
D15	Emplacement réservé	Cohade	Commune	4 100 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierrès (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 metres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 metres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 metres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 metres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I5	Voie a caliber (6 metres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I6	Elargissement voirie (2 metres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

216

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lucienne Rolseglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	2 140 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 440 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	650 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 830 m²
D15	Création de lagements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 420 m²
D17	Elargissement d'une voie des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (1 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Lignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	580 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	710 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
J1	Equipement sportif (terrains multisports)	Saint Beauzire	Commune	1 500 m²
J2	Equipement sportif	Saint Beauzire	Commune	620 m²
K1	Création 1ITSP (fibres à noeeux)	Agnat	Commune	3090 m²
K2	Création 2ITSP	Agnat	Commune	1906 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

217

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cavalet (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 080 m²
B5	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 040 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Rat sur Sauzène Kobagia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 320 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteuges	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 560 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de lotissements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Prairies (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equipiers	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equipiers	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equipiers	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Equipiers	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equipiers	Département	1 010 m²
E6	Déviation RD20	Equipiers	Département	320 m²
E7	Déviation RD20	Equipiers	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equipiers	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equipiers	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Equipiers	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Equipiers	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equipiers	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	11 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 780 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aviseux mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public accompagnement de la mairie	Ludéac	Commune	520 m²
G	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
H	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 220 m²
I	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
J	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
K	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 940 m²
L	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3090 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2200 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

218

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Saint Pierre Bouroncle	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Jarel (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Luzanne Rollagnia (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanet	Commune	1 270 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 160 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 200 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur Chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Prairies (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (1 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Vignerai (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	670 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	510 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 140 m²
F2	Création d'un espace de détente	Lamothe	Commune	1 810 m²
F3	Elargissement de la route	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à cailloer (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à cailloer (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à cailloer (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 760 m²
I4	Voie à cailloer (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à cailloer (0 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

219

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- U1a1 - Zones d'activités
- U1a1p - Zones d'activités
- U1a2 - Zones d'activités
- U1a2p - Zones d'activités
- U1a3 - Zones d'activités
- U1b - Zones d'activités
- U1c - Zones d'activités
- U1d - Zones d'activités
- U1e - Zones d'activités
- U1f - Zones d'activités
- U1g - Zones d'activités
- U1h - Zones d'activités
- U1i - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zones d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 170 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lucarne Robaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansit	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 160 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 220 m²
D15	Création du lagarnotis sociale	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E12	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	6 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 340 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 980 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

220

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Rel Air et Suzanne Rollaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 800 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	650 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 530 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	900 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Lignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création d'espace paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 200 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	200 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

221

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lucienne Rolleglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	3 170 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 630 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	320 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	420 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (1 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	920 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 230 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	510 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 620 m²
I5	Voie a cailloner (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
J1	Equipement sportif (6 mètres)	Saint Beauzire	Commune	1 500 m²
J2	Equipement sportif (6 mètres)	Saint Beauzire	Commune	820 m²
K1	Création 1ºEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3060 m²
K2	Création 1ºEP	Agnat	Commune	2090 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

222

Echelle : 1:1500

Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Elargissement Bv le sol Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 000 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Suzanne Rottagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 000 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	180 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 670 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking	Lavaudieu	Commune	1 000 m²
H1	Création d'un parking paysagé devant la mairie	Malvières	Commune	920 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

223

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	930 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Supreme Kolaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chassol	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Création bassin de rétention	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	465 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligones (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

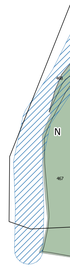

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

224

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beurrieux/Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frères (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Calzalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 496 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	590 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 140 m²
B8	Elargissement rue Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 010 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Jacqueline Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 230 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaut	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	650 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 630 m²
D15	Création d'un parking	Cohade	Commune	1 170 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignerie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	1 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	3 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 340 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	660 m²
M1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	920 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 730 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 260 m²
I6	Elargissement virage (3 mètres)	Paulhac	Commune	210 m²
I7	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
I11	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2090 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

225

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunion/St Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	690 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Sulpice Rotlaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	910 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 180 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E2	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	165 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création d'un parc	Lamothe	Commune	3 270 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	510 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beaurire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

226

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Haut-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 010 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 120 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lycaine Robaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 080 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (2 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E13	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	6 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 830 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	370 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (4 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

227

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

N

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiare	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 510 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 400 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	810 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Azr et Sulpice Rotlagria (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres) de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 580 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 220 m²
D15	Création du lagarmein sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	6 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 420 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

228

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 910 m²
B4	Elargissement rue du Calzalier (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Nicolin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lucienne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D6	Création d'un chemin piéton Aléchenhaut sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	210 m²
E1	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	940 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E13	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Cheminement doux le long	Lamothe	Commune	1 350 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 910 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 370 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public ou accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert a réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

229

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcalaur (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lucienne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 170 m²
D6	Création d'un chemin piéton Rochevihat sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	220 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	900 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Création d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2350 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création equipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 610 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5900 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2990 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

230

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 600 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Suzanne Rollagnia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 340 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	830 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 480 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	890 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 870 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking	Lavaudieu	Commune	1 600 m²
H1	Création d'un parking public devant école mairie	Leyvaux	Commune	920 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	3 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	3 630 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Peyrluc	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Peyrluc	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

231

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- NI - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beurrieux/St Saint Pierre	Commune	3 080 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 690 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 240 m²
B8	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 600 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Jacqueline Rodagne (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 230 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	650 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création d'une voie de desserte	Cohade	Commune	1 170 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	1 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	3 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 010 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
M1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	510 m²
I1	Voie à cailloux (8 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à cailloux (8 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à cailloux (8 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	1 730 m²
I4	Voie à cailloux (8 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à cailloux (8 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	1 260 m²
I6	Stationnement visiteur (5 mètres)	Pauhac	Commune	250 m²
I7	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3900 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1896 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

232

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- U1a1 - Zones d'activités
- U1a1p - Zones d'activités
- U1a2 - Zones d'activités
- U1a2p - Zones d'activités
- U1a3 - Zones d'activités
- U1b - Zones d'activités
- U1c - Zones d'activités
- U1d - Zones d'activités
- U1e - Zones d'activités
- U1f - Zones d'activités
- U1g - Zones d'activités
- U1h - Zones d'activités
- U1i - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 100 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	810 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Azi et Lucienne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansit	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 560 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	6 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 330 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 430 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	370 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (5 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

233

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 080 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B4	Elargissement rue du Lycée (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 080 m²
B5	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 440 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Rat sur Isaiarne Kolbaga (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Claviere	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 560 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 480 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élargissement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	520 m²
D9	Création d'un chemin piétons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (4 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création des logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 150 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	670 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	390 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 780 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 120 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 260 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 910 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3090 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2200 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

234

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- U1a1 - Zones d'activités
- U1a1p - Zones d'activités
- U1a2 - Zones d'activités
- U1a2p - Zones d'activités
- U1a3 - Zones d'activités
- U1b - Zones d'activités
- U1c - Zones d'activités
- U1d - Zones d'activités
- U1e - Zones d'activités
- U1f - Zones d'activités
- U1g - Zones d'activités
- U1h - Zones d'activités
- U1i - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiare	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionnicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 010 m²
B4	Elargissement rue Du Dézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 400 m²
B6	Elargissement rue Jean Klein (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	810 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lycaine Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 160 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création du lagarmetn sociéte	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 100 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 760 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 910 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

235

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Fagnac (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D4	Aménagement du chemin de Fagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 490 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Fagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Fagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigonnes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création parking paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 660 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	1810 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 830 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aresse mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	800 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 810 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement sente (3 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Vergongheon	Commune	3600 m²
K2	Création STEP	Vergongheon	Commune	2080 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

236

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean-Marie Le (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	560 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lucienne Rotaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	3 700 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 470 m²
C3	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D1	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 830 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	620 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherl (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ugones (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	320 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	160 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 620 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 820 m²
J1	Equipement sportif (terrain)	Saint Beauzire	Commune	670 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

237

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Frères (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 080 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	843 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Suzanne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 470 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local technique ou parking	Lamothe	Commune	1 600 m²
G1	Création d'un espace paysagé au niveau mairie	Lubilhac	Commune	920 m²
H	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 560 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

238

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

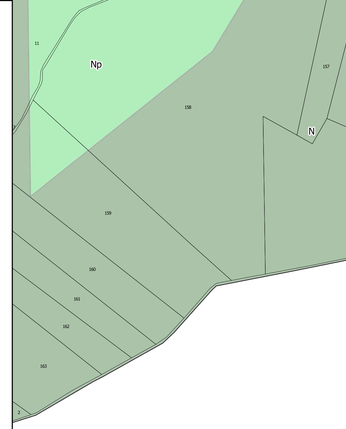

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Elargissement rue Rat Lycée Supreme Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Création réserve incendie	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherl (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ingenia (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

239

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

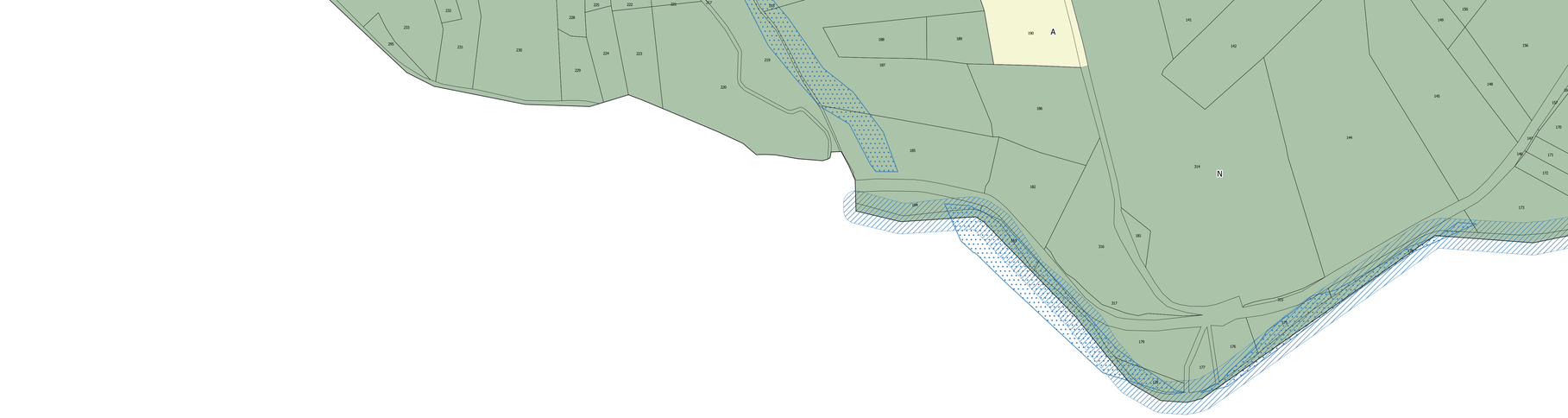

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Guerre Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 200 m²
D15	Création parking	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligeres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

240

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023



DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Guynemer Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Emplacement réservé	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherl (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligonis (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

241

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Suzanne Rotlaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanet	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 220 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Création d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 020 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 180 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E12	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	1 780 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rute	Lamothe	Commune	100 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création cimetière	Lamothe	Commune	3 270 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Leyvaux	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
I7	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2906 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

242

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 530 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	840 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Cigognes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création d'espace paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 220 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	650 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement entre (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5600 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2080 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

243

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- U1a1 - Zones d'activités
- U1a1p - Zones d'activités
- U1a2 - Zones d'activités
- U1a2p - Zones d'activités
- U1a3 - Zones d'activités
- U1b - Zones d'activités
- U1c - Zones d'activités
- U1d - Zones d'activités
- U1e - Zones d'activités
- U1f - Zones d'activités
- U1g - Zones d'activités
- U1h - Zones d'activités
- U1i - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiare	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue Du Dézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 170 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	810 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lycaine Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanist	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres) de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 160 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création du lagarnonts sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E12	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	6 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 100 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 870 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2090 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

244

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B4	Elargissement rue du Lycée (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 060 m²
B5	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 480 m²
B6	Elargissement rue Louis Aliot (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Rat sur Sauzene Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 150 m²
B10	Création espace récréatif et soisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteil	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 350 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 970 m²
D17	Elargissement chemin des Pantes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equalem	Département	1 010 m²
E6	Déviation RD20	Equalem	Département	870 m²
E7	Déviation RD20	Equalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equalem	Département	390 m²
E10	Déviation RD20	Equalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Equalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
G	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 120 m²
H	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 760 m²
I	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
J	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
K	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 360 m²
L	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

245

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean-Marie Le (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal sur et Lucienne Rolleglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	2 500 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 370 m²
C3	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	7 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
D15	Création de lagements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigonas (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 340 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
J1	Equipement sportif (terrain 2 mètres)	Saint Beauzire	Commune	6 000 m²
J2	Equipement sportif (terrain 2 mètres)	Saint Beauzire	Commune	620 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

246

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cavalet (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 660 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Rat sur Lacarne Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 530 m²
B10	Création espace récréatif et soins	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chassat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 560 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 590 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equalem	Département	1 150 m²
E6	Déviation RD20	Equalem	Département	670 m²
E7	Déviation RD20	Equalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equalem	Département	390 m²
E10	Déviation RD20	Equalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Equalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou avisee mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2300 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

247

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du calvaire (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Bollaglio (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Fagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D4	Aménagement du chemin de Fagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Fagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Fagnac	Cohade	Commune	520 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	650 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 530 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	900 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création équipement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 200 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	1810 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aresse mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 810 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (3 mètres)	Paulhac	Commune	150 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3900 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2080 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

248

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 100 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	810 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B9	Elargissement rue Bat Azr et Suzanne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 160 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 240 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 360 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 220 m²
D15	Création du lagarnotis sociale	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E12	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	6 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 430 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

249

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionnie Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 160 m²
B4	Elargissement rue du Calcaire (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 660 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rottaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 340 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 480 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (2 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	230 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 670 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Amenagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aviaire mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local technique ou parking	Lamothe	Commune	1 600 m²
G1	Création voie de liaison du pont du Bois à la mairie	Lubilhac	Commune	820 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 560 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à realiser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

250

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement rue Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Suzanne Rotlagia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 220 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Création d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	3 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	650 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création cimetière	Lamothe	Commune	1 270 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Leyvaux	Commune	600 m²
H1	Espace public ou accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beaurire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2906 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

251

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 080 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lucienne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 530 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	810 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 480 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création equipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 470 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
F7	Création local technique ou parking	Lamothe	Commune	1 020 m²
G1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Lubilhac	Commune	920 m²
H	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1990 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

252

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcaliac (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lucienne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (4 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D6	Création d'un chemin piéton Rochechouit sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Prunes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	420 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 160 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	520 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	360 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 600 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 630 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

253

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiare	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Elargissement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 060 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	843 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Suzanne Rotagria (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie et d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 720 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 470 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou garage	Lavaudieu	Commune	1 000 m²
H1	Création d'un parking public au pied de la mairie	Lubilhac	Commune	810 m²
I1	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à cailloir (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

254

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

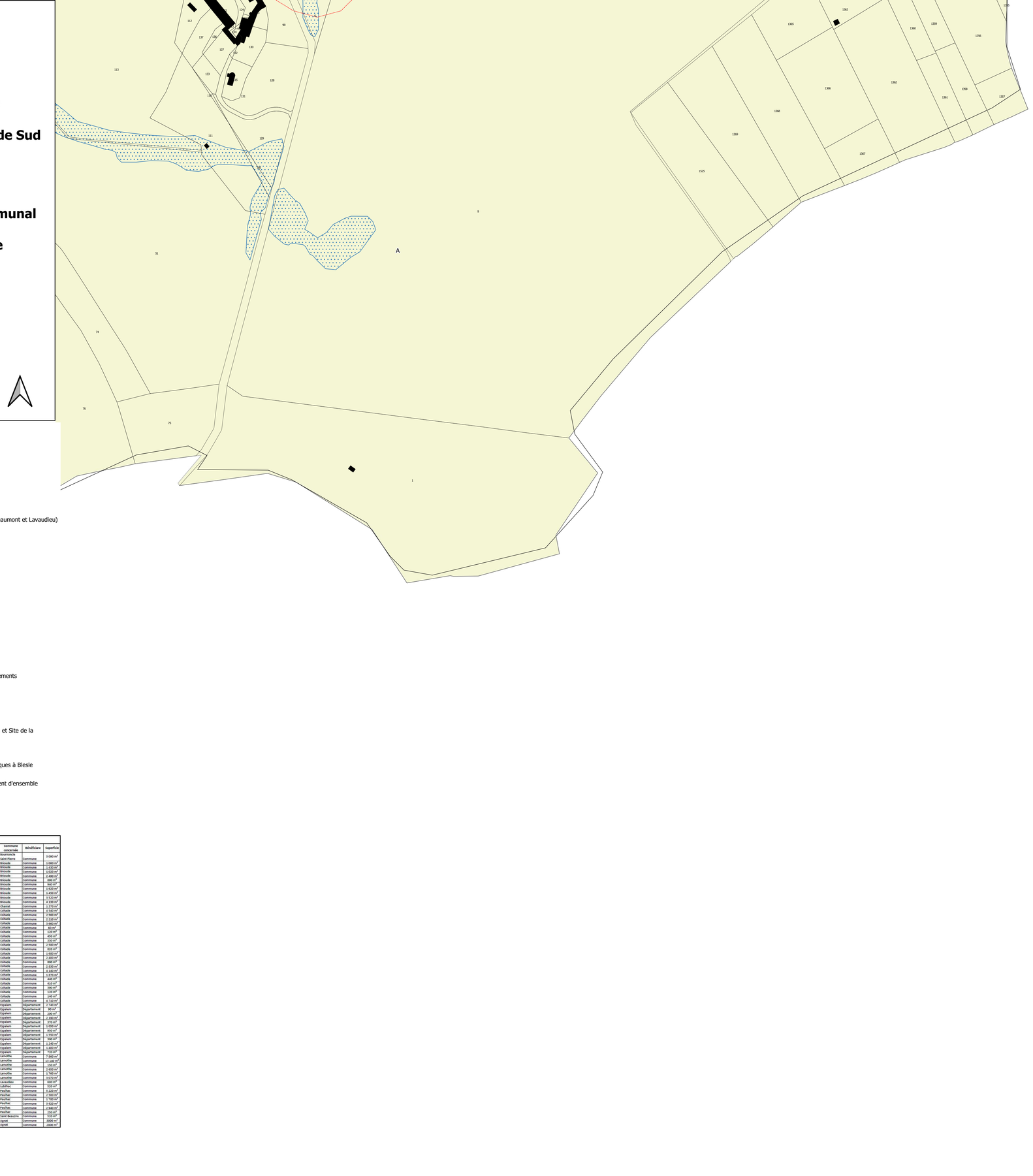

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Guerre Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Création réserve incendie	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pantys (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Boucharl (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligonis (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 310 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

255

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	390 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Fagnac (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D4	Aménagement du chemin de Fagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Fagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin-piéton débouchant sur chemin de Fagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin-piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin-piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 320 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	900 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création d'espace paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 140 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	200 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5900 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

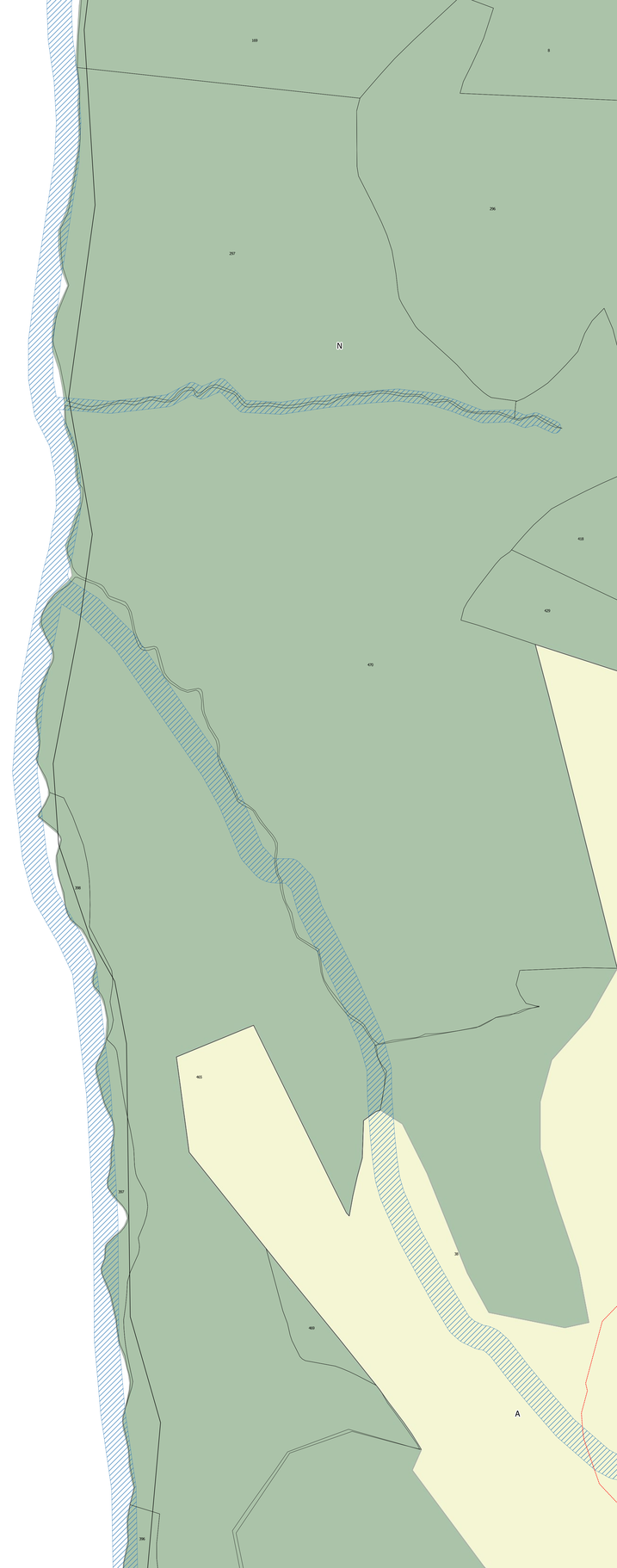

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

256

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

N

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Lézudier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lojanne Nobagha (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 130 m²
D6	Création d'un chemin piéton Rochevinhet sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue de Lojanne (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equilhen	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equilhen	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equilhen	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equilhen	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Equilhen	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Equilhen	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equilhen	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equilhen	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equilhen	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Equilhen	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equilhen	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equilhen	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rue	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Création d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2350 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	3 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 610 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

257

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- U1a1 - Zones d'activités
- U1a1p - Zones d'activités
- U1a2 - Zones d'activités
- U1a2p - Zones d'activités
- U1a3 - Zones d'activités
- U1b - Zones d'activités
- U1c - Zones d'activités
- U1d - Zones d'activités
- U1e - Zones d'activités
- U1f - Zones d'activités
- U1g - Zones d'activités
- U1h - Zones d'activités
- U1i - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiare	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue Du Cezolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 120 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	810 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Sulpice Rollaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansit	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres) de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (2 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E12	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	6 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 330 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 830 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 300 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

258

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcaliat (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lojzanne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'agrac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agrac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 170 m²
D6	Création d'un chemin piéton Bellevallon sur chemin de l'agrac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchat (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 040 m²
D21	Elargissement rue de Lignore (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Création parking et d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 350 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	510 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 310 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Vignet	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Vignet	Commune	2690 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

259

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Calzadar (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Bollaglia (0 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 240 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 460 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	960 m²
D20	Elargissement rue de la Boschet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigales (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création d'espace paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 140 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	650 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aviesse mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement entre (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3960 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2080 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

260

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionnicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B4	Elargissement rue du Cloutier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 440 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 340 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 480 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création equipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	230 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 370 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création equipement public : stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking	Lavaudieu	Commune	1 000 m²
H1	Création d'un parking public devant la mairie	Léotoing	Commune	920 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

261

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

N

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionnicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 660 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lucienne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 530 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	840 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création equipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 870 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aniveau mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking	Lavaudieu	Commune	1 600 m²
H1	Création d'un parking public devant la mairie	Malvières	Commune	920 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beaurire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2890 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

262

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaunoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Création voie bat Lycée Supérieur Rollagnais (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzel	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'agasc (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agasc (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'agasc	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de l'agasc	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour élevement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 690 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 100 m²
D15	Aménagement d'une voie de desserte	Cohade	Commune	1 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierlas (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	460 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligneras (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a calibrer (7 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 920 m²
I5	Voie a calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 530 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

263

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 120 m²
B6	Elargissement rue Jean Klein (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lycaine Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 040 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 600 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	480 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	6 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 610 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aviaire mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2090 m²

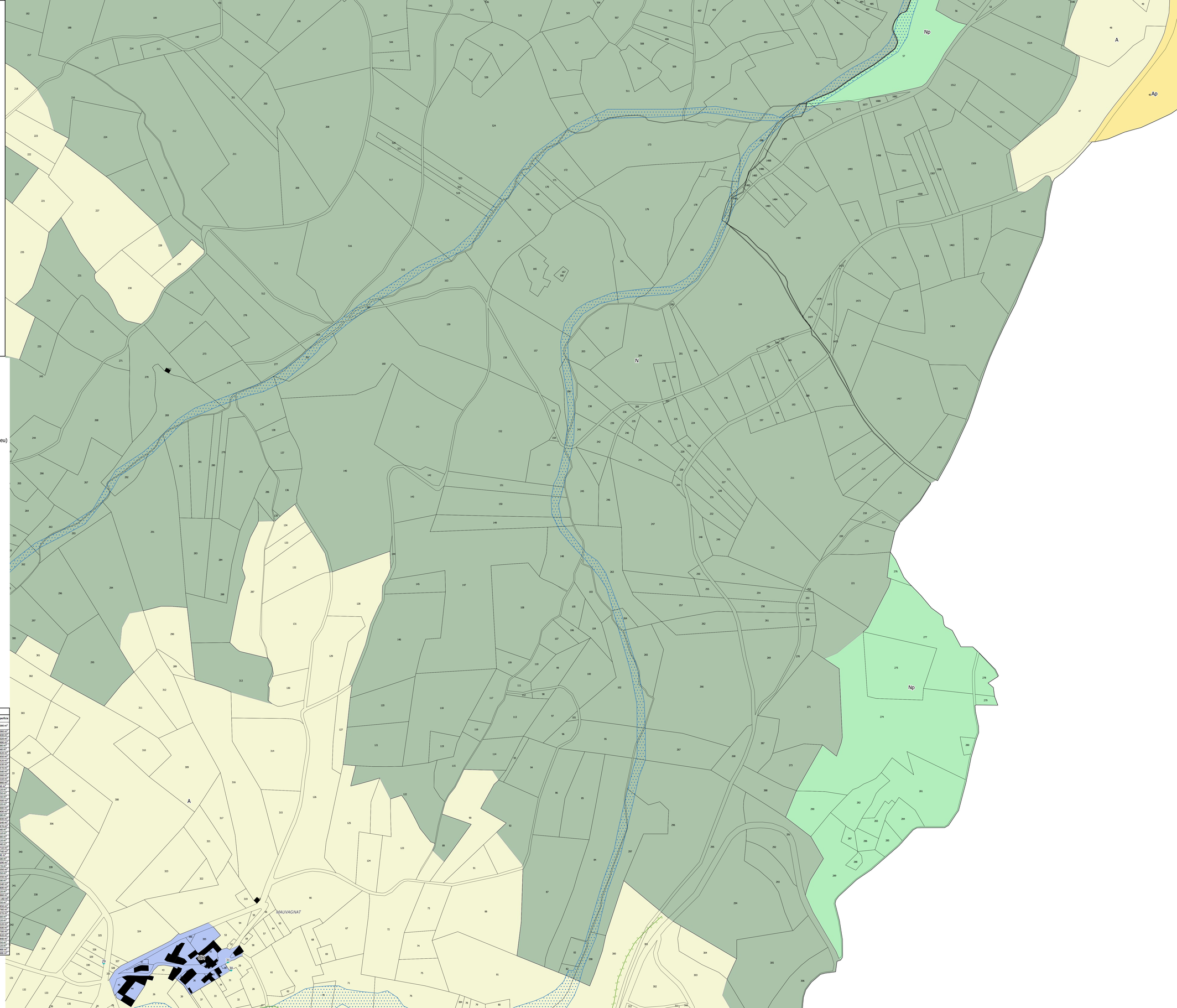

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

264

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 910 m²
B4	Elargissement rue du Calcaliar (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Suzanne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 130 m²
D6	Création d'un chemin piéton Rd'Arbouhat sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 010 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	540 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	900 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 600 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 880 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 210 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 820 m²
I5	Voie à caliber (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création 2*3TP (Mines à noiseux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création 1TEP	Agnat	Commune	2990 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

265

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L51-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Suzanne Rotlaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (20 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 686 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 210 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	1 780 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 850 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création d'un bassin	Lamothe	Commune	3 270 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aireeve mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Leyvaux	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
I7	Espace vert à réaliser	Saint Beaulire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2906 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

266

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 140 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Sulzaine Rollagnia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 200 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 460 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E13	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 830 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	880 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 760 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 700 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

267

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

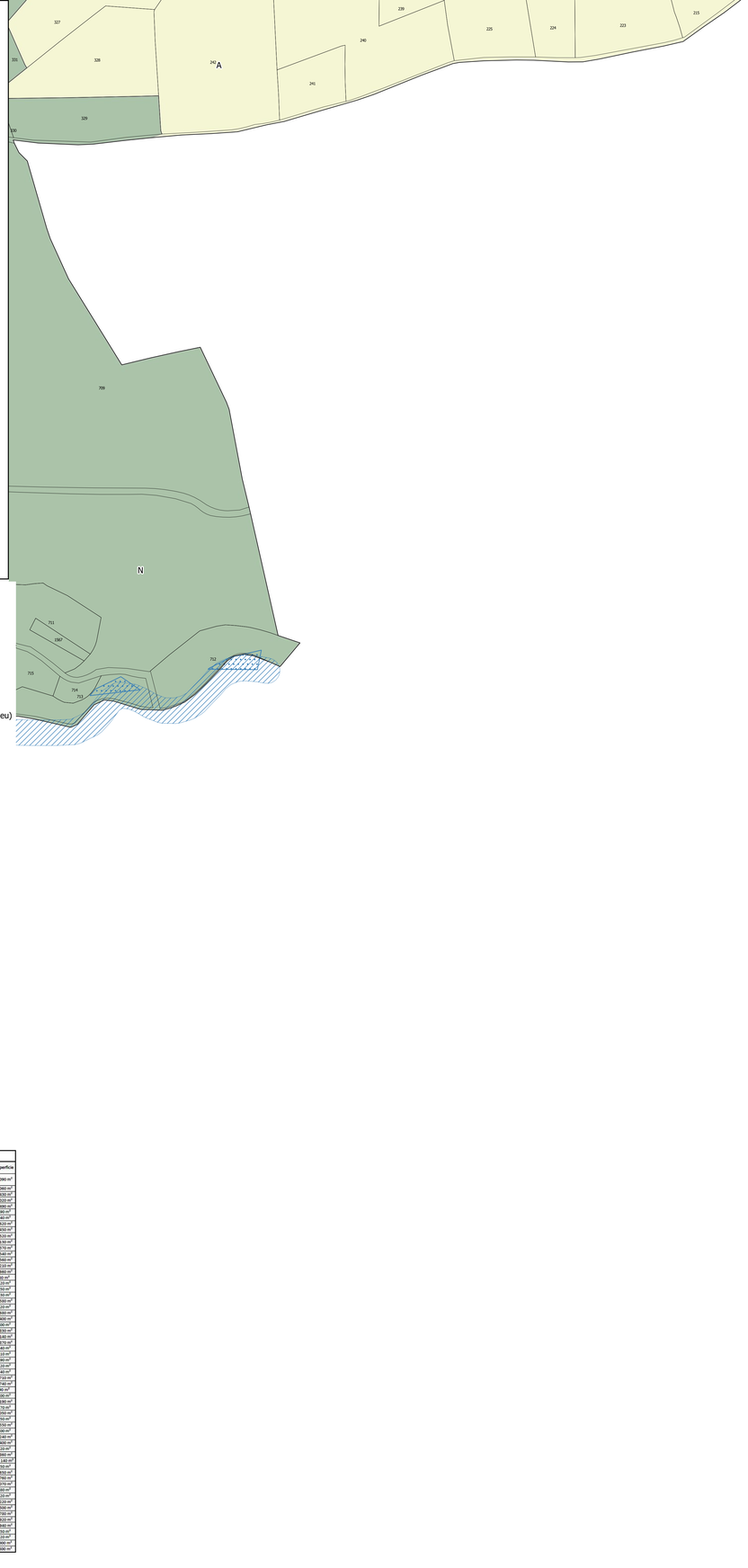

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Elargissement rue Bel air en Sapinier Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chassot	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Création bassin de rétention	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Boucharl (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ugènes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

268

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

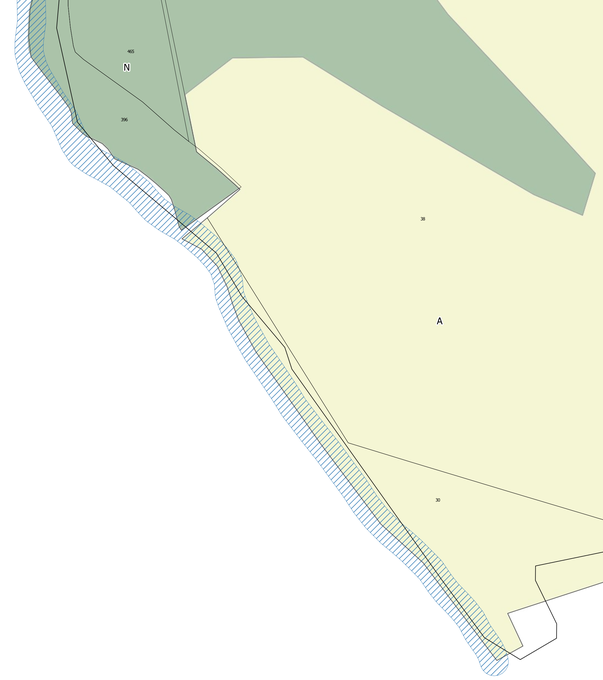

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Solomir Kologrip (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Création bassin de rétention	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherl (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ugènes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

269

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du cézalier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	390 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B9	Elargissement rue Rel Air et Suzanne Rollaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'agate (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 480 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agate (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'agrac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de l'agrac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	120 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	900 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Cigonne (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 760 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Création d'un espace paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 120 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Ludilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (3 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5900 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

270

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 100 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	820 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Sycaine Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chansat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 160 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 030 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E13	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	6 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 430 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	510 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 760 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	510 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2090 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

271

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

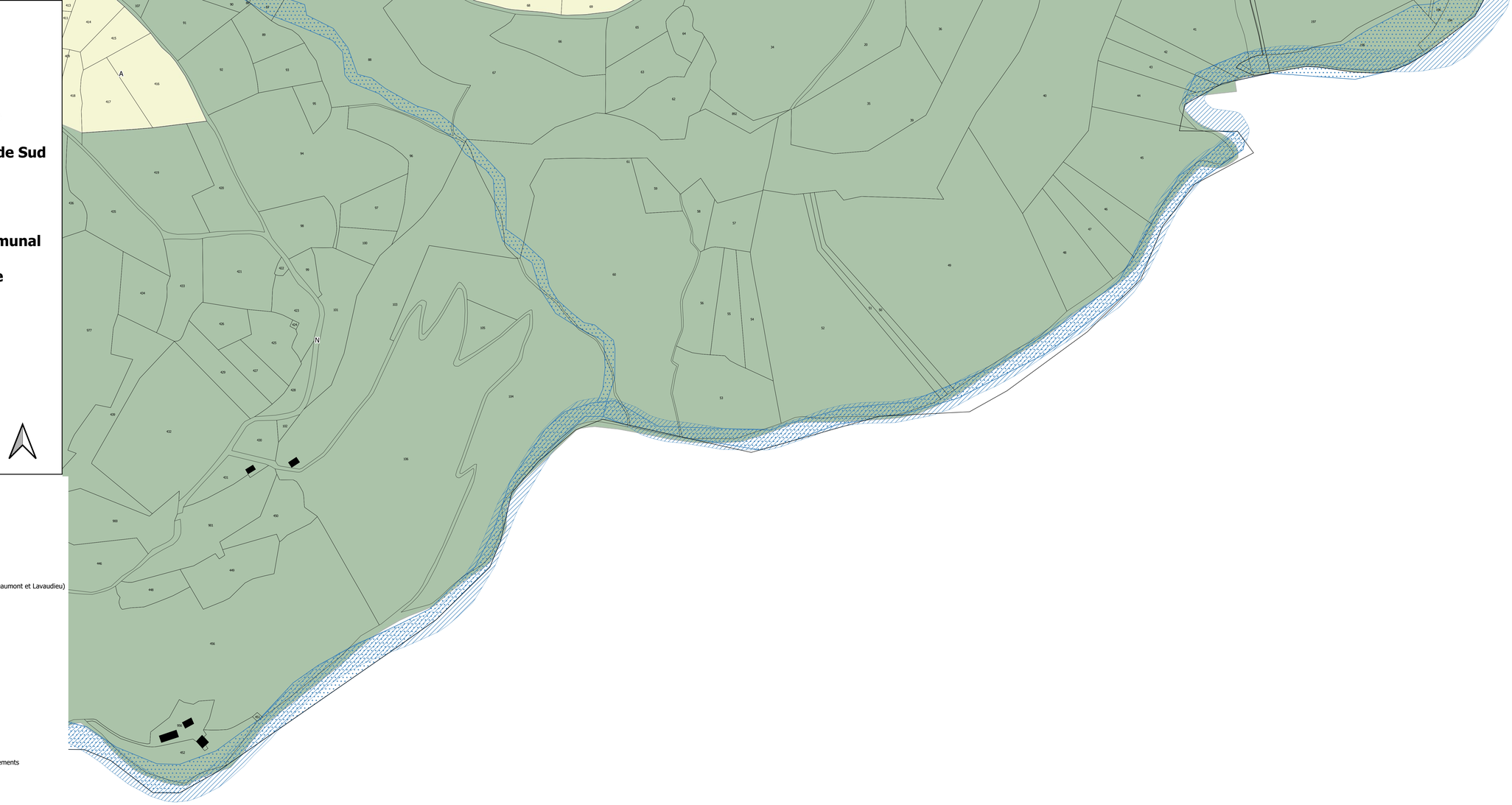

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 910 m²
B4	Elargissement rue du Calcalhar (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lojanne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 130 m²
D6	Création d'un chemin piéton Rétrochazet sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurdreville	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Création parking d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

272

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Sulpice Rotlaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 110 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 686 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 020 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 800 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement rue de la Bouchet (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	780 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E1	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	800 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	670 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E13	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création d'un parc	Lamothe	Commune	5 970 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	510 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2906 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

273

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- U1a1 - Zones d'activités
- U1a1p - Zones d'activités
- U1a2 - Zones d'activités
- U1a2p - Zones d'activités
- U1a3 - Zones d'activités
- U1b - Zones d'activités
- U1c - Zones d'activités
- U1d - Zones d'activités
- U1e - Zones d'activités
- U1f - Zones d'activités
- U1g - Zones d'activités
- U1h - Zones d'activités
- U1i - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Dézolier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 680 m²
B5	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 120 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	820 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Anouilh (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B9	Elargissement rue Bat Air et Lucienne Robaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 240 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 480 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	600 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 370 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
E12	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	8 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 660 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 390 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou aviseve mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 700 m²
I3	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

274

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean-Marie (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rotaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	3 370 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 530 m²
C3	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de l'agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piétion (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 320 m²
D15	Création de lagements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	870 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	560 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherl (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 180 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	310 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 090 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	12 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Espace vert (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 620 m²
J1	Equipement à valoriser	Vent Beaulire	Commune	620 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

275

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcaillat (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Nicolin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Guiyanne Rotaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et toilets	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'agage (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agage (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton Bellevue/Chemin de l'agage	Cohade	Commune	1 120 m²
D6	Création d'un chemin piéton Bellevue/haut sur chemin de l'agage	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equirans	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equirans	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equirans	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equirans	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Equirans	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Equirans	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equirans	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equirans	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equirans	Département	580 m²
E10	Déviation RD20	Equirans	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equirans	Département	1 600 m²
E12	Déviation RD20	Equirans	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 880 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 810 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (6 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

276

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calzalier (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lucienne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 130 m²
D6	Création d'un chemin piéton Alchevichoit sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	220 m²
E1	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	360 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E13	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 610 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (3 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

277

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 830 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 510 m²
B4	Elargissement rue du cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 880 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B9	Création rue Bel Level Solomon Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaut	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	830 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D15	Acquisition bâti	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	460 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 080 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	1 200 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 730 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 520 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

278

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 400 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Macolin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lojanne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 540 m²
D6	Création d'un chemin piéton Aléchauchat sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	540 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Equilem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equilem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equilem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equilem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Equilem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Equilem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equilem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equilem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equilem	Département	900 m²
E10	Déviation RD20	Equilem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equilem	Département	1 800 m²
E12	Déviation RD20	Equilem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Création parking d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création equipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 570 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	230 m²
J1	Espace vert a réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

279

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

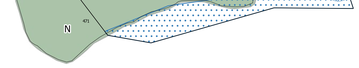

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Elargissement rue Bel air en Sapinier Kobagna (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 310 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Emplacement réservé	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherl (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligonis (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 000 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

280

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Sulpice Rollaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 150 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 686 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Création d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 020 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	930 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 180 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 670 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Reserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	780 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Departement	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Departement	1 780 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Departement	300 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Departement	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Departement	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Departement	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Departement	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Departement	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Departement	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Departement	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Departement	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Departement	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	100 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 650 m²
F5	Création d'un giratoire	Lamothe	Commune	1 270 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	524 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2906 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

281

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-la Ronzeresle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Jamé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	880 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 650 m²
B9	Elargissement rue Bel air et Luzanne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 260 m²
D3	Aménagement du carrefour au Chemin de Flagnac	Cohade	Commune	1 000 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 690 m²
D5	Aménagement du carrefour au Chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur Chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	850 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	350 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de tagements sociaux	Cohade	Commune	4 340 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 570 m²
D17	Elargissement chemin des Prantes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	400 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	400 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (1 mètre de plateforme)	Cohade	Commune	320 m²
D21	Elargissement rue des Vignerais (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	80 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	520 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	1 140 m²
F2	Création d'un espace de détente	Lamothe	Commune	13 000 m²
F3	Elargissement de la route	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 780 m²
I4	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a cailloer (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Creation STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Creation STEP	Agnat	Commune	1000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

282

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 460 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean-Marie à (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rotaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 320 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 360 m²
D3	Aménagement du chemin de l'agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétons débouchant sur chemin de l'agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	530 m²
D9	Création d'un chemin piétons (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétons (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 550 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	920 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 810 m²
I5	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Voie a cailloer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 620 m²
J1	Equipement à vocation touristique	Vent Beaulire	Commune	610 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

283

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

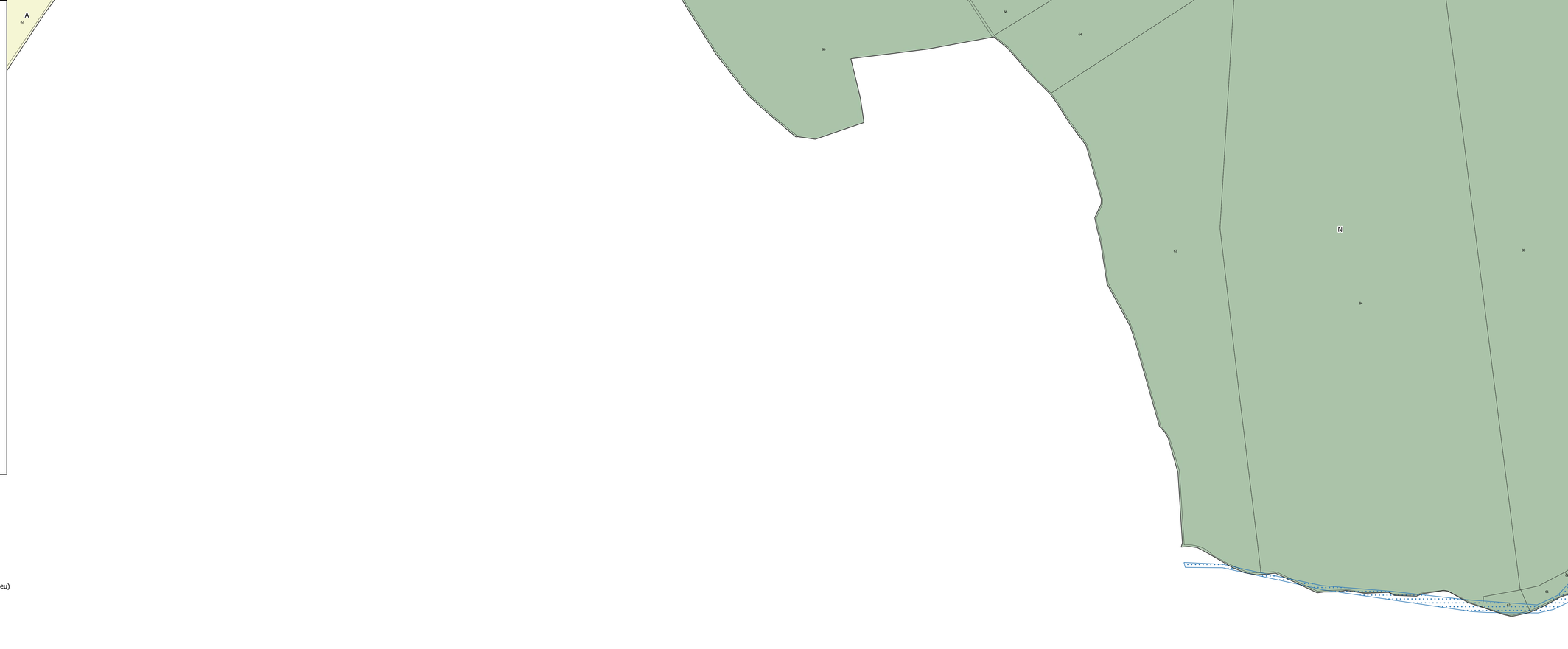

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	930 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Guerre Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Création réserve incendie	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pantys (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Boucharl (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligonis (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

284

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

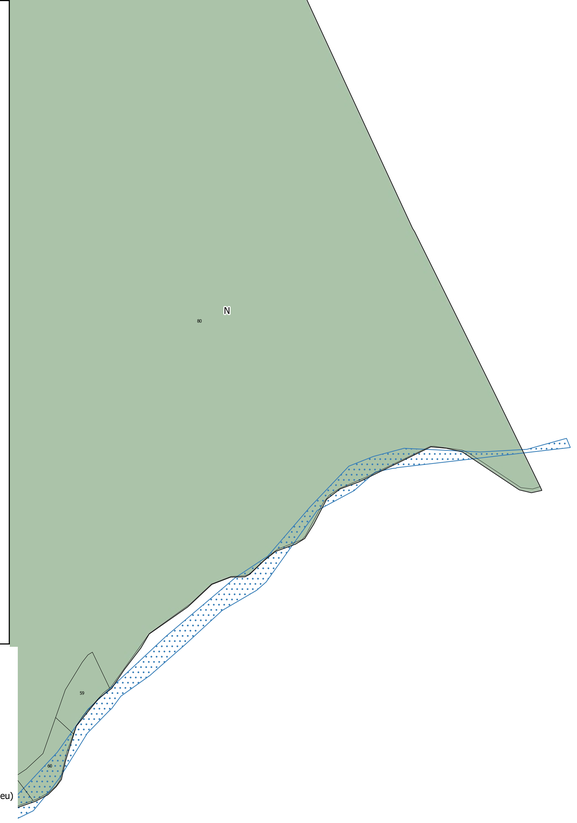

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Guiomar Kobagna (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 310 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzel	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	830 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 100 m²
D15	Emplacement réservé	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligneras (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equipiers	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equipiers	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equipiers	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equipiers	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equipiers	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equipiers	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equipiers	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equipiers	Département	1 000 m²
E9	Déviation RD20	Equipiers	Département	1 000 m²
E10	Déviation RD20	Equipiers	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equipiers	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equipiers	Département	720 m²
F2	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	2 300 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Pauhac	Commune	1 520 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Pauhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

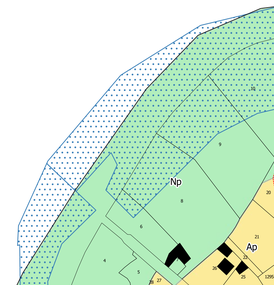

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

285

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Suzanne Rotsaglia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	3 170 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 530 m²
C3	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 880 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	320 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 520 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	420 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ugones (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	960 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 320 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 090 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la cote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public ou aménagement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a cailloir (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 120 m²
I2	Voie a cailloir (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a cailloir (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a cailloir (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie a cailloir (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
J1	Equipement sportif (3 mètres)	Saint Beauzire	Commune	1 230 m²
J2	Equipement sportif (3 mètres)	Saint Beauzire	Commune	820 m²
K1	Création 1ºEP (fil nu à noyau)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création 1ºEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

286

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UII - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionnicle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 260 m²
B4	Elargissement rue du Calcuiier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 440 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Ayr et Suzanne Rollagnia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	650 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 020 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	160 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	1 370 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aniseie mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking	Lavaudieu	Commune	1 000 m²
H1	Création d'un parking paysagé devant la mairie	Malvillac	Commune	920 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 320 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2890 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

287

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

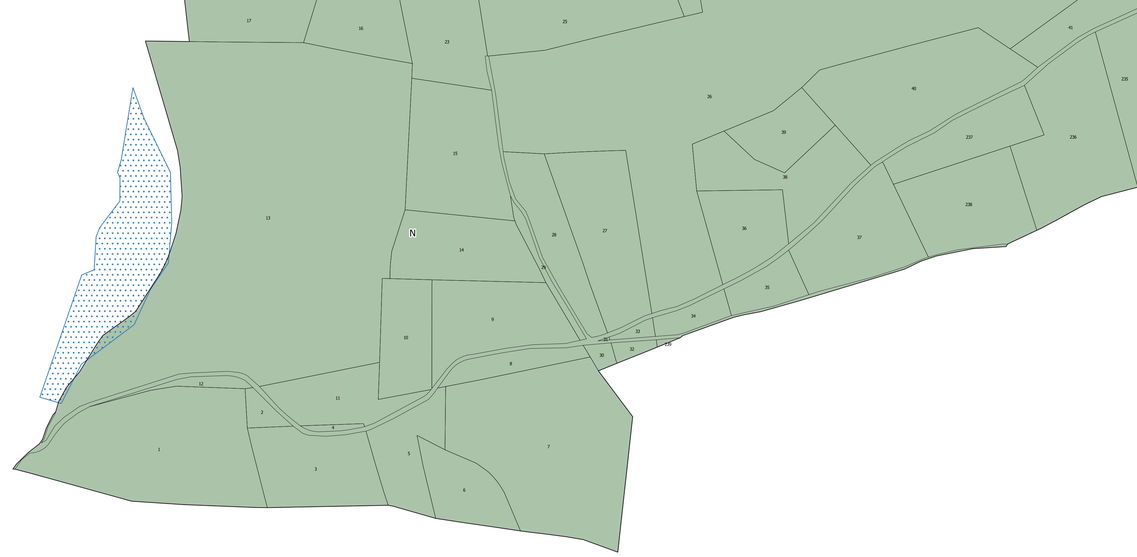

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Froid Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Elargissement rue Rat Lycée Supreme Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agasac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agasac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Emplacement réservé	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherl (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ugènes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

288

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

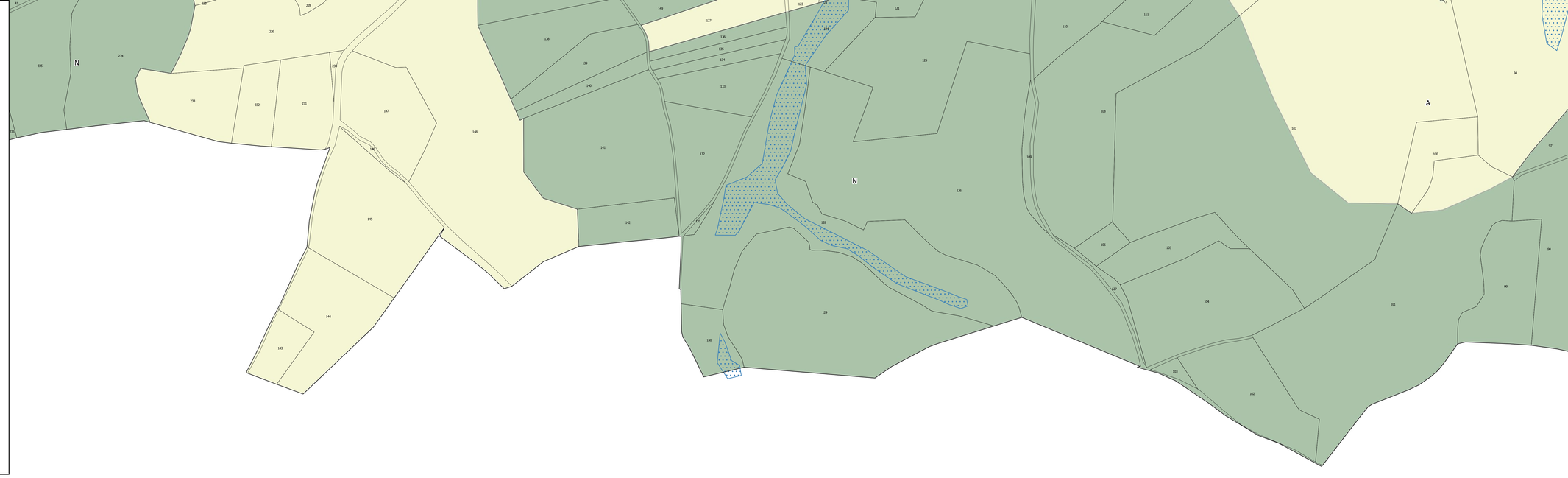

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Salomon Kohagne (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de l'Agnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de l'Agnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de l'Agnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de l'Agnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Emplacement réservé	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Boucherl (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ugènes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

289

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

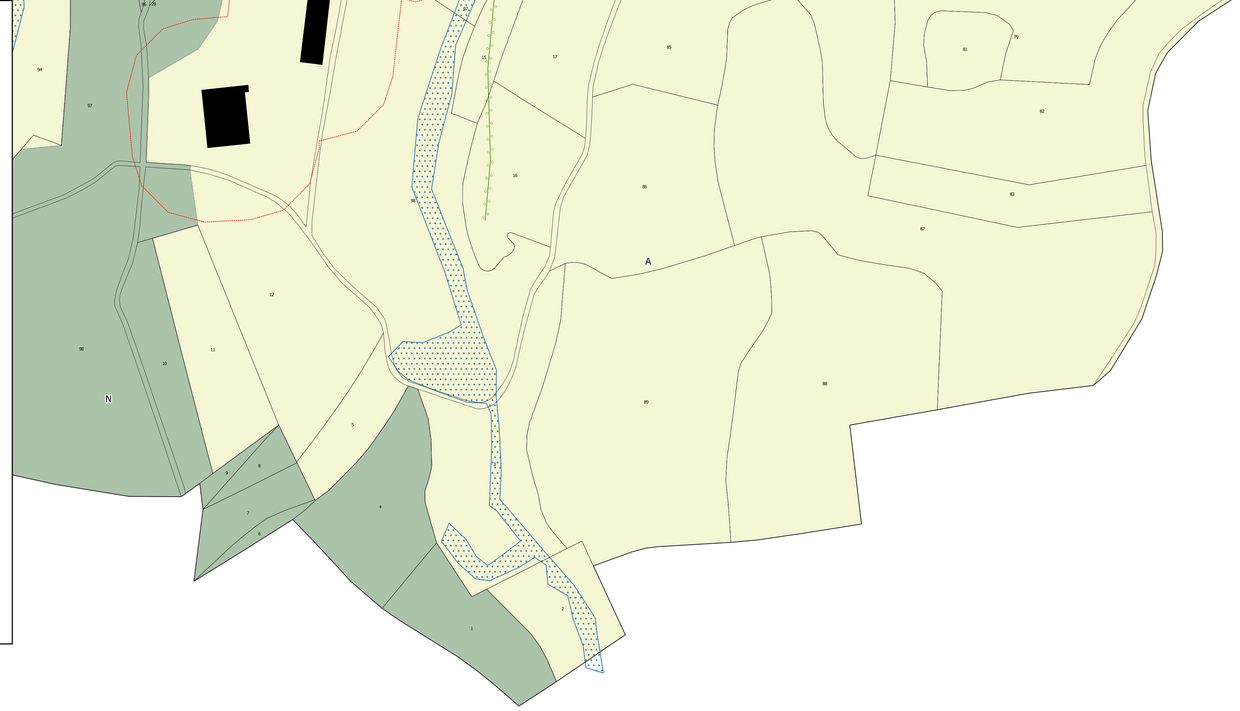

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Elargissement rue Bel air en Sapinier Kobagna (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 310 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Création parking	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	465 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligones (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 000 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

290

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L51-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 630 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 010 m²
B4	Elargissement rue du Calzalier (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 850 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Jojanne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 130 m²
D6	Création d'un chemin piéton Allée/Avenir sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	820 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D21	Elargissement rue des Joignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
E1	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 180 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	370 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	850 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 550 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	300 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 140 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E13	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	3 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	480 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 820 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5880 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2890 m²

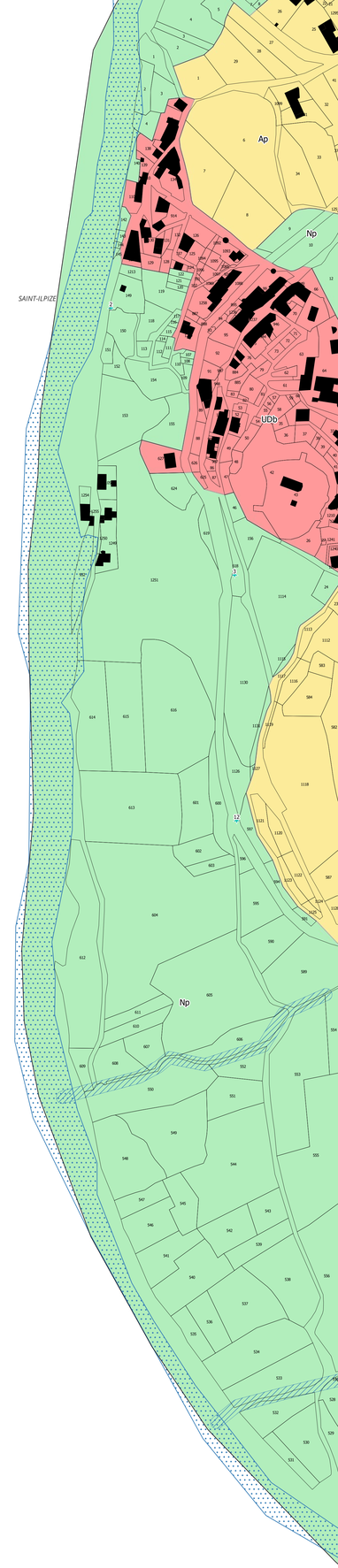

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

291

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionde Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 320 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 020 m²
B4	Elargissement rue du Calvaire (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louisa Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Jurjarne Rollaglia (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Création d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	320 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 500 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 320 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	810 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	1 740 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	3 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	1 710 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 360 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 050 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création STEP	Lamothe	Commune	3 270 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Leyvaux	Commune	600 m²
H1	Espace public accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	524 m²
I1	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (3 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beaurire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2906 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

292

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 920 m²
B4	Elargissement rue du Calcaliar (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Lucienne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanaz	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D6	Création d'un chemin piéton Rochevieil sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	310 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pontes (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 010 m²
D21	Elargissement rue des Lignons (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	220 m²
D22	Création équipement public - stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	900 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 800 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 080 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Création d'un espace paysager	Lamothe	Commune	4 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public - stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 370 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (3 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

293

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Beaumont-le-Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Prêtres (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 020 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Lioure Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	960 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bel Air et Sulpice Rotlegria (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Cohade	Commune	2 500 m²
C2	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 450 m²
C3	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 680 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 600 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 830 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 620 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	420 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	360 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	870 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	950 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	560 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 240 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	10 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 270 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à cailloir (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie à cailloir (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à cailloir (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à cailloir (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 620 m²
I5	Voie à cailloir (8 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Aménagement sente (2 mètres)	Paulhac	Commune	1 600 m²
J1	Espace vert à créer	Saint Beauzire	Commune	670 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

294

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B9	Elargissement rue Bel air en Sapinier Kobagna (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 310 m²
B10	Création espace récréatif et sports	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanteil	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Création bassin de rétention	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ugènes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 000 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

295

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	superficie
A1	Création d'un local chasseur	Reunionclle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Elargissement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B3	Elargissement rue des Frères (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 660 m²
B4	Elargissement rue du Cézalier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 200 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	840 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bat Ezr et Suzanne Rotlagtia (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	4 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanzat	Commune	1 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 560 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piéton débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	310 m²
D9	Création d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 630 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 000 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (5 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 330 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 370 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	390 m²
D20	Elargissement rue de la Boucher (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Vignes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	180 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 670 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	170 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	3 950 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	3 550 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	300 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et cone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 850 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou aviaire mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou parking	Lavaudieu	Commune	1 500 m²
H1	Création d'un parking et aménagement de la mairie	Lubilhac	Commune	920 m²
I1	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	9 220 m²
I2	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 560 m²
I3	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 780 m²
I4	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie à calibrer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 840 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²

BRIOUDE SUD AUVERGNE
Communauté de Communes

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

296

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	3 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (8 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 430 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 910 m²
B4	Elargissement rue du Calzalier (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 480 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	890 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	940 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 420 m²
B8	Elargissement impasse Jean Moulin (5 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 450 m²
B9	Elargissement rue Bal Air et Lozanne Robaglia (6 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 520 m²
B10	Création espace récréatif et loisirs	Brioude	Commune	8 130 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chanat	Commune	1 570 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (11 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 660 m²
D5	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 130 m²
D6	Création d'un chemin piéton Aléchauchat sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	320 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	330 m²
D9	Création d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piéton (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 660 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (9 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 230 m²
D15	Création de logements sociaux	Cohade	Commune	4 140 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 870 m²
D17	Elargissement chemin des Portes (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	440 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	610 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	590 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue de Lignore (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	110 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 720 m²
E1	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Equeurs	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Equeurs	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Equeurs	Département	2 180 m²
E5	Déviation RD20	Equeurs	Département	370 m²
E6	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Equeurs	Département	850 m²
E8	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 550 m²
E9	Déviation RD20	Equeurs	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 140 m²
E11	Déviation RD20	Equeurs	Département	1 400 m²
E12	Déviation RD20	Equeurs	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 380 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la voie	Lamothe	Commune	1 010 m²
F4	Création d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2550 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	3 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	680 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie à caliboer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 220 m²
I2	Voie à caliboer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie à caliboer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie à caliboer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 310 m²
I5	Voie à caliboer (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 940 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	5060 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2690 m²

Département de la Haute-Loire

Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

3-2-2 - Règlement graphique

297

Echelle : 1:1500

altereo
Délégation Urbanisme
Ville et Territoire
EUROPARC
7 rue Pascal
69500 BRON

PLUi arrêté le : 17 janvier 2023

PLUi approuvé le : 20 juin 2023

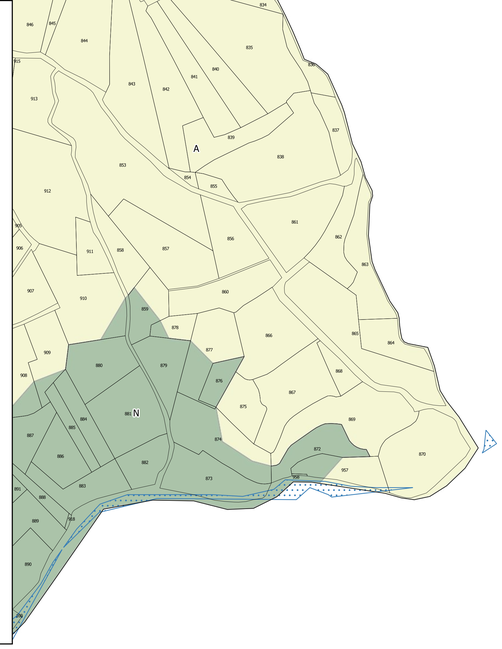

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

- Bâtiments
- Constructions non cadastrées et Permis de construire accordés
- Périmètres de protection sanitaire liés aux bâtiments agricoles

DECOUPAGE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL EN ZONES

- UA - Noyau ancien de la ville de Brioude
- UB - Zones urbaines en périphérique du noyau bâti ancien de Brioude
- UCa - Zones urbaines à dominante résidentielle de la commune de Brioude
- UCb - Zones urbaines à dominante résidentielle
- UDa - Centres-bourgs des communes structurantes et des communes d'appui (hors Beaumont et Lavaudieu)
- UDb - Centres-bourgs des communes périphériques (plus Beaumont et Lavaudieu)
- UH - Villages et hameaux
- UIa1 - Zones d'activités
- UIa1p - Zones d'activités
- UIa2 - Zones d'activités
- UIa2p - Zones d'activités
- UIa3 - Zones d'activités
- UIb - Zones d'activités
- UIc - Zones d'activités
- UId - Zones d'activités
- UIe - Zones d'activités
- UIf - Zones d'activités
- UIg - Zones d'activités
- UIh - Zones d'activités
- UIi - Zones d'activités
- UE - Zones d'équipements publics
- UF - Zone d'activités à caractère touristique, de sport, de loisirs, de santé et d'hébergements
- A - Zone agricole
- Ac - Carrières
- Am - Zone agricole maraichère
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Stade du Pont du Bois et Site de la Bageasse
- Nb - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Site de la Bageasse
- Np - Zone naturelle protégée
- Nl - Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) - Hébergements touristiques à Blesle
- 1AUa - Zones à urbaniser spécifique à Brioude
- 1AUae - Zones à urbaniser spécifique à Brioude et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUb - Zones à urbaniser
- 1AUbe - Zones à urbaniser et soumises à opération d'aménagement d'ensemble
- 1AUIa - Zones à urbaniser à vocation d'activités
- 1AUIb - Zones à urbaniser à vocation d'activités

PRESCRIPTIONS

- Emplacement reserve
- Marge de recul des constructions
- Polygone implantation des constructions
- Espace boise classe
- Trame verte (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Trame bleue (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone humide à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de pré-localisation de voirie
- Trame soumise à condition spéciale (article R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Trame verte linéaire
- Preservation destination commerciale (article R151-30 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d arbres
- Muret à préserver
- Element du patrimoine
- Changement de destination
- Arbre remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Commune concernée	Bénéficiaire	Superficie
A1	Création d'un local chasseur	Bournoncle Saint Pierre	Commune	3 090 m²
B1	Extension parking centre historique	Brioude	Commune	1 060 m²
B2	Prolongement de la rue Georges Sand (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 820 m²
B3	Elargissement rue des Frênes (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 520 m²
B4	Elargissement rue du Cézallier (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	2 280 m²
B5	Elargissement rue Louise Michel (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	990 m²
B6	Elargissement rue Jean Macé (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	540 m²
B7	Elargissement rue Frédéric Mistral (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 620 m²
B8	Elargissement rue Jean Jaurès (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	1 410 m²
B9	Elargissement rue Rat et rue Guynemer Kobagna (3 mètres de plateforme)	Brioude	Commune	3 210 m²
B10	Création espace récréatif et sportif	Brioude	Commune	4 530 m²
C1	Agrandissement du cimetière	Chaniat	Commune	3 370 m²
D1	Création d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	4 540 m²
D2	Création d'une voie de desserte (12 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D3	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 210 m²
D4	Aménagement du chemin de Flagnac (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 860 m²
D5	Aménagement du carrefour au chemin de Flagnac	Cohade	Commune	80 m²
D6	Création d'un chemin piétion débouchant sur chemin de Flagnac	Cohade	Commune	120 m²
D7	Acquisition d'une voie privée pour désenclavement	Cohade	Commune	450 m²
D8	Aménagement d'une voie (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	550 m²
D9	Création d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 580 m²
D10	Création d'une voie et d'un chemin piétion (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	820 m²
D11	Aménagement d'une voie de desserte (10 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 680 m²
D12	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	2 400 m²
D13	Aménagement d'une voie de desserte (7 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	800 m²
D14	Aménagement d'une voie de desserte (8 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	1 120 m²
D15	Création bassin de rétention	Cohade	Commune	4 160 m²
D16	Aménagement d'une voie de desserte (6 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	3 870 m²
D17	Elargissement chemin des Pierres (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	660 m²
D18	Réserve incendie	Cohade	Commune	410 m²
D19	Réserve incendie	Cohade	Commune	380 m²
D20	Elargissement rue de la Bouchet (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	120 m²
D21	Elargissement rue des Ligones (3 mètres de plateforme)	Cohade	Commune	140 m²
D22	Création équipement public : stade	Cohade	Commune	4 710 m²
E1	Déviation RD20	Espalem	Département	2 740 m²
E2	Déviation RD20	Espalem	Département	90 m²
E3	Déviation RD20	Espalem	Département	200 m²
E4	Déviation RD20	Espalem	Département	2 190 m²
E5	Déviation RD20	Espalem	Département	570 m²
E6	Déviation RD20	Espalem	Département	1 050 m²
E7	Déviation RD20	Espalem	Département	810 m²
E8	Déviation RD20	Espalem	Département	1 020 m²
E9	Déviation RD20	Espalem	Département	500 m²
E10	Déviation RD20	Espalem	Département	3 240 m²
E11	Déviation RD20	Espalem	Département	3 400 m²
E12	Déviation RD20	Espalem	Département	720 m²
F1	Aménagement paysager et zone de stationnement	Lamothe	Commune	7 060 m²
F2	Extension de la station d'épuration	Lamothe	Commune	13 140 m²
F3	Elargissement de la rote	Lamothe	Commune	150 m²
F4	Aménagement d'un espace paysager	Lamothe	Commune	2 450 m²
F5	Création parking	Lamothe	Commune	1 760 m²
F6	Création équipement public : stationnement public ou annexe mairie	Lamothe	Commune	5 070 m²
G1	Création local technique ou point d'accueil	Lavaudieu	Commune	600 m²
H1	Espace public en accompagnement de la mairie	Lubilhac	Commune	520 m²
I1	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	5 220 m²
I2	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	2 500 m²
I3	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 780 m²
I4	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	3 920 m²
I5	Voie a caliber (6 mètres de plateforme)	Paulhac	Commune	1 320 m²
I6	Elargissement voirie (2 mètres)	Paulhac	Commune	250 m²
J1	Espace vert à réaliser	Saint Beauzire	Commune	520 m²
K1	Création STEP (filtres à roseaux)	Agnat	Commune	3000 m²
K2	Création STEP	Agnat	Commune	2000 m²